

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

ESMS Belle Alliance

4 à 8 rue Albert Molinier B.P 52 - 95410 GROSLAY

Standard: 01 39 34 30 00 – Fax: 01 39 84 23 73 accueil@bellealliance.fr – www.bellealliance.fr





SOMMAIRE

Préambule - Définitions	3
I. LA PRESENTATION DE BELLE ALLIANCE	
I.1 La mission, les valeurs et fondements	6
I.2 Les caractéristiques du centre	6
I.3 Le mot de la directrice	7
II. L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT	
II.1 La visibilité, l'attractivité de Belle Alliance :	10
II.2 La coopération territoriale	16
II.3 Le développement	34
III . LES USAGERS ET L'ACCOMPAGNEMENT	
III.1 L'ESRP	
III.1.1 La mission de l'ESRP	37
III.1.2 Le projet de service	37
III.1.3 Les nouveautés de l'année	37
III.1.4 La présentation du service et du public accompagné	37
III.2 Le SAMSAH	
III.2.1 La mission du SAMSAH	50
III.2.2 Le projet de service	50
III.2.3 Les nouveautés de l'année	50
III.2.4 La présentation du service	50
III.2.5 La présentation du public	57
IV. LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES	
IV.1 La qualité de l'accompagnement	67
IV.2 La gestion documentaire	74
IV.3 La gestion des risques	76
V. LES MOYENS HUMAINS	
V.1 Les moyens humains externes	81
V.2 Les moyens humains internes	81
VI. LES MOYENS FINANCIERS	
VI.1 L'activité : taux d'occupation réél et prévu	88
VI.2 L'ERRD 2019	88
VI. 3 Les ratios	95
VII. LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE PROCHAINE	
VII.3 Les perspectives 2022 pour Belle Alliance	97
VII.2 Les perspectives 2022 à l'ESRP	98
VII.1 Les perspectives 2022 au SAMSAH	98
VIII. LES ANNEXES	
VIII.1 L'organigramme	100
VIII.2 Le glossaire	101

Préambule - Définitions

Le rapport d'activité focalise sur les données d'une année qui sont à comparer aux deux précédentes. Cette comparaison commencera pour les données 2018 – 2019, se poursuivra pour les données 2018 2019 – 2020 et ainsi de suite.

Le rapport d'activité de l'établissement comprend notamment les indicateurs à renseigner dans le rapport d'étape du CPOM ainsi que les données demandées par la DT95 de l'ARS IDF et le CD95 pour le SAMSAH.

LA PERIODE CONCERNEE

Le rapport d'activité porte sur l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre, de l'année précédent (exemple 2018) celle de la diffusion (exemple avril 2019).

LE PUBLIC CIBLE

Les données concernent les personnes présentes/accompagnées dans la période concernée à <u>l'exception du taux de suivi dans l'emploi</u> (ESRP) qui concerne les stagiaires de l'année N et N-1.

LA FILE ACTIVE

La file active¹ est le nombre de personnes accompagnées par l'ESSMS au moins une fois dans l'année. Le mode de calcul, issu du tableau de bord de la performance est le suivant : = nombre de personnes <u>accompagnées</u> dans l'effectif au 31/12/N + nombre de sorties définitives dans l'année.

Une personne n'est comptabilisée qu'une seule fois dans la file active.

L'ECART OU L'EVOLUTION

Les tableaux présentant les résultats des indicateurs comptent une colonne EVOLUTION ou ECART selon les définitions suivantes :

- EVOLUTION : différence mesurée entre l'année N et l'année N-1 ;
- ECART : différence entre la cible visée de l'indicateur et le résultat réel de l'année.

A L'ESRP

Il nous semblait davantage représentatif de prendre en compte les personnes entrées dans le processus de préadmission. La file active étant calculée comme la somme des personnes ayant eu au moins un entretien de préadmission. Le nombre de personnes ayant eu un premier rendez-vous de préaccueil est par ailleurs calculé.

En 2018 : ce mode de calcul donne 268 personnes.

Alors que la somme des stagiaires présents au 31/12/2018 + les personnes sorties dans l'année 2018 – celles en doublon donne 224 stagiaires.

Au SAMSAH

La file active est le nombre de personnes accompagnées par le SAMSAH ayant eu au moins un rendezvous dans l'année. Il n'inclut pas les personnes évaluées.

Le calcul est égal à « La somme des personnes ayant eu au moins un rendez-vous »².

LE PARTENARIAT

Il faut entendre par Partenaire:

 Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social, médico-social, associatif, de l'emploi et autres avec lesquels nous avons travaillés au moins une fois dans le cadre de l'accompagnement d'un usager.

¹ Guide méthodologique de la mesure de l'activité des ESSMS, CNSA, Janvier 2019

² Fichier informatisé du Val d'Oise intitulé « Rapport d'activité SAMSAH »

Il faut entendre par Partenariat :

- Toute relation avec un partenaire (voir ci-dessus) donnant lieu ou pas à une convention (définition élargie).
- « Une coopération entre des personnes ou des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités dont l'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel, ...) permet de réaliser un projet commun.»³

LA COOPERATION ET LA COLLABORATION

La coopération et la collaboration sont les premiers niveaux d'échanges entre professionnels. Elles supposent des relations voire même des rencontres, une communication d'informations réciproques. Elles reposent sur une interdépendance plus ou moins importante mais parfois nécessaire entre professionnels et peut aboutir à des accords plus ou moins formels mais n'exigent pas de négociations préalables à la recherche d'un but commun.⁴

UNE SITUATION COMPLEXE

Le centre Belle Alliance considère qu'une personne est en situation complexe dès lors qu'un événement (cité ci-dessous) qui met en péril la continuité de son parcours d'insertion ou de son accompagnement renforce sa situation de vulnérabilité :

- Un délai trop long d'obtention d'orientation
- Une erreur d'orientation
- Un besoin de prolongation d'orientation pour finaliser son projet d'insertion
- Une situation de demande de logement non résolue à la sortie
- Une absence de ressources à la sortie
- Une absence de rémunération pendant la formation rendant la situation socio-économique plus difficile à la sortie

Une situation complexe est aussi celle qui met en échec les solutions d'accompagnement et/ou la continuité de l'accompagnement au sein des dispositifs et services du centre.

LES RELAIS A LA SORTIE

Les relais mis en place à la sortie sont les professionnels, les associations ou les établissements des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de l'emploi avec lesquels l'usager doit - à la sortie de son accompagnement réalisé au sein du centre Belle Alliance - poursuivre ou entamer les actions lui permettant de réaliser son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Les relais à la sortie apparaissent notamment dans les préconisations au bilan/rapport de fin d'accompagnement.

Le relais est enclenché et mis en place par le professionnel

L'orientation vers un partenaire et les préconisations sont à inscrire au rapport de manière distincte.

LE TEMPS ADMINISTRATIF

Le Temps administratif comprend pour nous notamment (hors écrits professionnels comptés à part) : la constitution et la gestion du dossier de l'usager ; les courriers ; la gestion du standard téléphonique ; les comptes rendus des entretiens médicaux et psychiatriques et de réunions ; la gestion des rendezvous usagers, des déplacements et des réunions des professionnels ; la gestion des enquêtes nationales, régionales et départementales ; la gestion des données statistiques et de traçabilité de l'activité ; la gestion des commandes et de la Régie.

³ Commission de terminologie et de néologie du domaine social. Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2002

⁴ Le partenariat dans le travail social RNRSMS, AC-Créteil, 2010

I . LA PRESENTATION DE BELLE ALLIANCE

I.1 LA MISSION, LES VALEURS ET LES FONDEMENTS

Belle Alliance a une double mission, d'intérêt général et de service public qui répond à une commande médico-sociale et qui correspond aux attentes de la société et de l'État.

Ses missions fondent sa légitimité et s'inscrivent dans des valeurs communes comme l'égalité de traitement, la continuité de service, la transparence, l'adaptation, la neutralité, la confiance.

1.2 LES CARACTERISTIQUES DU CENTRE

Statut	Etablissement public médico-social autonome communal de la ville de Groslay, relevant de la fonction publique hospitalière.						
N° FINESS	Entité Juridique : 95 000 794 8 Etablissement ESRP : 95 080 859 2 Etablissement SAMSAH : 95 001 217 9						
Date de l'arrêté initial	ESRP : NC						
d'autorisation	SAMSAH : 31 mars 2009						
Date d'ouverture	ESRP : 1960 (présumée selon historique) SAMSAH : 21 octobre 2009						
Adresse locale des services	ESRP: 8 rue Albert Molinier 95410 GROSLAY SAMSAH: 3 rue Jules Vincent 95410 GROSLAY						
Capacité d'accueil	192 places : - ESRP : 132 places, dont 44 en internat - SAMSAH : 60 places						
Public	ESRP : Tout type de handicap SAMSAH : Handicap psychique						
Nombre de jours d'ouverture	ESRP: 215 jours SAMSAH: 365 jours						
Effectif	93 agents publics : (hors jury, services civique, stagiaires, vacataires) - ESRP : 68 - SAMSAH : 25						
Budgets	 Assurance Maladie - DD95 de l'ARS-IDF : ESRP : 3 839 948 € SAMSAH : 627 894 € Aide sociale - CD95 : SAMSAH : 447 686 € 						
СРОМ	2018 – 2022						
Adhésion aux fédérations	- FAGERH : ESRP - GEPSO : Etablissement public						
Lois cadres	 Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale; Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des PH et à la citoyenneté des personnes handicapées; Loi 2009-879 Hôpital, Patients, Santé, Territoire; Loi 2016-41du 26/01/2016 Modernisation du système de santé. 						

I.3 LE MOT DE LA DIRECTRICE

I.3.1 Les faits marquants de l'année

L'année 2021 a encore connu l'accompagnement des usagers dans un contexte de gestion de la crise sanitaire.

Cette situation a mobilisé l'équipe de direction et a généré du service qualité gestion des risques une surcharge de travail. Il s'agissait en effet d'assurer la mise en place d'une organisation conforme aux doctrines et aux recommandations afin de sécuriser la prise en charge des usagers.

Pour autant, les projets ont été menés et les accompagnements ont pu être assurés suivant un fonctionnement quasi normal essentiellement en présentiel.

Ainsi et parmi les projets qui ont pu être avancés et qui seront finalisés début 2022 :

- Le marché accessibilité ;
- Les autres marchés tels que l'isolation thermique ;
- Le lancement du schéma directeur immobilier et de la réflexion autour des aspects architecturaux; Sa finalisation se fera en concordance avec la réécriture du projet d'établissement en 2022;
- La présentation d'un projet autisme et sa discussion en cours et en fin d'année 2021 ;
- La confirmation de la possibilité de présenter en septembre 2022 un éventuel projet de PAI (plan d'investissement) à la CNSA tant pour le projet autisme que pour la restructuration architecturale;
- La poursuite du réaménagement des locaux de formation (mise en œuvre de l'étude ergonome).

Le travail avec les partenaires est aussi poursuivi.

A ce titre encore des chantiers ont été lancés qui impacteront le projet d'établissement :

- Le lancement d'un groupe de travail suite à la parution du décret des ESRP-ESPO en 2021 avec les autres structures du même type du département et la MDPH du 95 et les opérateurs de l'emploi ;
- La poursuite des enquêtes auprès de nos orienteurs tels que la MDPH du 60, l'AGEFIPH afin de déterminer des pistes pour l'évolution de nos services et afin d'être en adéquation avec les besoins des territoires de proximité ;
- La participation aux groupes de travail du territoire notamment pour l'écriture du PTSM (Projet Territorial de Santé Mental).

I.3.3 Le projet d'établissement

En 2021, le Comité de Suivi du Projet d'Etablissement (CSPE) a poursuivi une double mission :

- Le suivi de la mise en œuvre de l'actuel projet d'établissement en cours (2018-2022) ;
- La réflexion et préparation de l'organisation pour l'actualisation/réécriture du prochain PE 2023-2027

5 réunions ont été tenues en 2021, en présence de membres du CODIR. Comme l'an passé, ni les usagers, ni la municipalité (membres CA) n'ont pu y participer à cause du contexte sanitaire.

Le calendrier prévisionnel (voir ci-dessous) n'a pu être respecté;

Elles ont permis d'évaluer l'état d'avancement des axes d'améliorations décrits dans le Projet d'établissement 2018-2022 et de préparer le prochain PE 2023-2027 :

- Une présentation du calendrier de travail de l'année 2021
- Le bilan des actions PE à fin 2020
- Un arbitrage et une priorisation des actions restantes (en cours et non réalisées)
- La présentation de la méthodologie de travail pour le renouvellement du PE, des grilles d'analyse du contexte
- L'étude du contexte réglementaire, environnemental et institutionnel
- L'émergence de perspectives et leur synthèse

L'analyse des perspectives synthétiques à l'aide du SWOT

La définition des orientations stratégiques se fera en début 2022.

CALENDRIER DES REUNIONS DE TRAVAIL DU CSPE										
11-mars-21	09-avr-21	25-juin-21	22-oct-21	19-nov-21						
Bilan PE PS (ESRP – SAMSAH)	Analyse du contexte règlementaire, local, territorial	Analyse avec la matrice SWOT	Définition des orientations stratégiques	Décision de la réécriture ou de l'actualisation du PE						
Présentation du bilan Arbitrage et priorisation des actions restantes (En cours et non réalisées)	Exposé des axes majeurs des documents suivants: Décret ESRP (ESPO, (AHB) Schéma régional, départemental (LH) Schéma santé mental (PTSM) (CL) CPOM (CA) Profil de la population accueille (YN) Autres ESMS du VO (EK) Questionnaires aux partenaires : usager (CVS), familles, ESSMS, entreprises, instances, secteurs médical, social	Analyse des Forces et Faiblesses de l'établissement, des Opportunités et Menaces au regard de l'analyse précédente	Synthèse des constats à partir des analyses précédentes afin de déterminer les nouvelles orientations	l'intervention ou non d'un consultant pour accompagner la démarche « Détermination du mode de rédaction : - un rédacteur qui va compiler l'ensemble des écrits (CR des réunions, Fiches techniques complétées par les groupes de travail . Révision du plan du document « Détermination des groupes de travail « Définition des éléments de la note de cadrage pour diffusion en début d'année 2022						

Le projet de service ESRP arrivant également à échéance en 2022, la priorité est donnée sur l'actualisation/réécriture du PE afin d'éviter de travailler sur plusieurs projets en même temps. Il en est de même pour le projet de service du SAMSAH, le cadre fixé par le PE permettant la rédaction des projets de service.

Une information aux professionnels est réalisée à l'occasion des réunions institutionnelles.

Bilan au 31/12/2021 des orientations stratégiques du plan d'actions du PE

Il sera présenté le 11 juin 2022 aux professionnels lors de la réunion de présentation de la méthodologie de renouvellement du PE en collaboration avec le prestataire.

II. L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1 LA VISIBILITE, L'ATTRACTIVITE DE BELLE ALLIANCE

II.1.1 Les portes ouvertes et les autres événements

II.1.1.1 LA PORTE OUVERTE

Date	Indicateur d'attractivité et de visibilité sur le territoire négocié au CPOM	Cible CPOM	Taux réel ESRP	Écart
	Taux de participation à la journée porte ouverte			
	= Nombre de participants institutionnels /	10%	12%	+2
	Nombre d'invitations aux institutionnels			

Source: Feuille de présence - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 1 - Objectif 2

En 2021, la Journée Portes Ouvertes s'est réduite à une :

MATINALE PORTE OUVERTE

Durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH) qui a eu lieu du 15 au 19 Novembre 2021, l'établissement en partenariat avec le Cap Emploi 95 a organisé dans ses locaux une matinale d'informations, (le vendredi 19 Novembre) à destination de demandeurs d'emploi TH du Val d'Oise.

Les objectifs de cette matinale était pour les bénéficiaires :

- De découvrir avec l'équipe pédagogique :
 - o Les dispositifs d'élaboration de projets :
 - Préorientation pour adultes
 - Dispositif d'Education Professionnelle (DEP), pour les 16-25 ans
 - o La remise à niveau (français, mathématiques, bureautique),
 - o La formation Français Langue Etrangère (FLE) et l'Alphabétisation.
 - Les formations qualifiantes : Employé.e Administratif.ve et d'Accueil (EAA), Secrétaire Assistant.e (SA), Technicien.ne d'Assistance en Informatique (TAI), Conducteur.trice de Bus.
- D'échanger avec l'équipe médico-psycho-sociale (infirmières, psychologues, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale) sur l'accompagnement proposé
- De rencontrer des stagiaires actuellement en formation pour partager leurs expériences.

Cet événement a permis également :

- Une mobilisation de l'ensemble des stagiaires pour l'organisation coordonnés par les formateurs ;
- Une mise en situation professionnelle d'accueil et d'orientation des visiteurs des stagiaires EAA qui ont également créé un bloc note remis aux visiteurs ;
- Une préparation de support de présentation des dispositifs et un entrainement à la prise de parole en public pour les stagiaires des dispositifs : DEP, PREO, FLE, RAN, Conducteur de Bus, EAA, SA et TAI.

79 invitations auprès des demandeurs d'emploi ont été initiées par le Cap Emploi Seulement, une dizaine de personnes ont pu se présenter à cette matinale du fait d'une grève des transports de bus dans le Val Oise ce jour-là. Ce qui a fortement affecté l'affluence du public à cette manifestation. Soit 12,5% de taux de fréquentation.

II.1.1.2 LES AUTRES EVENEMENTS

SENSIBILISATION HANDICAP / PARTICIPATION AUX DUO-DAY

Durant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), le Centre Belle Alliance a participé à l'évènement DUO-DAY en proposant et en inscrivant certains stagiaires à des formations qualifiantes, de la Préorientation mais également de la remise à niveau sur la plateforme dédiée au DUO-DAY.

Sur 37 candidats proposés, 16 stagiaires ont pu concrétiser des « duos » avec des professionnels d'entreprises, comme notamment avec Thales « fonction support ».

L'ensemble des stagiaires ayant participé à cet évènement tire une expérience très positive de cet évènement. Certains d'entre eux se sont vus proposer par la suite des stages (en entreprise) plus longs dans le cadre de leur formation.

LA JOURNEE FESTIVE « LE PROJET DES PROJETS »

Profitant de l'arrivée de l'été et du prochain départ à la retraite du formateur technique en charge de l'encadrement des projets collectifs (à caractère scientifique) des stagiaires de l'ESRP, l'établissement a organisé le 8 juillet, une journée festive pour l'ensemble des usagers (ESRP-SAMSAH) et des professionnels de l'établissement.

Les objectifs de cette journée étaient de :

- Mettre en valeur et partager les réalisations des stagiaires qui ont suscité un intérêt technique ou scientifique particulier comme par exemple : la calculatrice de Pascal, le disque de Newton, la machine de Van de Graaf, les bâtons de Napier ou encore le sténopé ...,
- Faire découvrir des inventions et des principes scientifiques et techniques mis en œuvre dans les différentes réalisations,
- Favoriser et développer lors de cette journée les liens entre les usagers (ESRP-SAMSAH) et les professionnels de ces deux services,
- Saluer le travail d'encadrement et de vulgarisation scientifique réalisé par le formateur

Cette journée a rencontré un vif succès aussi bien auprès des professionnels que des usagers.

II.1.1.3 LA COMMUNICATION DIGITALE

Malgré la pandémie et l'impossibilité d'organiser des portes ouvertes et autres événements sur sites, la visibilité et l'attractivité de Belle Alliance se remarquent par d'autres indicateurs tels que ceux issus de la communication digitale :

	2018	2019	2020	2021	ÉVOLUTION TOTALE (%)
SITE					
Nombre d'utilisateurs	NC	131	5 064	6 542	4893,9
Nombre de formulaires	NC	1	135	104	10300,0
GOOGLE					
Nombre de recherches	NC	17 415	30 697	10 845	-37,7
Nombre d'étoiles	NC	1,5	2,8	2,9	93,3
FACEBOOK					
Nombre d'abonnés	31	58	79	112	261,3
Nombre de mentions "J'aime	36	52	66	104	188,9
Nombre d'étoiles	2,9	3,5	4,2	4,2	44,8

Une progression:

- Du nombre d'utilisateurs : 29% de plus par rapport à 2020 ;
- Des « J'aime » de 189% depuis 2018 avec 67% pour les femmes et 33% pour les hommes.

Une stabilisation du nombre des étoiles : 4,2.

II.1.1.4 NOTRE PARTICIPATION SUR LE TERRITOIRE

Notre participation aux réunions et aux événements sur le territoire permet, notamment, de promouvoir les services du centre Belle Alliance et de développer ou de poursuivre nos partenariats.

Notre fréquentation aux réunions

Fréquentation	Туре	Nb part	Nb 2021	Nb 2020	Nb 2019	Nb 2018
Aux réunions territoriales	Participation à la réunion de concertation pour le renouvellement du schéma départemental (95) des personnes handicapées : - ESRP - SAMSAH Rencontre ARS Ile-de-France : - ESRP (RE				1	1 2 1
	CPOM) - SAMSAH (RE CPOM) Equipe technique Jeunes Ad. CDAPH (ESRP) Equipe technique Adultes CDAPH (ESRP) Réunions : MDPH-95, SAVS-APF Cergy, AGEFIPH IDF, SAMSAH60, SESSAD PRO, Pôle emploi 95	1 3 5 5	10 8 1 1	7 8 6	1 7 3	
	Pôle emploi 60 Cap emploi 95 Cap emploi 60 Equipe technique évaluation CDPAH (SAMSAH) Revue coordonnée à la MDPH Réunion Projet territorial santé mentale (PTSM) Réunion Mesure accompagnement social	8 5 5	1 1 1	1 2	1	
Aux colloques, tables rondes, séminaires, groupes de travail, régio ^{nx} ou natio ^{nx}	Journée d'échanges sur l'emploi accompagné Table ronde Maintien dans l'emploi (ESRP) Journée SAMSAH-SAVS MEDIALIS Rencontre CEAPSY (SAMSAH) Colloque HAD Structures médico-soc. Rencontre coordinateurs CLSM (SAMSAH) Séminaire ROR-Viatrajectoire SAMSAH	2 1 2	1 1 1	1 1 1 1 1	1 1 2 1 2	1 1 1 1
Aux séminaires / groupes de travail département ^x	Séminaire « Les ESMS en Réseau » Séminaire / rencontre MDPH (Référent) Rencontre cadres SAMSAH-SAVS Rencontre profls SAMSAH-SAVS Réseau coordination 95 Réunion du Conseil des présidents Réseau Inter-CVS 95 Réunion partenaire « Habitat inclusif » Journée départementale Missions Locales-95 Séminaire Banque de France Séminaire SIAO Réunion PAM	1 1 3+2 2	1 2 1+2 1	1 1 2 1 1 1 3	2 3 3 1 1 1 2 1 1 4	1 1 3 3

etablissements	TOTAL	65	41	51	61	40
autres établissements	Forum de l'emploi et de la formation prof ^{le}					
ouvertes des	Journée Portes Ouvertes des autres ESRP					
portes					2	
	Porte ouverte MDPH-95				2	'
salons et	(Paris pour l'emploi)				1	'1
Aux forums,	Salons, forums emploi handicap forma° profle	•			2	7
	- Réunion directeurs Fagerh IDF	1	3			
	- Réseau européen emploi accompagné			3	1	
	- Séminaire Virage inclusif		_		2	
	- Congrès FAGERH en région		0	1	1	1
	- GT « Communication, réseaux et partenaires »				3	
FAGERH	- GT des CIP			1	1	5
nationaux	- G10 « Compétences clés »				2	3
travail	- GT « Formations »			1	1	3
Groupes de	- G2 « Qualité » (En 2021 : 4 à distance)	1/2	4	3	4	3
	GT ESRP - Cap emploi - Pôle emploi - MDPH					
	d'activité SAMSAH	1	1			
	Entretien téléphonique ARS sur le Rapport			1		
	SAMSAH Horizon-95					
	Groupe de travail Admission organisé par le	12	1	4		
	gestion de la crise sanitaire					
	Echanges de pratiques sur le confinement et					

Sources: Responsables de services, coordinateurs, CIP

La fréquentation aux réunions organisées en externe (en quantité) par les professionnels de Belle Alliance continue sa diminution : - 33% en 3 ans mais égale celle de 2018. En revanche le nombre de participants a augmenté de 16% : de 56 (en 2020) à 65 (en 2021).

Durant l'année 2021, les professionnels de l'ESRP ont pu réenclencher le lien avec certains partenaires ; lien qui s'était estompé avec la crise sanitaire de 2020. Cela a permis de revoir les différents dispositifs mis en place par ces partenaires et promouvoir les formations dispensées ainsi que l'accompagnement MPS. Le service social a poursuivi ses formations à la Banque de France tant en présentiel qu'à distance.

De même, durant cette année, malgré le contexte sanitaire et social difficile, les professionnels du SAMSAH ont pu poursuivre la fréquentation aux groupes de travail régionaux et départementaux : Rencontre coordinateurs CLSM ; SAMSAH/SAVS/MEDIALIS ; Réseau SAMSAH/SAVS - et d'en initier d'autres : Groupe admission.

La fréquentation du service qualité au groupe G2 Fagerh Qualité s'est maintenue avec 4 réunions en 2021 mais en « visio». Il permet toujours l'actualisation de la veille réglementaire, le partage des pratiques et la mise à jour des connaissances et des procédures.

Le retentissement en matière de partenariat

Source: Campus, Tableaux de bord - Médiateam - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 1 - Objectif 2

L'indicateur de capacité à poursuivre et/ou à développer les partenariats	Cible CPOM	Nbre ESRP 2021	Nbre ESRP 2020	Nbre ESRP 2019	Nbre ESRP 2018	Ecart ESRP	Nbre SAMSAH 2021	Nbre SAMSAH 2020	Nbre SAMSAH 2019	Nbre SAMSAH 2018	Ecart SAMSAH
Nombre nouveau partenariat = Somme des partenariats issus et/ou renforcés d'événements / réunions (internes, externes) auxquels CBA a participé	N> N-1	27	2	0 SC 0 BC	9	NC	3	1 (Maps)	2		-8
Somme des partenariats renforcés issus des réunions de cadres SAVS-SAMSAH : 4 SAMSAH VO + 7 SAVS	N> N-1		0	NC		NC	21	0	11	10	
DONT Entreprises/Etablissements avec volonté RH de signer une convention qui a été amorcée pour PAE et recrutement de stagiaires : TAIS, Cars Lacroix, CDVO, Ville de Pontoise - Autoclean (2020)			1	NC	4	NC		0			
GOSDONT Entreprises et Sociétés d'intérim venues au centre suite événements : TAIS, Cars Lacroix, Consort NT, Humando (job dating), Triangle (job dating), Ville de Pontoise				NC	6	NC					
DONT Entreprises et Sociétés d'intérim non venues au centre mais intéressées par PAE et recrutement suite événements : Kéolis Transport, Manpower				NC	2	NC					

La reprise du partenariat a permis le maintien des liens mais non d'en nouer de nouveaux. Pour l'ESRP, les données de 2020 ont été modifiées : ajout d'ECF. En 2021, les 16 partenariats DUO-DAY ont été ajoutés aux autres anciens partenariats (11). Pour le SAMSAH : idem cumul des anciens.

II.1.2 La fréquentation des usagers aux réunions d'information sur les dispositifs

La fréquentation des usagers aux réunions dites de préaccueil organisées une fois par mois est l'indicateur d'attractivité retenu pour le ESRP.

L'indicateur d'attractivité	Cible	Taux pour chacune des actions de formation
Nombre de stagiaires entrés dans une action année N/ Nombre de participants aux journées	60%	Nombre de stagiaires entrés par dispositif / nombre de candidats
d'info aux usagers en N		présents en préaccueil

Source : Campus, Tableaux de bord - Médiateam - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 - Volet 1 - Objectif 2

Dispo	Anné		Taux	Cible		Commentaires
sitifs	es	Calcul	attractivité	СРОМ	Écart	Source : service des admissions - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2
FLE	2021	19/12	>100%		+98	Le nombre de stagiaires entrés en formation en
	2020	9/12	75%		+82	2021 est supérieur au nombre de candidats venus
	2019	10/12	83%		+23	en préaccueil en 2021. Seuls cinq candidats de 2021
	2018	11/60	18%	60%	- 42,0	sont entrés en formation en 2021. Les autres
						candidats sont venus en préaccueil en 2020 voire
						même en 2019. Nous avons accueilli 2 sessions de
						FLE sur cette période.
DEP	2021	21/29	72%		+12	Cinq candidats de 2021 sont entrés en formation en
	2020	10/29	34%	60%	-26	2021. Il y a eu également des stagiaires pour lesquels,
	2019	38/11	> 100%		+40	il y a eu une prolongation du parcours de formation
	2018	21/24	87,5%		+27	en 2 ^{ème} année
	2021	81/117	69%		+9	L'attractivité en préorientation est relancée.
	2020	27/65	41%		-19	
PREO	2019	73/69	>100%	60%	+40	
	2018	109/322	33,85%		- 26	
	2021	40/29	>100%		+78	Passage de certains stagiaires de Préo en remise à
	2020	28/20	>100%		+40	niveau sans effectuer de préaccueil spécifique car
RAN	2019	61/13	>100%	60%	+40	celui-ci s'est fait pendant le parcours de
	2018	40/40	100%		0	Préorientation.
	2021	12/11	>100%		+9	
	2020	22/5	4%		-56	
EAA	2019	27/5	5%	60%	- 55	
	2018	4/20	20%		- 40	
	2021	4/9	45%		-20	Les personnes venues en préaccueil n'ont pas toutes
CTRC	2020	5/0	-		-	le profil pour pouvoir suivre la formation.
	2019	8/0	-	60%	-	
	2018	8/18	44,4%		- 16,6	
	2021	6/21	29%		-31	
SA	2020	6/6	100%		+40	
	2019	27/4	7%	60%	- 53	
	2018	15/25	60%		0	
	2021	10/11	99%		+39	
	2020	0/8	-	,,,,,	-	
TAI	2019	19/3	6%	60%	- 54	
	2018	0/24	-	1001	-	
Total	2021	193/239	80%	60%	+65	
	2020		74%			
	2019		57%			
	2018		52%			

Il est remarqué que l'attractivité progresse depuis 4 ans.

Pour information : Des pré-accueils spécifiques sont organisés pour les dispositifs : DEP, FLE, PREO et CB. Un préaccueil tout dispositifs confondus est mis en place pour les autres formations (RAN, EAA, SA, TAI). Il arrive que certains candidats se trompent de préaccueil et sont réorientés vers le préaccueil adéquat.

II.2 LA COOPERATION TERRITORIALE

Le centre Belle Alliance par sa coopération territoriale contribue à assurer la cohérence et la continuité des parcours tant en amont qu'en aval de l'accompagnement des usagers afin d'éviter la rupture de la « prise en charge ».

II.2.1 La participation à la sécurisation des parcours de l'usager

La participation à la sécurisation des parcours de l'usager se situe en amont, pendant l'accompagnement et en aval de celui-ci.

II.2.1.1 EN AMONT

A L'ESRP

Les demandes d'évaluation par les partenaires de l'ESRP pour de futurs « candidats » à l'entrée à l'ESRP

Évaluations en amont d'une orientation

Type d'évaluation	Nombre d'évaluations 2021	Nombre d'évaluations 2020	Nombre d'évaluations 2019	Nombre d'évaluations 2018
MDPH 60		0		1
CAP EMPLOI 95		0		1
POLE EMPLOI 95	1	0	1	1
MDPH 95	1	0	3	
Total	2	0	4	3

Sources : tableau de bord secrétariat

En 2021, nous avons 2 demandes d'évaluation :

- D'une part du Pôle emploi 95 afin d'évaluer un candidat sur une entrée en Préorientation ou bien en FLE. L'évaluation de l'ESRP a pu montrer les besoins du candidat et faire un retour à la psychologue du travail afin qu'elle puisse adresser à la MDPH une demande d'orientation FLE.
- D'autre part de la MDPH afin de savoir si la personne relevait d'une FLE ou pouvait prétendre à entrer directement en RAN.

Soutien social en amont de la préorientation

1.71 11	0004	0000	0040	0040	£ 1 51/51.4
L'indicateur	2021	2020	2019	2018	Évolution N/N-1
Nombre d'usagers concernés	45	58	76	55	+77%

Sources : tableau de bord travailleur social

Le soutien reprend et se voit compléter par un soutien médico-psychologique qui augmente :

L'indicateur soutien médico- psychologique	2021	2020	2019	2018	Évolution N/N-1
Nombre d'usagers concernés	40*	10			400%

Sources: tableau de bord coordinatrice MPS. *DEP = 3, PREO = 21, MDPP = 6, EAA = 8, FLE = 2

Ces accompagnements (sociaux et médico-psychologiques) réalisés en amont de l'entrée en formation démontrent de réels besoins des usagers par rapport à leurs problématiques et soulignent la nécessité de la mise en place d'un dispositif en amont afin d'aider à la levée des freins préalables à leur démarche d'insertion professionnelle (comme le prévoit également le nouveau décret ESRP/ESPO paru en Octobre 2020).

45 candidats n'ayant pas d'orientation pour la préorientation sont suivis par le service social (CESF). 27 ont été rencontrés pour la première fois en 2021 ; 11 en 2020 et 7 en 2019.

Tout au long de l'année 2021, la CESF a été en lien régulier avec de futurs stagiaires de pré orientation afin de les aider dans leur démarche de demande d'orientation MDPH et aussi répondre à certaines de leurs interrogations. En effet, pour la plupart d'entre eux, les démarches sont méconnues (besoin de complément d'information), et certains n'anticipent pas suffisamment les conséquences éventuelles de leur demande sur leur situation présente (refus, recours, état de santé dégradé etc.).

A ce jour, la CESF a dans sa file active des candidats rencontrés en 2019. Certains candidats peuvent être suivis sur une longue période car les dossiers sont souvent déposés après le pré accueil.

De même, 40 candidats ont été suivis en amont par l'infirmière coordinatrice.

Tableau, des données de préaccueil et de préadmission, te	Tableau, des données de préaccueil et de préadmission, tenu par la CESF									
Départements de référence	77 : 1 ; 60 : 2 ; 95 : 42									
Nombre de Pré Accueil (PA)	5 DEP ; 7 Préo ; 11 multi									
Nombre de participant en PA	29 Dep ;112 Préo									
Nombre candidats suivis suite au PA	45									
Nb de candidats suivis suite PA pour dossier MDPH depuis 2019	7									
Nb nvx candidats suivis suite PA pour dossier MDPH depuis 2020	11									
Nb nvx candidats suivis suite au PA pour dossier MDPH depuis 2021	27									
Nbre de candidats suivis en PA ayant fait une préadmission	15									
Accompagnement à l'obtention de la RQTH	10									
Accompagnement à l'obtention de l'Orientation Professionnelle	42									
Nombre d'échanges en 2021	156									
Cap emploi/Pôle emploi	77									
Candidats	79									
Nombre candidats ayant eu un refus MDPH en 2021	3									
Nombre candidats refusant l'orientation en 2021	8									
Nombre candidats ayant eu un accord orientation CBA en 2021	8									
Nombre candidats ayant eu un accord orientation autre que CBA	9									

AU SAMSAH

Les notifications d'évaluation adressées par la MDPH au SAMSAH

L'indicateur	2021	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Quantité de notifications reçues	5	1	2	12	+4
Nombre de rapports d'évaluation réalisés	5	3	13	16	+2
Nombre d'orientations au SAMSAH	2	1	7	5	+1

Sources : tableau de bord secrétariat

Les demandes d'évaluations de la part de la MDPH ont augmenté : rapport de 1 à 5.

II.2.1.2 PENDANT L'ACCOMPAGNEMENT

A L'ESRP

La communication d'informations aux stagiaires a pour objectif de sécuriser leur parcours d'un point de vue sanitaire, social, économique, professionnel ou autre. Elle est réalisée lors des interventions sous forme d'ateliers organisés avec les partenaires :

- <u>Avec Cap emploi</u>: une réunion est organisée systématiquement à chaque sortie de session de stagiaires des formations qualifiantes. Sur 2021, une réunion a été organisée à la sortie d'une promotion SA.
- <u>Avec la CRAMIF</u>: une intervention avec les ASS de la CRAMIF est planifiée systématiquement pendant le parcours pour toutes les sessions de formation de l'ESRP (Préqualifiant et Qualifiant). Il s'agit d'informer l'usager de ses droits à l'égard de l'assurance maladie au regard de sa situation particulière et sur les actions qu'il pourrait mener pour améliorer sa situation sociale : pension d'invalidité...
 - Comme l'an passé, suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19, ces ateliers n'ont pu être menés en co-animation avec le partenaire mais ont été réalisés par les travailleurs sociaux eux-mêmes.
- <u>Avec les entreprises</u>: l'inscription, durant la SEEPH au « Duoday », des stagiaires de ces dispositifs de préorientation, du qualifiant et de la remise à niveau se fait désormais depuis quelques années: voir chapitre II.1. La connaissance pour les uns de l'entreprise et pour les autres des personnes en situation de handicap favorise l'insertion professionnelle.

95 stagiaires ont bénéficié des partenaires du service social :

- Du Val d'Oise : MDPH 95, CAF 95, CPAM 95, SSD 95, Pôle emploi 95, Cap emploi 95, Préfecture, bailleurs sociaux, CRAMIF, Mutuelle, A2H, Du Côté-Des-Femmes, France Victimes, Agefiph IDF, SAMSAH, établissements scolaires, SIAO, Banques, OFII, Caisses de retraite.
- De l'Oise: MDPH 60, CMP, SSD 60, CAF 60, A2H, MSA 60, Opérateurs énergie, Presse, Agefiph Hauts de France, GHPSO à Creil, Fournisseurs d'énergie.

Partenariat	Préo	RAN	EAA	TAI	SA	DEP	FLE	СВ	Total
Nombre total d'usagers en ayant bénéficié	36	43					16		95
(1 personne peut avoir engendré									
plusieurs types de partenariat)									
Nombre de liens	29	32	2	0		14	31	8	116
Nombre d'orientations	1	1					1		3
Nombre de collaborations	5								5
Nombre de réactivations suivi(s) extérieur(s)		10					4		14
Nombre de relais	2								2
Sollicitations partenaires									
Service social (SSD, Mairie, Epiceries etc.)	8	1					5		14
Administrations/Organismes (CAF, Préfectures, CPAM, CRAMIF, MDPH)	12	18	1				15		46
Associations (Tandem, Resto du cœur, Du côté des femmes etc.)	5	1			1		7		14
SAMSAH/SAVS								2	2

Participation à la sécurisation des parcours

L'indicateur	Cible CPOM	2021	2020	2019	2018	2017	Ecart N/N-1
Somme de rencontres en interne d'information et de sensibilisation aux usagers organisées avec les partenaires intersectoriels.	Seuil constant	9	2	?	16	6	+7
Cap emploi / Pôle emploi	de	4	2	3?	3	2	+2
CRAMIF	rencontre	0		2?	12	1	
Entreprises : Décathlon, Thales, Altran 2017 Décathlon visite entreprise 2018 (DEP)		0			1	3	
ECF		4					+4
RATP		1					+1

Source : Tableaux de bord - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 - Volet 1 - Objectif 1

Des prestations interservices d'évaluation/diagnostic de capacités à suivre une formation des stagiaires en élaboration de projet professionnels, sont réalisées entre le service de Préorientation et les services RAN ou de formations qualifiantes.

Nombre d'évaluation diagnostic par type de dispositif	2021	2020	2019	2018	2017	Evolution N/N-1
DEP	4	3	1	1	1	+1
PREO	46	22	34	97	58	+24
MDPP/RAN	11	12	13	37	15	-1
TOTAL	61	37	47	135	74	+24

Sources: Tableaux de bord coordinateurs

Les évaluations, qui ont augmenté de 65% par rapport à 2020, ont permis d'aider au choix de métier et à la décision d'orientation :

- Pour le DEP : les stagiaires ont bénéficié d'une évaluation de leurs capacités et potentialités à intégrer la formation TAI.
- Pour la Préorientation, il s'agit de l'évaluation des capacités et potentialités à intégrer les formations EAA, SA, FLE, assistante RH (TP pour le volet administratif)
- Pour la remise à niveau, les évaluations portaient sur les potentialités des stagiaires à intégrer les formations EAA, SA, TAI.

Nombre d'ateliers paramédicaux collectifs	2021
Sensibilisations/formations aux conduites à tenir en prévention des canicules.	9
Sensibilisations/formations aux gestes barrières	10
Ateliers sur la diététique	6
Nombre de bilans paramédicaux individuels	
Bilans ergo-thérapeutiques avec adaptation et installation au poste de formation	30
Bilans neuropsychologiques avec recommandations pour le parcours de formation	9
TOTAL	64

Comme par le passé mais pas encore tracé dans le rapport d'activité, les stagiaires ont bénéficié en 2021 de 64 prestations paramédicales, de formations, d'ateliers et de bilans, animées par le service médico-infirmier et en collaboration avec des prestataires externes. Ces prestations contribuent à la consolidation de leur parcours et de leur inclusion.

II.2.1.3 EN AVAL

En aval, la sécurisation du parcours des usagers passe par les relais mis en place au moment de la sortie des usagers et par les contacts pris par les professionnels auprès de ces derniers après leur sortie.

A L'ESRP

Le type de relais mis en place à la sortie pour chacun des usagers.

Source : Tableaux de bord des coordinateurs

Type de relais mis en place	NBRE	NBRE	NBRE	NBRE	Evolut °
auprès des ESMS par type	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Services hospitaliers et professionnels de santé	24	30	32	32	
(CATTP, CMP ou psychiatres privés)	24	30	32	32	-20%
Psychologique (CMP, psychologues privés)	13	4	2	30	+225%
SAMSAH	5	5	1	2	-
SAVS	3	3	0	1	-
SESSAD	1				
Associations (maladies orphelines – pers maltraitées)	2	14	2		
Service social communal et départemental (60 – 95)	0	14	44	42	
Autre lien social (Gem, famille, associations)	0		10		
Couvertures/droits : CAF, CPAM, MDPH	0	52	38		
Service public de l'emploi – Cap Emploi	28	28	4	26	-
Mission locale – Espace dynamique insertion	4	0	0	2	
ESAT - ESAT Hors les murs	2	4	1	2	-50%
EA, Intérim, Entreprises	0	0	1	27	
Autres ESSMS : ESRP, ERP, CPO, CITL, SIAMAT	104	39	112	181	+166%
Formation MO	7	9	2	5	-22%
Dispositif emploi accompagné	3	4	1		-25%
Services judiciaires / Etablissement pénitentiaire			1		
Total relais médicaux sociaux	196	206	251	323	-4,85%
Total avec relais-entreprises inclus	189	147	250	350	+28,6%

PS: plusieurs relais par stagiaire sont possibles.

L'indicateur CPOM de relais mis en place

Indicateur de relais mis		Cible	Taux	Taux	Taux	Taux	Ecart
en place		CPOM	2021	2020	2019	2018	Ecart
Taux = Somme des relais			101%	112%	131%	145%	
médico-sociaux / Nombre	ESRP	100%	(167/16	(179/16	(251/19	(323/22	-11
de sorties par dispositif			5)	0)	2)	2)	
		100%	195%	115%	196%	1059/	+80
	SAMSAH	100%	(45/23)	(15/13)	(49/25) 195%		+60

Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 1 - Objectif 1

La cible est juste atteinte en 2021 pour l'ESRP. Autrement dit il y a autant de relais mis en place que de stagiaires sortants. En ce qui concerne le service social, ce dernier a essentiellement fait de la réactivation de suivis à l'extérieur, du lien et de la collaboration avec les partenaires sociaux et administratifs durant le parcours de formations des stagiaires présents en 2021. En parallèle deux relais sociaux ont été mis en place à la sortie de la formation.

Le SAMSAH a retrouvé les taux de 2028 et 2019.

Indicateur de relais mis en place à l'ESRP

Source : Tableau de bord USI, Campus et Mediateam Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1-Volet 1- Objectif 1

Jourc	.c . rabic	Tau de l	J014 03	i, Campi	13 Ct IV	iediatea	IIII Neiei	ence or c		- Z . AA	e 1–Volet 1-	– Objeci	LII I
Dispo sitifs	An- nées	Qté sorta nt	Relais CAP emploi	Rel. Sociau x	Rel. Psy	Rel. Médi caux	SAMSA H - SAVS	Relais ESMS MP ESAT	Relais MO Forma°	Relais Entp, EA intérim	Taux	Cible en %	Ecart
FLE	2021 2020 2019 2018	11 9 10 11	NC 8	4 -	1 0 0 2	4 6 -	3 0 0	9 0 7	NC -	NC -	4/11 (36%) 13/9 (144%) 10/10 (100%) 17/11 (154%)	100	- 64
DEP	2021 2020 2019 2018	1016 19 20 23	2 2 NC	-	1 2 1 2	3 3 0 1	1 4 0 3	9 7 0 5	3 4 NC 2	1 2 1 1	20/16 (125%) 24/19 (126%) 2/20 (10%) 14/23 (61%)	100	+25
PRE O	2021 2020 2019 2018	81 42 73 109	5 4 7* 0	2 0 45 (27stg) 20	6 2 0 8	8 8 8 NT°	4 0 -	70 36 64 107	2 3 2 3	2 0 1 NC	99/81 (122%) 54/42 (128%) 126/73 (172%) 138/109 (127%)	100	+22
RAN	2021 2020 2019 2018	32 38 50 53	0 0 1 0	1 1 43 (27stg) 22	2 1 0 1	4 7 9 NT	0 1 0	13 14 48 66		0 1 NC	20/32 (63%) 24/38 (63%) 102/50 (204%) 89/53 (168%)	100	-37
EAA	2021 2020 2019 2018	12 14 13 14	0 14 NC 14	0 0 1	2 1 0 7	4 4 3 NT	0 0 0	0 0 0 -		0 3 NC 14	6/12 (50%) 22/14 (157%) 4/13 (31%) 35/14 (250%)	100	-50
CT CR	2021 2020 2019 2018	5 - 8 0		0 - 0 -	1 - 0 0	1 - 1 0	1		5	NC 0	8/5 (160%) - - 1/8 (12,5%)	100	+60
SA	2021 2020 2019 2018	8 13 14 11	6 13 NC 11	0 0 0	0 0 0 8	5 3 2 NT	1			0 1 NC 11	12/8 (150%) 17/13 (130%) 2/14 (14%) 30/11 (273%)	100	+50
TAI	2021 2020 2019 2018	0 13 6 1	0 11 NC 1	0 1 1 0	0 1 0 1	0 2 3 NT			10	0 0 NC 1	0 25/13 (192%) 4/6 (67%) 3/1 (300%)	100	

	2021	165	13	3	13	25	10	92	8	3	167/165	100	+1
	2020	160	44	2	7	31	4	66	17	8	(101)		
	2019	192	8	94	1	32	1	112	2	1	179/160		
Total	2018	222	26	(58stg)	30	32	3	185	5	27	(111%)		
				42							251/192 (131%)		
											319/222		
											(144%)		

[°] NT : Non Transmis - NC : Non Connu

Le contact à 3 ,6 et 9 mois de leur sortie : Le chargé d'insertion de l'Unité de soutien à l'insertion procède à un contact téléphonique auprès des anciens.

AU SAMSAH

La mise en place de relais a concerné 30 usagers accompagnés et sortis au 31/12/2021.

Indicateur de relais à la sortie mis en place au SAMSAH

Sources : le référent dans Mediateam

Type de relais mis en place	Nb 2021	Nb 2020	Nb 2019	Nb 2018	Taux	Cible	Ecart N/N-1
Services hospitaliers	16	4	14	20		100%	+12
et professionnels de santé							
SAMSAH			1				
Service social			4	3		100%	
Service public de l'emploi							
ESAT	2		2			100%	+2
SAVS	3	2	6	1		100%	+1
Représentant légal	12	2	1	9		100%	+10
Autre lien social (Gem, famille)	8	2	5	5		100%	+6
Autre ESSMS : CSAPA ; SAMSAH 60 et 78	4	2	6	3		100%	+2
Foyer (Belgique-France)		3					-3
Total de relais	45	15	39	41		100%	+30

Sur les 30 sortants,

La cible est atteinte avec un nombre total de relais supérieur au nombre de sortants. Le type de relais le plus mis en place reste le soin (35%) : taux supérieur à 2020 (27%)

II.2.2 Le développement de la coopération avec les partenaires

Ce chapitre souligne la mise en œuvre d'un partenariat organisé avec les autres acteurs du territoire.

Le développement de la coopération avec chacun des partenaires (MDPH, Sanitaire, Social, Médicosocial et de l'emploi) se manifeste à travers les rencontres avec ces derniers, leur fréquence et la quantification des solutions d'aval pour les usagers de l'ESRP et du SAMSAH.

II.2.2.1AVEC LES MDPH

Source: Tableaux de bord Coordinatrices

Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 1 - Objectif 1

Lorsque la Préorientation, en l'occurrence, travaille une demande de formation dans le droit commun/milieu ordinaire, l'équipe pédagogique et le stagiaire recueillent dans un premier temps des informations sur la formation retenues (programme, diplômes requis, durée de la formation, lieux, tarif...), ils se rapprochent de l'organisme de formation afin d'organiser une visite du centre de formation. Lorsque le stagiaire et l'équipe d'accompagnement ont recueilli toutes les informations sur la formation, qu'ils ont jugés que la formation est réaliste et réalisable, le référent et le stagiaire se rapproche du conseiller Cap Emploi du stagiaire afin de commencer à donner les éléments nécessaires au montage du dossier de financement.

	Type de contact	Qté	Qté	Quantité	Quantité	Evolution
		2021	2020	2019	2018	N/N-1
En	Demande de notification d'orientation	61	82	76 (NDR)	55	-26%
amont						
Pendant	Demande de prolongation de PEC	14	43	2	5	-67%
	Demande d'interruption formation	_		1	0	
	Demande de réorientation	_	10	1	2	
En aval	Demande d'orientation en ESMS par					
	circuit court suite sortie (MDPH 95 et	97	37	109	142	+162%
	60)					

	Qté	Qté	Quantit	Quantité	Evolu°
Types de réunions		2020	é	2018	N/N-1
			2019		
Equipe technique Jeunes Adultes	10	7	7	11	43%
Equipe technique Adultes	8	8	3		_
CDAPH pour l'ESRP	0		Candidat	0	
CDAPH pour le SAMSAH			ure non	0	
			retenue		
GOS (SAMSAH)	2	3	2	3	

		Qté	Qté 2020	Qté 2019	Qté 2018	Evolu°
	Type de solutions		usagers	usagers	usagers	N/N-1
En amont	Aide à la demande d'orientation auprès des MDPH	20	57	66	55	-65%
Pendant	Prolongation parcours	13	43*	4 (2 préo 2 MDPP)	5 (1 Préo 2 RAN 2 DEP)	-70%
	Réorientation		10	1	2 (2 Préo vers FLE)	
En aval	Orientation Préo à l'ESRP	5	39	109 (Préo : 30 MDPH 95 et 32 MDPH 60 MDPP : 23 MDPH 95 et 24 MDPH 60)	142 (56 MDPH 60 et 38 MDPH 95 Orientation RAN en ESRP: 29 MDPH 60 et 19 MDPH 95)	-87%

^{* 43} prolongations sont liées à la crise épidémique.

Les 13 prolongations de parcours se déclinent de la façon suivante : 7 pour le DEP + 2 pour la Préo et 4 pour la remise à niveau.59% des demandes d'orientations travaillées en amont par l'équipe sociale ont abouti à un accord de la MDPH.

Indicateurs de coopération	Cible	Résulta	Résulta	Résulta	Résulta	Ecart
avec la MDPH du Val d'Oise	CPOM	t 2021	t 2020	t 2019	t 2018	
Signature d'une convention entre la MDPH 95 et le service de préorientation Belle Alliance	1	0	0	0	0	Non attein t
Nombre de personnes identifiées en situation complexe signalées à la MDPH / Nombre de personnes ayant poursuivi son accompagnement	100%	0	0	0	0	

Source: CPOM: Annexe 2: Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Aucune convention n'a été signée. Le décret ESRP-ESPO d'octobre 2020 devrait permettre une formalisation avec la MDPH.

Dispositifs	Taux de personnes en situation complexe pour qui la coopération	Cible
	avec la MDPH a permis une continuité d'accompagnement	CPOM
ESRP	Nb pers situation complexe / Nb pers ayant suivi une formation	100%
SAMSAH	Nb pers situation complexe / Nb pers ayant poursuivi	100%
	accompagnement au SAMSAH	

Source: Campus et Mediateam - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 1 - Objectif 1

La définition de la situation complexe a été validée lors de la réunion Rapport d'étape CPOM du 17 novembre 2019.

II.2.2.2 AVEC LES STRUCTURES SANITAIRES

Le renforcement de la coopération avec les structures sanitaires en charge de la psychiatrie (CMP etc.) et hors psychiatrie se marque par les rencontres, les réunions et le nombre de conventions signées. Il en est de même pour les autres partenaires.

Psychiatrie

	Non	Nombre de conventions signées						
Liste des partenaires	2021	2020	2019	2018	Evolution			
avec ou sans conventions					N/N-1			
Espace ado de Gonesse (DEP)	0	0	En cours	0				
Hôpital Victor Dupouy	1	0		1	+100%			
Hôpital Simone Veil	1	0		1	+100%			
Hôpital Les Oliviers Persan Beaumont	1	0	1	En cours	+100%			
(SAMSAH)								
La maison hospitalière	0	0		Non				
SAMSAH PREPSY	1	1			0			
Médecins psychiatres experts agréés	0	0						
UNAFAM (voir médico-soc)								
Total	4	1	1	2	300%			

En 2021, le calcul comprend le cumul des conventions (nouvelles et anciennes) existantes.

Liste des partenaires								
avec ou sans conventions		de réunions, rencontres						
	2021	2020	2019	2018	N/N-1			
Espace ado de Gonesse (DEP)			2	0				
Hôpital Victor Dupouy	2	2	3*	2	0			
				semestrielle				
Hôpital Simone Veil	0		1	1				
Hôpital Les Oliviers Persan Beaumont	0	0	2	1				
La maison hospitalière	0		0	1				
Clinique Les Orchidées	0		1					
SAMSAH John Bost	1		1		100%			
Addictologie	0		1					
SAMSAH PREPSY	1	2			-100%			
Total	4	4	11	5	0			

^{*} dont en 2019, 1 rencontre pour évaluation de la convention : 1 avenant à venir.

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur en charge de la psychiatrie	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération : Nombre de situations individuelles	Taux = nb situation	Taux N > Taux N-1	2021	13% (24/186)	39% (32/82)
faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'usagers accompagnés (en file active)	/file active		2020	22% (32/147) 18%	(38%) 36/95
			2019	(38/213) (16% 44/272)	38% (40/104)
			2018	8/224 3,6% (8/304 : 2,6%)	37% (41/110)

Source: Campus - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 1 - Objectif 1

Pour l'ESRP:

- La file active calculée selon les préconisations ANAP donne 186 stagiaires. Soit 78 (nombre de stagiaires présents au 31 décembre 2021) + 108 (nombre de stagiaires sortis définitivement au cours de l'année 2021)
- 242 correspond au nombre total de stagiaires accompagnés du 1er au 31 décembre 2021.
- La cible n'est pas atteinte en 2021 contrairement aux années antérieures : le taux a diminué de 41%.
- 24 coopérations avec le secteur psychiatrique se décline comme suit : 2 avec les services hospitaliers ou cliniques, 7 consultations psychiatriques (en CMP ou chez un psychiatre privé) ;
 9 consultations psychologiques (En CMP ou chez un privé) et 6 avec les SAMSAH/SAVS ou associations spécialisées.

Coopération avec le secteur psychiatrique ventilé par dispositif

Dispositifs	hosp	talisation services oitaliers liniques	s ou	un	ıltations psychia MP/priv	tre	un p	lltation: sycholo MP/priv	gue	SAMSAH – SAVS spécialisé ou association		Totaux			
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
DEP	0	2	0	3	5	3	1	1	1	1	0	2	5	8	6
FLE	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	2	0	2
PREO	1	0	2	1	3	4	3	3	2	0	0	0	5	6	8
RAN	0	2	1	0	4	7	2	1	0	2	0	0	4	7	8
EAA	0	0	0	1	2	2	2	1	0	0	0	0	3	3	2
SA	1	0	0	1	4	4	1	1	0	1	0	1	4	5	5
TAI	0	0	0	1	2	7	0	1	0	0	0	0	1	3	7
СВ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	4	3	7	20	29	9	8	3	6	0	3	24	32	38

Pour le SAMSAH, la cible est atteinte avec un taux supérieur à 2020 : 39% des usagers accompagnés ont fait l'objet d'une coopération avec le secteur psychiatrique.

Hors psychiatrie

Bien que non demandé au CPOM, il nous a semblé intéressant de calculer le taux de coopération avec le secteur médical hors psychiatrie en prenant la même cible : Taux N >= Taux N-1.

Liste des partenaires avec ou sans convention		mbre de si re de conv		Evolution N/N-1			
	2021	2020	2019	2018			
Les hôpitaux	11	14	23 - 2	2	-21%		
Les médecins généralistes	67	28	44	0	139%		
Les médecins spécialistes	81	27	33	0	222%		
Les paramédicaux :							
orthophonistes, Kiné, IDE	7	4	15	0	75%		
Neuropsychologue	1	1	1				
Ergothérapeuthe	1	1	1	1			
IFSI Françoise Dolto	1	1 1					
Total	166 - 3	73 - 3	115 - 4	3	127% -0%		

Liste des partenaires avec ou sans convention		nce des iions	NI	res	Evolution N/N-1		
	2021	2020	2021	2020	2019	2018	
Les hôpitaux			2	0	2	NT°	
Les centres de santé						NT	
Les médecins						NT	
spécialistes							
Les paramédicaux :						NT	
IDE, orthophonistes,							
Kiné							
IFSI Françoise Dolto			2	2			
Total			4	2	2		

NT : Non transmis

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur hors psychiatrie	Mode de calcul	Cible CBA	Année	Résultat ESRP	Résultat SAMSA H
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération : Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'usagers accompagnés (en file active)	Taux = nb situation/ file active	Taux N > Taux N-1	2021 2020 2019 2018	89% (166/186) 50% (73/147) 54% (115/213) NC*/224	21% (17/82) 29% (28/95) 36,5% (38/104) 35,5% (39/110)
					(39/110)

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1 *NC = Non connu

Pour l'ESRP:

- La file active calculée = 186 stagiaires.
- A 90% la cible est largement supérieure à 2020
- 166 coopérations avec le secteur sanitaire se déclinent comme suit : 11 avec les hôpitaux, 67 avec les médecins généralistes ; 81 avec les médecins spécialistes et 7 coopérations avec les paramédicaux.

La ventilation par dispositif:

Dispositifs	Н	ôpita	JX	Médeci	ins géné	ralistes	Médec	ins spéc	cialistes	Paramédicaux			Totaux		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
DEP	0	1	0	3	3	3	0	1	5	0	0	1	3	5	9
FLE	1	0	3	9	5	12	6	3	12	2	0	3	18	8	30
PREO	4	2	4	9	6	15	5	4	27	0	0	0	18	18	46
RAN	5	2	2	11	7	5	11	8	7	4	2	1	29	19	15
EAA	4	3	0	2	1	18	4	6	18	3	1	0	13	11	36
SA	7	5	2	8	3	7	6	4	6	5	1	1	26	13	16
TAI	1	1	0	1	3	5	1	1	5	1	0	0	4	5	10
СВ	0	0	0	1	2	2	0	0	1	0	0	1	1	2	4
Total	22	14	11	44	28	67	33	27	81	15	4	7	114	73	166

Pour le SAMSAH:

Comme en 2020, la cible n'est pas atteinte en 2021 pour cause de pandémie. De nombreux rendez-vous chez les spécialistes pris lors du 1^{er} confinement ont été annulés et pas systématiquement reportés. La désertification médicale est un autre facteur à prendre en compte.

II.2.2.3 AVEC LES STRUCTURES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb	ées	Evolution N/N-1		
	2021	2020	2019	2018	
CRAMIF		1	1	1	
CAF (78 & 60) : mon compte partenaire		1	1	1	
Territoire d'intervention social et médico-social (SSD)			0	0	
CCAS - ASE – Mairie - Résidences sociales- Maison- relais – Bailleurs - Office HLM - Mandataires judiciaires - SAAD – Foyers jeunes travailleurs - Foyers d'accueil médicalisé SAVS – SAMSAH – CITV – CITL – SIAMAT – Missions locales	9		0	0	
UNAFAM		1	1	0	
ISM- Interprétariat		1			
Total	9	4	3	2	125%

Liste des partenaires avec ou	Nb	tres	Evolution N/N-1		
sans conventions					
	2021				
CRAMIF	0		NC		
CAF	0		0		
Territoire d'intervention social		1		0 –	-1
et médico-social (SSD)		(MASP)			
SAVS – SAMSAH	3	5	8	0 –	-2
CITVS	0		3	0 –	
CITL	0		2	0 –	
SIAMAT	0			0 –	
Autres : à préciser ECF	1				+1

NC : Non confirmé - NT : Non transmis

Indicateur de renforcement de la coopération avec les ESMS	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
				56%	60%
Taux de situations	Taux =	Taux N	2021	(105/186)	(49/82)
individuelles faisant l'objet	nbr	> Taux			
d'une coopération :	situation/	N-1	2020	49%	NT/95
Nombre de situations	file active			(72/147)	
individuelles faisant l'objet					68%
d'une coopération /			2019	80%	71/104 :
Nombre total d'usagers				(170 /213)	92%
accompagnés (en file					63/68 :
active)			2018	0,33%	38%
				(1/304)	42/110:
					61%
					42/69 :

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

A l'ESRP : le taux est supérieur à 2021 et la cible est donc atteinte (Relais sociaux + SAMSAH/SAVS + Autres ESMS)

Au SAMSAH: la cible n'est pas atteinte même si pas si éloignée de 2019

II.2.2.4 AVEC LES ACTEURS DE L'EMPLOI

En milieu ordinaire

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb conventions signées ou courrier d'intention de partenariat					
	2021 2020 2019 2018					
Cap emploi – SPE	4	0	2	0		
Société Intérim sur les salons et au CBA		0	0	0		
Missions locales	2	0	2	0		
Ecole de la 2 ^e chance	1	0	0	0		
France bénévolat		0	0	0		
Boutique solidaire		0	0	0		
Secours catholique		0	0	0		
ECF	1					
TOTAL	8	0	4	0		

Liste des partenaires avec ou sans	1	res			
conventions (ESRP et SAMSAH)	2021	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Cap emploi – SPE (RAN/PREO)	4	2 (visio)	2	3	50%
Agefiph (appel à projet PAC)	6	1 (visio)			60%
Société Intérim sur les salons et au CBA			NC	3	
(à la sortie des formations)					
Missions locales	2		2		+100%
Ecole de la 2 ^e chance	1		1		+100%
France bénévolat				13	
Boutique solidaire			1		
Secours catholique			2		
Autres : EDI/SESSAD	2				+100%
ECF	4				+100%
Total	19	3	8	19	+ 533%

En 2021, les équipes ont mis les bouchées doubles pour rattraper 2020 et la dépasser largement.

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur de l'emploi en MO	Mode de calcul	Cible CPO M	Ann ées	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Le taux d'usagers ayant réalisé un	Nbr usagers		2021	189/186 : 102%	0
stage en milieu ordinaire = Nombre d'usagers ayant trouvé un stage en	/total accompagnés	75%	2020	133/147 : 90%	0
entreprise / Nombre total des usagers accompagnés (file active)			2019	245/213 : 115%	1/104°
			2018	295/304 : 97%	0

Source: Campus – Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

En Le résultat obtenu à l'ESRP dépasse le taux attendu.

A **L'ESRP**, les stagiaires FLE et certains en RAN ne font pas de stage. Malgré tout le taux s'explique car certains stagiaires peuvent réaliser plusieurs stages en entreprise. Il ne prend pas en compte les stages en ESAT (voir ci-dessous).

En milieu protégé (ESRP et SAMSAH)

Liste des partenaires	Non	nbre de co	nventions	signées	Evolution	
avec ou sans conventions	2021	2020	2019	2018	N/N-1	
ESAT du Vallois				1		
ESAT P de Mondoloni				3		
CITL L'APAJH 95	1			1		
CITVS J. Bost (Jouy le Moutier)			1			
ESAT L'avenir (Persan)			2	1		
ESAT L Armme			2	2		
ESAT Père La chaise				3		
ESAT Marville				1		
ESAT ANAIS Saint Ouen l'Aumône				1		
(SAMSAH)				I		
ESAT Haarp d'Ezanville	2	2	1			
ESAT Le Castel			2			
ESAT des Bellevues			1			
ESAT Les Ateliers du Val d'Argent		1				
ESAT CAT La Hétraie	1	1				
ESAT Jean Claude Gauthier		1				
ESAT - EA le Colombier		1				
ESAT Val d'Argent (Argenteuil)						
ESAT La Montagne (Montigny)						
ESAT Villiers le Bel						
ESAT Soisy-sous-Montmorency						
ESAT Eragny						
ESAT de Taverny						
ESAT de Sens	1					
Total	5	6	9	13	-17%	

[°] Au **SAMSAH** aucun usager n'a réalisé de stage en entreprise en milieu ordinaire en 2021.

Liste des partenaires du MP avec ou sans conventions	Nb réuni	ons, rencor	ntres et fr	équence	Evolution N/N-1
	2021	2020	2019	2018	
ESAT du Vallois		NT		1	
ESAT P de Mondoloni		NT		1	
CITL L'APAJH 95	1	NT		1	
CITVS J. Bost (Jouy le Moutier)		NT	3		
ESAT L'avenir (Persan)		NT	2	1	
ESAT de l'Armme (St Leu La Forêt)	1	1	4	1	
ESAT Père La chaise		NT		1	
ESAT Marville		NT		1	
ESAT ANAIS (Saint Ouen l'Aumone		NT		15	
)				13	
ESAT Haarp (Ezanville)	2	NT	1		
ESAT Le Castel		NT	2		
ESAT des Bellevues		NT	1		
ESAT Val d'Argent (Argenteuil)	1	1			
ESAT La Montagne	1	1			
(Cormeilles en Parisis)					
ESAT Simone et André Romanet	1	1			
(Domont)					
ESAT (Soisy-sous-Montmorency)		1			
ESAT (Taverny)		1			
CAVA (Nanterre)		1			
ESAT la Hêtraie (Jouy le Moutier)	1				
ESAT de Sens	1				
Totaux	9	7	13		+28%

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur de l'emploi en MP	Cible CBA	Anné es	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Le taux d'usagers ayant réalisé un stage en		2021	5/194 (2,5%)	4/56 (7%)
milieu protégé = Nombre d'usagers ayant	2%	2020	6/133 (4,5%)	0
trouvé un stage en ESAT / Nombre total des	∠%	2019	3/192 (1,6%)	3/68 (4%)
stages en entreprises		2018	4/224 (1,7%)	3/69 (4%)

Bien que non demandé au CPOM, il nous a semblé intéressant de calculer le taux de coopération avec le secteur de l'emploi en milieu protégé mais en baissant la cible à 2% compte tenu du public accompagné.

Le taux d'usagers de l'ESRP n'inclut pas les stagiaires FLE et certains en RAN/MDPP.

Les faibles taux, qui augmentent légèrement, s'expliquent :

- A L'ESRP : le public accompagné est majoritairement autonome ;
- Au SAMSAH : le public accompagné est très éloigné de l'emploi.

II.2.3 La participation à la mise en œuvre du dispositif « Réponse accompagnée pour tous »

La participation au dispositif « Réponse accompagnée pour tous » se traduit par :

- Notre participation aux réunions départementales « Groupe opérationnel de synthèse » ;

- L'obligation de justifier aux autorités tout éventuel refus d'accueil d'un usager bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG) ;
- Le nombre d'admissions réalisées à l'ESRP ou au SAMSAH suite aux situations prioritaires présentées par la MDPH lors des revues coordonnées ou en dehors de celles-ci
- Le nombre d'admissions réalisées à l'ESRP ou au SAMSAH suite aux situations urgentes présentées à notre initiative
- Le nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 1, d'un GOS 2 ou hors GOS
- Notre participation au déploiement du Système d'Information « Suivi des Orientations » (SISO).

Taux de participation aux Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS)

Indicateurs de participation aux groupes opérationnels de synthèse	Cible CPOM	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat 2018	Écart
Nombre de présents aux réunions GOS / Nombre de convocations GOS par la MDPH	100%	2/2	3/3	2/2	3/3	-

Source : Agenda Resp. service - Données MDPH

Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

Le taux de participation aux GOS : permet d'appréhender l'implication des ESMS dans le cadre du dispositif d'orientation permanent piloté par la MDPH.

Nous avons en 2021, participé à 2 GOS 1 de niveau 1 et 1 de niveau 2.

Taux de refus motivés pour des personnes avec un PAG

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat 2018	Écart
Nombre de refus justifié / Nombre de refus d'accueil de personne avec un PAG	100%	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	-

Source: Direction - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

Cet indicateur ne correspond pas actuellement aux pratiques mises en place dans le Val d'Oise. En effet, la MDPH du Val d'Oise ne propose pas à un établissement la prise en charge d'un PAG et, de fait, les établissements n'ont pas à refuser un PAG. Les PAG se construisent avec les établissements. L'ARS tient néanmoins à maintenir cet indicateur dans le cas où les pratiques changeraient.

Taux de situations prioritaires présentées par la MDPH en revues coordonnées et admises dans les ESMS

Indicateurs	Cible	Résultat	Résultat	Résultat
	CPOM	2021	2020	2019
Nombre de situations prioritaires présentées en revues coordonnées et admises dans les ESMS / Nombre d'admissions réalisées à l'ESRP et au SAMSAH X 100		Aucun	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

^{*} Donnée « cible » : sans objet, la cible n'étant pas quantifiable. Toutefois, la remontée des informations concernant la participation des établissements à la mise en œuvre du dispositif RAPT est essentielle pour les dialogues lors des comités de suivi.

Taux de situations prioritaires* présentées par la MDPH en dehors des revues coordonnées et admises dans les ESMS

Indicateurs	Cible	Résultat	Résultat	Résultat
	CPOM	2021	2020	2019
Nombre de situations prioritaires présentées hors revues coordonnées et admises dans les ESMS / Nombre d'admissions réalisées à l'ESRP et au SAMSAH X100	Sans objet	Aucun	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de situations urgentes présentées admises à notre initiative

Indicateurs	Cible	Résultat	Résultat	Résultat
	CPOM	2021	2020	2019
Nombre de situations urgentes à l'initiative du gestionnaire / Nombre d'admissions réalisées à l'ESRP et au SAMSAH X100		Aucun	Aucun	Aucun

Source: Direction - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés à l'issue d'un GOS 1

<u> </u>				
Indicateurs	Cible	Résultat	Résultat	Résultat
	CPOM	2021	2020	2019
Nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 1/	Sans	Aucun	Aucun	Aucun
Capacité de l'ESRP ou du SAMSAH	objet	Aucun		Aucun

Source: Direction - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés à l'issue d'un GOS 2

Indicateurs	Cible	Résultat	Résultat	Résultat
	CPOM	2021	2020	2019
Nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 2/	Sans	Augun	Augun	Augun
Capacité de l'ESRP ou du SAMSAH	objet	Aucun	Aucun	Aucun

Source: Direction - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés hors GOS

Indicateurs	Cible	Résultat	Résultat	Résultat
	CPOM	2021	2020	2019
Nombre de PAG signés hors GOS / Capacité de l'ESRP ou du SAMSAH	Sans objet	Aucun	Aucun	Aucun

Source: Direction - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Participation au déploiement du système d'information suivi des orientations

• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•				
Indicateurs	Cible	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	
indicateurs	CPOM	2021	2020	2019	2018	Écart
Dates de mise à jour du SISO	100%	100%	Non	Non	Non	0
1001 00 0100			connu	connu	connu	

Source: Direction - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 1 - Volet 2 - Objectif 3

^{*} Situation prioritaire : il s'agit des situations présentées par la MDPH lors des revues coordonnées et hors revues coordonnées (soit 2 par an)

La mise en place du système d'information du suivi des orientations au niveau du Val d'Oise est en cours. Les formations pour le remplissage du ROR ont été suivies et le Répertoire opérationnel des ressources a été renseigné et validé par l'ARS et le CD pour le SAMSAH et l'Etablissement et service de réadaptation professionnelle. La formation pour la gestion de Viatrajectoire est en cours, niveau perfectionnement.

II.3 LE DEVELOPPEMENT

II.3.1 Les réponses aux appels à projets

En Mars 2021, l'établissement a démarré une Prestation d'Analyse des Capacités confiée par l'AGEFIPH pour des demandeurs d'emploi TH suivis par le service public de l'emploi (SPE) : Pôle emploi, Cap Emploi et Mission locale.

Au 31 décembre 2021, 49 fiches d'orientation sur la prestation ont été reçues, 26 prestations ont été réalisées, 11 annulées par les bénéficiaires et 12 étaient en cours de réalisation. Les évaluations portaient essentiellement sur des bilans médicaux et ergo thérapeutiques au regard du projet professionnel des personnes.

II.3.2 Les nouveaux dispositifs A L'ESRP

L'expérimentation d'une session de formation à double niveau (EAA/SA) se poursuit et s'ancre un peu plus dans la réalité de l'accompagnement ainsi que dans les pratiques des professionnels du qualifiant tertiaire administratif.

En effet, ce mode de fonctionnement ouvre des possibilités d'individualisation, voire même de personnalisation des parcours, notamment pendant les périodes de stages en entreprise où pour certains usagers des opportunités de stages en alternance peuvent s'ouvrir avec des propositions d'emploi à la clé.

Cependant, même si ce fonctionnement semble correspondre à des profils SA (plus autonomes), certains stagiaires avec un profil EAA doivent être davantage interrogés ou préparés avant leur admission en double niveau afin d'atténuer un sentiment d'inefficacité pédagogique.

II.3.3 Les études de développement en cours

Suite à la parution du décret sur les ESRP et ESPO en octobre 2020, une réflexion s'est amorcée afin de prendre compte des attendus :

- Un groupe de travail territorial (auquel participent les 3 ESRP du 95, la MDPH ainsi que Pôle Emploi et Cap Emploi du 95) a été constitué afin de réfléchir à la déclinaison de ce décret dans nos activités et services. L'idée d'une plateforme d'évaluation commune a été énoncée par les différents participants à ce groupe de travail.
- Le groupe y travaille. 3 réunions ont déjà été tenues à ce sujet en 2021. Celles-ci se poursuivent sur 2022.
- Au sein de l'établissement, la création d'une plateforme d'accès aux métiers du tertiaire administratif et commercial est en cours de finalisation pour être proposé aux stagiaires à partir de Septembre 2022.
- De la même façon, une autre plateforme d'accès dédiée aux métiers du transport et de la logistique est également en cours d'élaboration et sera proposée d'ici la fin de l'année aux stagiaires.

III . LES USAGERS ET L'ACCOMPAGNEMENT

III.1 L'ESRP

III.1.1 LA MISSION DE L'ESRP

L'ESRP a pour mission : l'intégration professionnelle et sociale durable en milieu ordinaire de travail (ceux pour lesquels c'est possible) ou en milieu protégé de travail (ceux pour lesquels c'est nécessaire) de la personne reconnue « Travailleur Handicapé » à la suite d'un accident ou d'une maladie.

III.1.2 LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service 2018-2022 a été validé en décembre 2018 par les membres du Conseil d'administration.

En 2019, un plan d'action, issu de ce projet de service a permis de travailler sur l'ingénierie de formation et pédagogique de l'ensemble des dispositifs. Ainsi, une programmation a été définie et des groupes de travail ont été constitués afin de permettre à chaque équipe dédiée de réfléchir aux contenus, séquences, démarches et outils pédagogiques de son dispositif. Ce travail a concerné en 2019, les dispositifs suivants : Préorientation, Remise à niveau-FLE, formations qualifiantes. Il s'est poursuivi en 2020 et 2021 et a permis de le finaliser pour l'ensemble des dispositifs. Il reste à valider l'ensemble des travaux au niveau institutionnel.

Ce travail sera très utile dans l'individualisation des parcours.

III.1.3 LES NOUVEAUTES DE L'ANNEE

L'établissement a conduit une prestation d'analyse des capacités financée par l'Agefiph auprès de demandeurs d'emploi TH orientés par le SPE : Pôle emploi, Cap Emploi, Missions locales.

III.1.4 LA PRESENTATION DU SERVICE ET DU PUBLIC ACCOMPAGNE

III.1.4.1 Les horaires

DE L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

L'ESRP est ouvert tous les jours de la semaine et accueille les stagiaires du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Ces derniers réalisent un temps hebdomadaire de travail de 30 heures ; ce qui correspond pour les stagiaires de la formation professionnelle à un équivalent temps plein.

Le mercredi après-midi, l'ESRP est fermé et le vendredi après-midi, tous les dispositifs terminent leur formation à 15h.

D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU SERVICE

L'accompagnement à l'ESRP comprend des temps d'accompagnement pédagogique ainsi que des temps d'accompagnement médico-psycho-social. Il s'agit d'un accompagnement pluridisciplinaire qui donne sens à la réadaptation professionnelle. Certains temps sont personnalisés au regard des besoins et attentes des stagiaires.

Les professionnels de l'ESRP sont présents sur le centre selon l'amplitude suivante : 8h30- 17h30.

DES ASTREINTES

Une astreinte technique et administrative est mise en place du vendredi soir à 18h au dimanche soir à 18h; heure à laquelle les stagiaires internes peuvent revenir à l'hébergement. A compter du 1^{er} janvier 2019 les sites de l'internat sont fermés le week-end.

III.1.4.2 Les types de réunion

Les équipes participent à de nombreuses réunions et groupes de travail : institutionnelles, qualité, d'équipe, de synthèse, d'admissibilité/admission, avec les partenaires, avec et sans usagers, etc.

Les types de réunions	Leur fréquence	2021	2020	2019	2018	Evol° N/N-1
Institutionnelles	5 par an : vœux, petit déjeuner,	0	2	4	4	
D'équipe	Hebdomadaire et par dispositif	98+21	102	84	76	+17%
Référent (Entretiens stagiaire)	Régulièrement	1058	813°°	994°	534	+30%
De synthèse / RAPP	Entrée, sortie, exceptionnelle	375	336**	334*	168	+12%
D'admissibilité / Commission admis°	Avant chaque entrée, tous les 2 mois	10	8	12	8	+25%
Partenariat / réunion avec partenaires	A chaque fois que le parcours le nécessite ou que le partenaire nous sollicite	25	7	13	4	+257%
Groupes de travail Commission /thème	Projet de service ESRP	49	9	16	24	+444%
Qualité : suivi PAQ, suivi PE	Réunions : selon CSPE – Qualité Chefs de service	5	2	0	12	+150%
D'entretiens familiaux	Après chaque RAPP et situations exceptionnelles	44	36			+22%

2019: ° 244 MDPP+ 219 PREO+ 531 QUAL (1 entretien par mois par stg)

2020

III.1.4.3 Le public accueilli – description des personnes admises dans l'année

Les personnes admises dans l'année sont celles ayant signé un DIPEC⁵ au cours de l'année.

L'AGE

Tranche d'âge	Nombre de personnes							
Transite a age	2021	2020	2019	2018	2017			
Moins de 20 ans	8	10	9	9	13			
21 à 30	35	45	49	49	65			
31 à 40	33	31	52	63	74			
41 à 50	89	60	88	97	76			
51 à 60	65	60	71	86	78			
61 et plus	12	5	3	2	4			
Total	242	211	272	306	310			

^{* 125} MDPP+146 PREO+63 QUAL (37 entrées+26 sorties)

^{°° 155} MDPP/FLE + 126 PREO+ 52 DEP + 480 QUAL (1 entretien par mois par stg)

^{** 147} MDPP/FLE+84 PREO+49 DEP+56 QUAL (73 entrées+97 sorties)

La fluctuation des données provient d'un accompagnement personnalisé renforcé en réponse aux besoins du stagiaire et de l'entreprise.

⁵ DIPEC : document individuel de prise en charge = contrat de séjour

Nous notons en 2021, une légère augmentation du nombre de stagiaires accompagnés. Cependant, cela n'atteint pas le niveau des années précédentes (2017, 2018 et 2019). La répartition par tranche d'âge est stable.

Moyenne d'âge	AGE			
par dispositif				
	2021	2020	2019	
СВ	46	45	39	
DEP	21	20	21	
EAA	48	47	43	
FLE	49	46	48	
MDPP	47	46	47	
PREO	43	46	43	
SA	43	39	40	
TAI	43	44	42	
Moyenne générale	43	40	41	

L'âge moyen général est de 43 ans et est supérieur à celui de 2020. Les dispositifs recevant le public le plus âgé sont : les dispositifs EAA, FLE, MDPP La moyenne d'âge du DEP (21 ans) est justifiée par le fait que le public est âgé de 16 à 25 ans.

LE SEXE

Sexe	Nombre de personnes								
Jeke	2021	2021 2020 2019 2018 2017							
Homme	120	107	140	166	159				
Femme	122	104	132	140	151				
Total	242	211	272	306	310				

Nous atteignons presque sur cette année 2021, une mixité du public : Hommes 0,50% ; Femmes 0,49% Nous notons que l'écart entre les deux genres se resserre d'année en année au sein de l'établissement. On est quasiment sur une parité hommes/femmes.

LA SITUATION FAMILIALE

La situation familiale permettant de discerner les stagiaires vivant seul, en couple, en colocation ou chez autrui avec ou sans enfant à charge au domicile ou hors domicile n'est pas une donnée recueillie dans la base.

LA PROVENANCE GEOGRAPHIQUE

Département	Nombre de personnes						
domiciliation	2021	2020	2019	2018	2017		
95	156	118	134	131	139		
60	63	73	115	141	123		
IDF	20	18	15	21	21		
Province	3	2	3	6	16		
DOM TOM	0 0 5 7 11						
TOTAL	242	211	272	306	310		

Nous notons une baisse très significative des stagiaires provenant de l'Oise. Ces derniers ne représentent même plus le tiers de l'effectif global

Les stagiaires provenant du Val d'Oise représentent quant à eux 64% de l'effectif total.

LA SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

Lieux de vie	Nombre de personnes						
	2021	2020	2019	2018	2017		
Logement personnel : propriétaire et locataire	197	140	216	240	227		
Hébergé	41	60	51	56	75		
En famille d'accueil	1						
Hôtel – Hôtel social			3	1	1		
Foyer jeune travailleurs	2			1	1		
Autres : sans domicile,	1		2	8	6		
etc.							
Total	242	211	272	306	310		

Ressources : Campus

LA SITUATION RELATIVE A L'EMPLOI

La situation relative à l'emploi permettant de discerner les stagiaires avec ou sans activité, en recherche d'emploi en MO ou MP ou en retraite au moment de leur entrée n'est pas une donnée recueillie dans la base

En revanche nous disposons de la durée d'inactivité avant d'intégrer une formation dans notre établissement.

Nous présentons la durée d'inactivité en séparant les secteurs de formation : qualifiant (SA EAA TAI CB), préqualifiant (MDPP+FLE) et préorientation (DEP+PREO).

Durée d'inactivité		Qualifiant						
En qté et en %	2021 2020 2019 2018				N/N-1			
Sans emploi depuis moins d'1 an	6;9%	8 ; 11%	9 ; 11%	12 ; 17%				
Sans emploi depuis 2 ans ou plus	32 ; 49%	25 ; 34%	31 ; 38%	34 ; 48%				
Sans emploi depuis 1 à 2 ans	15 ; 23%	26 ; 36%	24 ; 30%	12 ; 17%				
N'a jamais travaillé	9 ; 14%	9 ; 12%	12 ; 15%	9 ; 12%				
En emploi	3 ; 5%	5;7%	5 ; 6%	4 ; 6%				
Total	65 ; 100%	73 ; 100%	81 ; 100%	71 ; 100%				

Près de la moitié des stagiaires sont sans emploi depuis 2 ans ou plus. Cette donnée se confirme par rapport aux 3 dernières années.

Durée d'inactivité en qté et en %	PREQUALIFIANT		Evolution N/N-1	DEP +PREO		Evolution N/N-1				
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
Sans emploi										
depuis moins d'1	18	4;	7;	8;		14	0	13;	17;	
an	10%	4%	8%	9%		10%		12%	12%	
Sans emploi	89	70 ;	39;			75	0	37;	50;	
depuis 2 ans ou	50%	71%	49%	45 ;		56%		33%	34%	
plus				51%						

Sans emploi	26	14;	19;	20;		28	0	11;	28;	
depuis 1 à 2 ans	15%	14%	24%	22%		21%		10%	19%	
N'a jamais	44	9;	12;			13	40	49 ;	45;	
travaillé	25%	10%	15%	11;		10%	100%	44%	31%	
				12%						
En emploi	0	1;	3;			3	0	1;	6;	
		1%	4%	5;6%		3%		1%	4%	
	177	98;	80;	89 ;		133	40	111;	146 ;	+232%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	+81%	100%	100%	100%	100%	

LES MESURES DE PROTECTION

2 mesures de curatelle comme en 2019. Cela reste faible globalement

Mesures de	Non	nbre de	s DEP	Evolution		
protection en cours	2021	2020	2019	2018	N/N-1	
Sans mesure						
Curatelle	1	2	2	1	-1	
Tutelle						
MASP						
Autres:						
Contrat jeune majeur	2	1		2	+1	
Suivi AEMO				1		
Total	3	3	2	4	-	

LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'ADMISSION

Ces données sont connues dans les dossiers des candidats mais non exploitables statistiquement. A développer.

LES TYPES DE DEFICIENCES

Types de déficiences		Nombre o	le personnes	
(principales)	2021	2020	2019	2018
Intellectuelles	5	6	4	7
Viscérales	43	28	52	65
Psychiques dont TSA	15	27 (13%)	27 (10%)	20
				(6%)
TSA	6	11	11	7
Du langage et des	3	5	6	11
apprentissages				
Visuelles	3	2		3
Motrices	40	62 (29%)	130 (48%)	169 (55%)
Auditives	3	3	4	1
Plurielles	11	12	11	6
Cérébro-lésés				
Relationnelles et				
comportementales				
Autres	113	55 (26%)	27 (10%)	24
Total	242	211	272	306

LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Durée	Nombre de personnes						
d'accompagnement	2021	2021 2020 2019					
< un an	59	21	142	186			
De 1 à 2 ans	14	53	130	120			
De 3 à 5 ans	36	24	0	0			

La diminution constatée en 2020 est représentative d'un changement de mode de calcul. En effet, le calcul porte désormais sur les stagiaires définitivement sortis au cours de l'année (depuis la date de leur 1° entrée dans le centre).

L'ACTIVITE

	Nombre secteur PRE				Nombre secteur Qualifiant			
File active	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
Nbre de personnes total de la file active sur l'année au 31 12	123	75	191	235	63	72	81	71
Nbre de personnes effective- ment prises en charge et admises (DIPEC)	123	75	191	235	63	72	81	71
Nombre de personnes vues pour la 1e fois***	161	102		224	32	33		47
Nombre de personnes sorties dans l'année au 31 12	140	121	151	196	25	39	41	26
Nombre de personnes sur liste d'attente	0	0		0	0	72		0

Source : Campus : Suivi stagiaire – dossier séjour – recherche programmée – stagiaires TH présents au cours de la période 01/01/N au 21/12/N + Suivi séjour : sorties au cours de l'année N

LE PROCESSUS D'ADMISSION

Les données du service d'admission

Les candidats = nombre de notifications reçues des MDPH

Les demandes d'information en préaccueil = nombre de personnes venues

L'entrée dans le processus d'admission = formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active = préadmission

Les nouvelles admissions réalisées = signature contrat de séjour

		No	mbre			Non	nbre	
Admissions au cours de		Inte	ernat		Externat			
l'année	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
Les candidats	32	86	342	301	245	161	396	302
Les demandes d'information	51	55	127		120	91	210	
en préaccueil			27	166			58	210
L'entrée dans le processus	45	67	49	100	171	160	81	151
d'admission								
Les nouvelles admissions	23	9	75	78	170	126	124	144
réalisées								
Le nombre d'admissions		0	0	0		0	0	0
dans le cadre d'un GOS								

^{**} PRE = FLE+MDPP+PREO+DEP *** QUALIFIANT = EAA+SA+TAI+CB

L'origine de la demande d'admission

Les données relatives à l'origine de la demande d'orientation par « La personne elle-même ; La famille ou les aidants ; Le représentant légal ; La MDPH ; Le secteur social ; Le secteur sanitaire ; Le secteur associatif ; Le secteur médico-social ; Le SPE et Autres » ne sont toujours pas connues.

Les motifs de non-admission

Motifs de non admission, d'abandon	Nombre 2021	Nombre 2020	Nombre 2019	Nombre 2018	Nombre 2017
A trouvé un travail	0	11	0	10	18
Pas de suites données par la personne	73	93	67	299	122
Troubles jugés incompatibles avec la prise en charge offerte	1	2			
Non adéquation de l'orientation	11*	10			
Non-conformité avec l'agrément	0	0			
Saturation service / manque place hébergt	11	21	33	201	48
A trouvé un autre stage de formation	38	37	67	104	21
La date d'entrée ne convient pas	2	14	12	36	1
Difficulté financière	0	0	0	7	5
Éloignement familial	0	0	0	3	3
Problème de santé	0	3	0	3	7
Refus de la MDPH	0	1	0		1
Situation sanitaire liée au COVID-19	38	1			

Sources: Tableaux de bord service des admissions

LE PARTENARIAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Partenariat dans l'accompagnement	Nombre 2021	Nombre 2020	Nombre 2019	Nombre 2018
Avec les professionnels de santé				
Avec Services hospitaliers				
Avec les établissements et services médico-sociaux	99	90	138*	185
Avec les centres de ressources, centres de références				
Avec l'ASE, la protection de l'enfance	2			
Avec un autre secteur social	14	20	58	42
Partenariat entreprises et administrations (2019 SP			2	10
Sarcelles + Vitalliance) Dont formalisés par une				3
conven°				

^{*} Il y a eu 90 orientations dans des établissements et services médico-sociaux pour la Préorientation et le DEP en 2020, 38 pour le MDPP, 9 pour le FLE.

Il y a eu pour :

- La Préo : 70 orientations en ESRP, 1 au SAMSAH, 1 en SAVS.

- Le DEP: 9 orientations en ESRP, 2 en ESAT ou MISPE, 1 en SESSAD.

- Le MDPP/RAN: 12 orientations en ESRP

- Le FLE: 4 orientations en ESRP

^{*}Nous notons 11 personnes en Non adéquation de l'orientation. Il s'agit de candidats qui n'ont pas les prérequis pour entrer en formation dans l'année. Cela ne signifie pas qu'ils ne rentreront pas ultérieurement.

LES TYPES D'ACTIVITES COLLECTIVES ORGANISEES DANS L'ANNEE

Sources: TdB Coordinateurs, Service social

Type d'activités collectives		Quant	ité		No	mbre de participants			
Type a activites collectives	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	
Journée de l'été : « Projet	1				130				
des projets »									
Projets collectifs	14	2	12	23		134		345	
Ateliers théâtre DEP	38	NT	NT	36		NT		22	
Culture du cœur (dont Allo		5				134			
l'artiste)									
Ateliers sociaux (budgets,	60	21	42	NC*		220		NC*	
droits et handicap)				2				40	
Ateliers esthétique				2				40	
maquillage	10	,	0	2		00		10	
Ateliers confiance en soi	12	6	8	3		80		10	
Spectacle théâtre	2			1				132	
Conte et musique	40	2		1	0 \ 10	0.140	00	44	
Activités physiques et	18 séances	3 séances : 2 créneaux	9	24	8 à 10	8 à 10 pers/	20	26 par séances	
sportives	de 2h	par séances			pers par créneau	Créneau soit 49		seances	
Sortie piscine	6		2			8			
Sophrologie / préparation	6		NT	10		20 /	10	20 /	
mentale aux examens	groupes 42 séances					séances		S éances	
Journées pédagogiques	1		2	1	20	54	1	132	
(Fête des secrétaires et						19			
culture générale.)									
Pot d'accueil		2							
Repas « amélioré » sortie de	5								
promotion (respect mesures		3							
barrières au self)									
Repas fin d'année		1	1	1		> 100	>	> 200	
(2020 : au plateau)							200		
Semaine développement		1				10			
durable									
Ateliers hébergement° dont		6	38	87		65	87		
soirée Karaoké (hors Covid)									

NC*: non connu - NT: non transmis ° Le taux de fréquentation aux ateliers hébergement a été diminué en période de pandémie du fait de l'interdiction de certains ateliers.

LES PROJETS PERSONNALISES

Projets personnalisés	2021	2020	2019	2018
Nombre de projets personnalisés nouveaux dans l'année	177	107	176	222
Nombre de projets personnalisés réactualisés dans	212	180	219	108
l'année (RAPP 2, RAPP 3 et prolongement de parcours)				

Source : campus

LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre de fins d'accompagnement (fin de formation)

Par dispositif	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
	2021	2020	2019	2018
FLE	11	9	10	11
DEP	16	32	20	23
PREO	81	42	71	109
RAN – MDPP	32	38	50	53
CTRIV	5	0	8	0
EAA	12	14	13	14
SA	8	13	14	11
TAI	0	12	6	1
TOTAL	165	160	192	222

Source: campus

Pour le DEP, sur 28 stagiaires, 9 stagiaires ont définitivement quitté le DEP en 2021 :

- 7 stagiaires ont bénéficié d'une prolongation d'une année supplémentaire et sont encore présents sur le dispositif en 2022. ; ce qui permet d'approfondir pour ces derniers le travail d'éducation et d'élaboration professionnelles.
- Il y a eu pour le DEP 9 orientations en ESRP, 2 en ESAT ou MISPE, 1 en SESSAD
- Il y a eu pour la Préo 70 orientations en ESRP, 1 au SAMSAH, 1 en SAVS.

Pour les MDPP 33, sur 17 stagiaires :

- 1 stg a été orienté pour la formation RH,
- 1 stg a été orienté pour une formation préqualifiante tertiaire,
- 3 stg se sont vus préconiser une prolongation de leur RAN,
- 1 stg a été orienté pour la formation Secrétaire Comptable (déjà notifié),
- 3 stg ont été orientés en SA (déjà notifiés),
- 3 stg ont été orientés en EAA (dont 2 déjà notifiés),
- 3 stg ont été orientés en TAI (déjà notifiés),
- 1 stg a été orienté en BCP ARCU
- 1 stg a eu une double orientation SAMSAH et ESRP

Pour les MDPP 34, sur 14 stagiaires :

- 1 stg a été accompagnée sur un projet de vie,
- 2 stg se sont vues préconisées une prolongation de leur RAN,
- 1 stg a été orienté pour la formation Technicien métreur (déjà notifié),
- 2 stg ont été orientés pour la formation Comptable Assistant,
- 1 stg a été orienté pour IDI,
- 1 stg a été orientée pour TAI,
- 4 stg ont été orienté pour EAA (dont 1 déjà notifié),
- 1 stg a été orienté pour SA (déjà notifié)

Chez les MDPP 35, il y a eu un départ volontaire.

Pour les FLE 4, sur 9 stagiaires :

- 1 stg a été accompagné sur un projet de vie,

- 3 stg ont été orientés vers THREIFLE à l'ANR,
- 2 stg ont été orientés en PREO,
- 3 stg ont été orientés en RAN (dt 1 déjà orientée pour la RAN à FORJA).

Les motifs de sorties

Source : Campus (Etat : sortie de stage anticipée raisons)

Motifs de sorties	2021	2020	2019	2018	2017
Réorientation	2	8	2	6	4
A trouvé un emploi		2	2	2	13
Abandon pour raison incapacité		0			
d'apprentissage					
Abandon pour raison de santé	1	3	3	5	8
Abandon pour raison sociale / socio-	8	0	10	14	15
économique (volontaire et/ou raison					
administrative)					
Raison disciplinaire		0			
Décès	2	0			
Autre : à préciser Reprise d'études		2			
Départ volontaire		6			
TOTAL	13	21	17	27	40

Les raisons liées à l'aspect économique ou social (budget, logement, précarité) ou de santé (maladie non stabilisée) peuvent conduire à des interruptions de parcours et de prise en charge. Ces situations renforcent la vulnérabilité des personnes accompagnées même si les professionnels essayent de mettre en place des relais à la sortie.

Le taux de réussite

Type de	An-	Nombre	Taux	Réussite	Taux	Nombre	Taux
forma°	Nées	réussite	réussite	partielle	Réussite	Refusé	Refusé
					partielle		
FLE	2021	7/7	100%				
	2020	6/9	67%				
	2019	9/9	100%				
	2018	9/10	90%			1/10	10%
EAA	2021	8/10	80%	2/10	20%		
	2020	13/14	100%				
	2019	11/12	91%	1/12	8%		
	2018	9/12	75%	3/12	25%		
SA	2021	6/6	100%				
	2020	11/13	100%				
	2019	13/13	100%				
	2018	5/9	56%	1/9	11%	3/9	33%
TAI	2021	Non sortis					
	2020	10/12	50%	3/5	24%	1/5	20%
	2019	5/6	83%	1/6	17%		
	2018	Non sortis	Non sortis	Non sortis	Non sortis		
CTRIV	2021	2/4					
	2020	Non sortis	Non sortis				
	2019	5/7	71%			2/7	28%

	2018	Non sortis	Non sortis			Non	Non
						sortis	sortis
Moy.	2021	23/27	85%				
gén.	2020	40/48	83%	3/5	24%	1/5	20%
	2019	43/47	91%	2/18	11%	2/7	28%
	2018	23/31	74%	4/21	19%	4/19	21%

Source: campus

En 2021

FLE : 7 stagiaires inscrits à l'examen sur 9 accompagnés ; 2 n'ont pas été présentés à l'examen car pour l'un des stagiaires le niveau atteint était insuffisant pour être présenté à l'examen du DELF A2 (le stagiaire avait déjà validé le DELF A1) et l'autre stagiaire avait un projet de vie autre que la formation à l'issue du FLE.

EAA : 10 stagiaires présentés à l'examen sur 11 accompagnés ; 1 stagiaire a été réorienté en SA au début du parcours.

1 stagiaire entré en octobre 2020 est décédé durant le parcours (Avril 2021).

SA : 6 stagiaires présentés à l'examen sur 7 accompagnés ; 1 stagiaire ne s'est pas présenté à l'examen pour des problématiques familiales. 1 stagiaire entré en formation en mars 2021 a interrompu son parcours avant la fin de l'année.

CTCR : Sur 5 stagiaires composant la session ; 4 ont été présentés à l'examen et 2 l'ont obtenu.

1 stagiaire n'a pu se présenter à l'examen à cause d'un problème administratif lié à son permis de conduire B (homologation de la préfecture de son permis B en permis français).

Les 2 stagiaires qui n'ont pas réussi leur examen ont pu être accompagnés par nos soins auprès de leur Pôle Emploi/Cap Emploi pour l'obtention d'un financement afin de combler leurs lacunes et de se représenter à l'examen du titre. Ils sont actuellement en formation et passeront leur session d'examen au mois de mai 2022.

Les taux de réussite aux examens encore en progression cette année démontrent que les stagiaires bénéficient d'un accompagnement de qualité au sein de l'établissement. Une articulation plus efficace devrait également être menée pour l'accès à l'emploi et la sécurisation dans ce nouvel emploi. En ce sens, un dispositif emploi accompagné porté par l'établissement trouverait son sens et pourrait constituer une réponse pour certains profils accueillis.

Le taux de placement à l'emploi

Les données concernent les stagiaires sortis de formation en 2020 ayant répondu à notre dernière enquête réalisée à 3, 6 ou 9 mois après leur sortie donnent les résultats suivants :

Source : Campus / Rapport Fagerh		Stagiaires sortis	Stagiaires ayant répondu	Stagiaires insérés	Taux d'insertion
	2020	13	7	7	100%
Secrétaire assistante	2019	14	10	7	70%
Secretaire assistante	2018	11	8	7	87%
	2017	11	8	8	100%
	2020	14	4	4	100%
Employé (e) administratif (ve)	2019	13	9	6	67%
et d'accueil	2018	14	11	7	63%
	2017	25	11	11	100%
	2020	12	5	4	90%
Technicien(ne) d'assistance en	2019	6	5	4	80%
informatique	2018	1	0	0	0
	2017	15	4	4	100%
Conducteur de Bus	2020	NC			-
Conducteur de bus	2019	8	8	8	100%

- 100% des stagiaires SA et des EAA ayant répondu sont en emploi
- 90% des stagiaires TAI ayant répondu sont en emploi
- Les stagiaires Conducteur de Transport en Commun sur Route ne sont pas concernés par cette enquête.

Ce taux d'insertion est très satisfaisant pour les stagiaires et leur accompagnant et vient récompenser toute l'énergie déployée pendant les parcours.

Nous déplorons cependant, le faible pourcentage de retour que nous avons lors des enquêtes auprès de nos anciens stagiaires (mails sans réponse de leur part, retour de courriers etc...). En effet, nous avons près de la moitié de l'effectif qui ne répond pas à nos enquêtes et/ou sollicitations.

III.2 LE SAMSAH

III.2.1 LA MISSION DU SAMSAH

Le SAMSAH accompagne des personnes, nécessitant :

- Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de la vie ;
- Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie en contribuant à la réalisation du projet de vie de la personne et de ses liens sociaux ou professionnels ;
- Des soins réguliers et coordonnés, un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

III.2.2 LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service couvre la période 2016-2020.

Les objectifs opérationnels du plan d'action sont suivis par le chef de service.

Certains objectifs ont été atteints ou sont en cours de finalisation. D'autres objectifs sont abandonnés ou réajustés au regard des priorités institutionnelles et des créations de services (Communication-Qualité).

Les objectifs communs aux plans d'action CPOM, du Projet d'établissement et de l'évaluation interne sont suivis par les groupes de travail dédiés.

Afin de permettre une cohérence et un emboitement des objectifs avec ceux du CPOM et du PE 2018-2022, il serait pertinent d'aligner les dates du prochain projet de service du SAMSAH par le prolongement du plan d'actions jusqu'en 2022. Cela favoriserait notamment la prise en compte du futur référentiel des ESMS de l'HAS en cours de réalisation, du changement de dates des évaluations externes et de la mesure de l'activité à l'acte des SAMSAH.

III.2.3 LES NOUVEAUTES DE L'ANNEE

Les nouveautés de l'année se trouvent essentiellement au niveau du partenariat et dans le cadre des groupes de travail et commissions :

III.2.3.1 Partenariat

- Un partenariat avec le SAMSAH Pré psy s'est mis en place. Une journée de sensibilisation sur le case-management a été faite ;
- Un groupe de travail Admissions s'est réuni une fois en présence des professionnels du CD-95 (MDPH...) et de cadres d'ESMS du Val d'Oise (Autres SAMSAH...) pour présenter l'avancée du projet et les outils mis en place ;
- Une rencontre a eu lieu avec la coordinatrice du CLSM Argenteuil-Bezons ;
- Une réunion avec le collectif handicap a eu lieu en Visio ;
- Une rencontre avec le club des 6 (habitat inclusif) s'est déroulée en mars 2021 ;
- Participation de la cheffe de service au colloque « Quelle révolution pour le secteur médicosocial » organisé par la coordination 95 ;
- Participation à la journée « Parcours et coordination » ;
- Interviews de professionnels du SAMSAH par Onepoint dans le cadre du RGPD;
- Une réunion Formation Via Trajectoire a eu lieu en mai 2021;
- Deux rencontres SAMSAH SAVS ont eu lieu sur les thèmes « Désir d'enfants » et « Le maintien dans l'insertion professionnelle »
- Deux réunions cadres en Visio ont eu lieu avec les SAMSAH SAVS ;
- Participation le 14 juin au Conseil des présidents de la cheffe de service ;
- Participation à une réunion organisée par le Conseil départemental sur la thématique « Actualité du secteur des personnes handicapées ».

III.2.3.2 Groupes de travail et commissions en interne

- Les groupes de travail qualité SAMSAH se sont poursuivis en 2021 afin de travailler le suivi du PACQ, les fiches processus et la procédure accueil-admission ;
- Une articulation s'est faite entre le Groupe d'expression et le groupe de travail Activités-Ateliers ;
- Trois réunions ont eu lien avec les psychologues pour travailler sur la grille d'autoévaluation des usagers ;
- Deux réunions ont eu lieu avec l'ergonome pour réfléchir au projet de réaménagement du SAMSAH ;
- Le groupe partenariat s'est réuni trois fois.

III.2.4 LA PRESENTATION DU SERVICE

III.2.4.1 Les horaires

DE L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU SERVICE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

DES ASTREINTES

Une astreinte technique et administrative est mise en place tous les jours de 18h à 8h du matin.

III.2.4.3 L'activité

DONNEES QUANTITATIVES DES FLUX

Les données quantitatives donnent lieu à une double présentation :

- Une, répondant au « Rapport d'activité des SAMSAH » demandé par la DD-95 de l'ARS IDF ;
- Une, demandée par le Conseil départemental du Val d'Oise

Cette double exigence nous permet de croiser nos données et de les vérifier.

Les Flux	2021	2020	2019	2018	Evol°
					N/N-1
Nombre de personnes total de la file active sur l'année au 31/12					
(accompagnement + évaluation + n'étant pas entré en	82	95	104	110	-14%
accompagnement)					
Dont nombre de personnes vues pour la 1 ^{ere} fois	23	32	44	46	-28%
		(dt 5			
		éval°)			
Dont nombre de sorties au cours de l'année (Eval, Acp)	30	36	45	47	-17%
Nombre de personnes accompagnées au 31/12					
(y compris en phase d'admission et en notification Eval)	52	59	59	60	-12%
	(dt 1				
	éval°)				
Nombre de personnes accompagnées au 31/12 ayant signé un	45	55	43	48	-18%
DIPEC		(dt 1			
		DIPC)			

Nombre d'entrée au cours de l'année (uniquement pour					
accompagnement)	10	30	29	33	-67%
Nombre de personnes accompagnées dans l'année ayant signé	56	68	68	69	-18%
un DIPEC		(dt 1 DIPC)			
Nombre de personnes évaluées dans l'année	5	9	17	19	-44%
Dont nombre d'évaluations terminées dans l'année	5	8	13	16	-38%
Dont nombre transformé en accompagnement	2	4	7	5	-50%
Nombre de personnes effectivement prises en charge et					
admises : 21 + 4 (signatures en 2020 d'usagers admis en 2019)	13	25	20	20	-48%
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/20	9	12	21	24	-25%

Source : Médiateam + tableaux de bord secrétariat - En réponse au tableau RA-ARS

Nous notons entre 2020 et 2021 :

- Une baisse de tous les indicateurs :
 - o Baisses de 12 à 18 % et constante depuis 4 ans :
 - des personnes accompagnées (dont 1 évaluation) au 31/12/2021 : 12%
 - de la file active : 14%
 - de sorties au cours de l'année : 17%
 - des personnes accompagnées dans l'année ayant signé un DIPEC : 18%
 - des personnes accompagnées au 31/12/2021 ayant signé un DIPEC : 18%
 - Baisses remarquables de 25 à 67 % en 2021 :
 - du nombre de personnes entrées (accompagnement) : 67%
 - du nombre de personnes effectivement prises en charge et admises : 48%
 - du nombre de personnes évaluées : -44%
 - du nombre de personnes vues pour la première fois : 28%
 - du nombre des personnes en attente au 31/12/2021 : 25%

Les raisons en sont :

- La non acceptation d'accompagnement de la part des usagers ;
- La fermeture de dossiers (relais mis en place, projets aboutis, etc.);
- L'équipe non complète en raison du problème de recrutement ;
- Le contexte pandémique avec de nombreuses absences des professionnels soit ayant le COVID, soit étant « Cas contact », soit en garde d'enfant à cause d'école fermée.

Tableau de suivi CD-95	DONNEES QUANTITATIVES DES FLUX	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2017	entrées en 2018	sorties en 2018	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2018	en 2019	sorties en 2019	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2019	entrées en 2020	sorties en 2020	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2020	en 2021	sorties en 2021	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2021
	Entrées/Sorties avec DIPEC signés	49	20	21	48	20	25	43	25	13	55	10	23	45
	Usagers vus non admis/n'ayant pas eu un accompagnement	0	13	13		9	7		5	14		2	2	
Accompagnements	Usagers en cours d'admission	4			9			8			3	7		7
	Usagers en début d'accompagnement mais n'ayant pas encore signé de DIPEC							4	0					
	Usagers sortis et re-entrés dans l'année	0	1			0	0					0	0	
	Usagers ayant été évalués	5	14	13		14	13		5	8		4	5	0
Evaluations	Usagers en cours d'évaluation				3			4			1	0	0	0
	Usagers vus mais ayant refusé l'évaluation					1			1	1				
TOTAL		58	52	47	60	44	45	59	36	36	59	23	30	52
File active (définition (CNSA)		110			104			95			82		

LES PROJETS PERSONNALISES

Source: Tableaux coordinatrice

Projets personnalisés	2021	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Nombre de projets personnalisés nouveaux dans l'année	24	11	12	12	+118%
Nombre de projets personnalisés réactualisés dans l'année	23	15	22	24	53%

Tous les usagers du SAMSAH accompagnés ont un projet personnalisé révisé annuellement et selon les besoins (semestriellement). La période de 6 mois permet à certains usagers de travailler les axes au fur et à mesure selon leur rythme et leur capacité à se projeter.

Le nombre de nouveau projet personnalisé a augmenté par rapport à l'an dernier (118%) ainsi que le nombre réactualisé (53%).

LE NOMBRE D'ACTES PAR TYPE D'ETP

POUR LES PERSONNES ADMISES AYANT SIGNE UN DIPEC

Source: Mediateam – Agendas des professionnels

	An-	ETP socio-	ETP	ETP	ETP	
Type d'actes	nées	éducatif	paramédi	médicaux	psycholog	Total
		(3)	caux (5)	(0,4)	ues (2,75)	
Entretiens téléphoniques						
s'apparentant à des entretiens			Nor	ı quantifiable		
en vis-à-vis						
Entretien au bureau	2021	108	90	32	126	356
	2020	66	95	21	57	239
	2019	114	106	20	78	318
	2018	115	92	22	78	307
VAD	2021	548	580	75	433	1636
	2020	500	479	62	316	1357
	2019	601	550	104	448	1703
	2018	495	336	90	455	1376
Accompagnement à l'extérieur	2021	180	0	0	0	180
avec objectif d'autonomie	2020	185	15	0	0	200
(Transport et courses)	2019	71	0	0	0	71
	2018	85	0	0	0	85
Rdv partenaire avec la personne	2021	9	9	2	7	27
	2020	17	8	1	3	29
	2019	93	72	5	48	218
	2018	129	64	4	51	248
Rdv partenaire en lien avec la	2021	13	14	3	11	41
personne mais sans elle	2020	24	26	8	12	70
	2019	62	49	4	19	134
	2018	56	61	4	22	143
Réunions de synthèse	2021	NT	NT	NT	NT	96
	2020	61	61	16	45	183
	2019	53	134*	4	22	213
Evaluation (presta°)	2021	8	15	9	14	46

	2020	18	23	13	16	70
	2019	14	14	28	14	70
	2021	866	708	121	591	2382
Total	2020	871	707	121	449	2148
	2019	1008	893	165	629	2727
	2018	880	553	120	606	2159
Rapport d'accompagnement	2021	50				50
pluridisciplinaire	2020					13
	2019					18
Total global	2021					2432
	2020					2161
	2019					2745

^{*} nous comptons 5 professionnels (CdS, AS, 3 IDE)

Le total général reste amputé des actes relatifs aux appels téléphoniques s'apparentant à un entretien d'accompagnement réalisé en vis-à-vis non identifiables à ce jour et du nombre des réunions de synthèse non quantifié/quantifiable par discipline en 2021

Les entretiens au bureau ont augmenté de 49% entre 2020 et 2021 du fait de la sortie du confinement. Le nombre de VAD a augmenté de 20% en 2021 au regard d'une année 2020 frappée par le confinement lié à la pandémie.

Les prestations d'évaluation ont baissé de 34%.

Nous comptons une moyenne sur 3 ans de 2446 actes.

LES TYPES DE REUNION

Les équipes participent à de nombreuses réunions et groupes de travail : institutionnelles, qualité, d'équipe, de synthèse, d'admissibilité/admission, avec les partenaires avec et sans usagers.

Source : Tableaux Coordinatrice + (Médiateam * par type)

		Qté	Qté	Qté	Qté	Evolution
Les types de réunions	Leur fréquence	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Réunion institutionnelle (CSPE,	2 fois par mois	30	30	33	19	-
CODIR, PI, GT, INSTANCES, CDC)						
Réunion d'équipe	Hebdomadaire	44	36	48	48	+22%
Réunion d'admissibilité	2 fois par mois	13	18	21	22	
Réunion de synthèse	Trimestrielle	96	183	213	NF	-47%
Réunion partenariat avec ou sans	2 fois par mois	71	39	114	NF	+82%
usager*						
Groupes de travail / Commission						
par thème :						
- Famille-Aidants	Trimestrielle	0	0	5	3	
- Groupe d'expression		12	0	10	10	
- Écrits professionnels		0		0	5	
Réunion référent	Trimestrielle	2	8	21	15	-75%
Réunion qualité : suivi PAQ, suivi	Mensuelle	8	5	11	18	
PE						
Retour d'expériences (Retex		0	2			
Covid-19)						
TOTAL		276	321	476		-14%

Ressources: Les tableaux de suivi de la coordinatrice auxquels il faudra continuer de se référer.

La crise sanitaire de 2021 a bousculé l'organisation mise en place :

- Certaines nouvelles réunions se sont imposées en 2021 (cellule de veille, de suivi, etc) ;
- L'ensemble des groupes de travail n'ont pas pu reprendre en 2021;
- Les temps « référent » n'ont pas pu être mis réellement en place (-75%)

Nous constatons cependant une reprise :

- Du nombre de réunions de partenariat (reprise après les effets liés à la pandémie de 2020) : +82%
- Du nombre de commissions pour le groupe d'expression qui s'explique par : une organisation des séances, la rédaction des comptes rendus, le dépouillement des questionnaires de satisfaction, le travail sur les outils en lien avec le service qualité.

LES TYPES D'ACTIVITES COLLECTIVES ORGANISEES DANS L'ANNEE

Source : Tableaux Référent activités

		Qua	ntité		Evol	Nbi	e de l	oartici	pants	Evolution
Type d'activités collectives	20	20	20	20	N/N-1	20	20	20	2018	N/N-1
	21	20	19	18	En %	21	20	19		En %
Atelier partage et convivialité	0	0	11	15	-	0	0	5	3 à 5	
Sortie Cinéma	2	2				5	5			
Sortie Château Ecouen		1					5			
Sortie au jardin de Giverny			1					5		
Sortie à Chantilly	1		1	1		6		6	4	
Atelier mise sous pli	0		3	1				2	7	
Sortie au théâtre	0	1	2	1			2	2	5	
Atelier/séances socio esthétiq.	0		4	5				7	11	
Concert Petit Palais		1					4			
Bowling		1					5			
Musée Archea (Visio)	1	1				5	3			
Loto	1	2	1			5	9	2		
Bateaux mouches			1	1				4	8	
Ferme d'Ecancourt			2	1				7	2	
Cirque PHENIX			1	1				3		
Exposition sur le PEROU			1					3		
Atelier cuisine	0	3	11				10	2 à 3		
Atelier JPO + sa participation			4					3 à 5		
Karaoké			1					5		
Jeux de société	5					9				
Escape Game avec restaurant	1					4				
Sherwood parc	1					4				
Pétanque	2					9				
Journal	2					5				
Potager	2					2				
Repas de fin d'année	1					10				
Parrot World zoo	1					4				
Attelage	1					6				
Equithérapie	21					6				
Sport détente	6					7				
TOTAL	48	12	43	26	+300	87	43	54	41	+102

Les activités collectives ont augmenté considérablement en 2021 (+300%) ce qui s'explique par le dynamisme des équipes à développer les activités collectives et la motivation des usagers à participer (hausse 102%).

LE PARTENARIAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT

En 2021, 52 usagers accompagnés au 31/12/21.

Les années précédentes, sont comptabilisés les usagers accompagnés au cours de l'année.

Source : Tableaux de bord référents

	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Evolu°
Partenariat dans l'accompagnement	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Avec les professionnels de santé	7	8	71	75	-12,5%
libéraux Dont formalisés par une	0	0	1		
convention					
Avec Services hospitaliers	26	39	53	65	-33%
Dont formalisés par une convention	12	23	29	15	
Avec les établissements et services	7	9	20	11	-22%
médico-sociaux (dont ESAT) <i>Dont</i>	0	0	1	1	
formalisés par une convention					
Avec les centres de ressources,	0	1	1	7	
centres de références, les équipes					
relais Dont formalisés par une	0	1	1	0	
convention					
Avec l'ASE, la protection de	3	3	4	4	
l'enfance Dont formalisés par une	0	0	0	1	
convention					
Avec un autre secteur social	21	24	22	10	-12,5%
Dont formalisés par une convention	0	0	1		
Avec les associations de					
représentants des usagers					
Autre partenariat	16	6	45	29	+166%
Dont formalisés par une convention	5	4	0		
TOTAL	73	92	216	201	-21%

Les partenariats dans l'accompagnement restent représentés à 45% par le secteur du soin.

La baisse de partenariat s'explique par le changement de la base de calcul : quantité de personnes accompagnées ; par les effets de la pandémie sur le personnel et par les mouvements de personnel.

LES TEMPS DANS LES TRANSPORTS

Temps administratifs		Evolution			
	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Temps de transport moyen par VAD par professionnel	3,28	8	4	4,20	
Temps de transport moyen par professionnel pour les rendez-vous hors VAD	2,28	3,32	4,30	3,22	
Temps de transport moyen /jour /professionnel	25,5 2	19	23	7	

Source : Médiateam

LES DONNEES 2019 ET 2018 ONT ETE CORRIGEES (DIVISION DU TEMPS PAR LE NOMBRE DE VISITES ET PAR PROFESSIONNEL).

L'impact de la pandémie ne permet pas de comparer avec les années précédentes.

D'autre part, la zone géographique d'accompagnement a diminué du fait de l'ouverture du SAMSAH John BOST qui couvre désormais Cergy-Pontoise et le Vexin. Un turn-over important de professionnels ainsi que des difficultés à recruter expliquent la baisse le temps de transport par professionnel.

LE TEMPS ADMINISTRATIF

Le temps moyen diminue du fait de la pandémie.

	En nb	En nb	En nb	En nb
Temps administratifs	minutes	minutes	minutes	minutes
	2020	2020	2019	2018
Temps moyen hebdomadaire prévu par	Non	Non	Non	Non
professionnel	connu	connu	connu	connu
Temps moyen hebdomadaire réalisé par	40	109	143	Non
professionnel				connu
Temps moyen hebdomadaire prévu par	Non	Non	Non	Non
service	connu	connu	connu	connu
Temps moyen hebdomadaire réalisé par	592	1746	2 288	Non
service				connu

III.2.5 LA PRESENTATION DU PUBLIC

III.2.5.1. Avant et lors de l'admission

LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'ADMISSION

Source: Tableaux secrétariat – Mediateam

Modes d'accompagnement	Nombre total de personnes accompagnées			Evolution N/N-1 en %	Nombre de personnes accompagnées admises				Evolution N/N-1 en %	
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
Au domicile sans accompagnement	17	20	19	12			6	5	5	
Au domicile avec accompagnement en libéral	7	4	4	16			1			
Accompagnement social	4	6	3	8			4	2	3	
Accompagnement médico-social	5	4	2	5			2	1	4	
Accompagnement secteur sanitaire	7	13	1	11			5	1	3	
Accompagnement modulaire (pluri)	5	1		5			1		5	
Education nationale		0		0			0			
Belgique		0		0			0			
Autres : Maison relais		7	5	1	40%		2	2		
Non renseigné dans Mediateam		0	9				0	9		
Total	45	55	43	48	28%	10	21	20	20	5%

Sur les usagers ayant signé leur contrat de séjour : 37,7% étaient à domicile sans accompagnement ; 15,5% connaissaient un accompagnement en secteur sanitaire ; 8,88% connaissaient un accompagnement social ; 11% avaient un accompagnement médico-social.

L'ADMISSION

Source : Tableaux secrétariat et chef de service

Admissions au cours de l'année	2021	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Les demandes d'admission pour accompagnement	22	21	29	53	+5%
Les demandes d'admission pour évaluation	1	1	2	33	
L'entrée dans le processus d'admission <u>Accompagnement</u> (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active)	18	26	30	29	-31%
L'entrée dans le processus d'admission <u>Evaluation</u> (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active)	4	5	14	17	-20%
Les admissions réalisées (signature DIPEC)	13	25	19 +1DIPC ⁶	20	-48%
Le nombre d'admissions dans le cadre d'un GOS	0	0	0	0	

Les demandes d'admission pour accompagnement entre 2020 et 2021 restent stables ainsi que les demandes pour évaluation.

Aucune admission au sein du SAMSAH suite à un GOS.

En revanche nous notons un nombre de signatures de DIPEC en baisse en 2021 (-48%) ce qui s'explique par :

- Une baisse des entrées (-31%).
- Une non acceptation d'accompagnement par les usagers ;
- Une équipe incomplète en raison du problème de recrutement ;
- Un contexte pandémique, nombreuses absences des professionnels soit cas contact, soit école fermée soit COVID ;

Concernant l'évaluation, nous notons que nous n'en n'avons pas reçues plus en 2021.

L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'ADMISSION

Sources : Mediateam

Origine de la demande	Pour les	s pers ayar	nt signé un	contrat	Evolution N/N-1
d'admission	2021	2020	2019	2018	
La personne elle même					
La famille ou les aidants	1	3	2	1	-66%
Le représentant légal	3	1	1	2	200%
La MDPH	6	9	9	3	-33%
Le secteur social		6	3	2	
Le secteur sanitaire	1	0	2	2	
Le secteur associatif		0	2		
Le secteur médico-social	2	2	1	10	
Autres : mission locale		0			
Total	13	21	20	20	-38%

Le nombre de personnes accompagnées admises (13) en 2021 a baissé de 38% entre 2021 et 2020. 46 % des demandes d'admission ont pour origine la MDPH (90% des usagers ne se savent pas ou ne s'en souviennent pas). Nous constatons une augmentation du nombre de demandes faites par le représentant légal soit 23 % en 2021 (5% en 2020).

⁶ DIPC: Document Individuel de Prise en Charge

LES MOTIFS DE NON-ADMISSION

Source: Tableaux secrétariat

		Qua	antité		Evolution
Motifs de non admission, d'abandon	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Refus exprimé par la personne	1	2 Eval	2 Acp 2 Eval	8	
Pas de suites données par la personne	5*	6	2	0	
Troubles jugés incompatibles avec la prise en			1	0	
charge offerte					
État de santé			0	1	
Non adéquation de l'orientation			2	0	
Non-conformité avec l'agrément			0	0	
Saturation du service	9	12	14	24	-25%
Autre : Réorientation, pas besoin	2		0	2	
d'accompagnement					
Total	17	20	23	35	-15%

5 usagers n'ont pas eu de 1^{er}rdv mais pour lesquels il y a eu un travail administratif : 1 pris en charge par le SAMSAH J BOST, 1 déménagement, 2 refus et 1 en cours de réflexion

Globalement la diminution des non-admissions se poursuit ainsi que celle des refus. Le motif de non admission est en lien avec une liste d'attente.

III.2.5.2 Les caractéristiques du public accompagné

Les tableaux suivants concernent les personnes admises en accompagnement en 2021 ayant signé un DIPEC⁷ au cours de l'année. (Cf. Rapport d'activité SAMSAH ARS) Les données s'entendent pour les 45 personnes au 31 décembre 2021.

L'AGE

Source: Mediateam

Tranche	de per		re total accomp	agnées	Evolution N/N-1		mbre de mpagn			Evolution N/N-1
d'âge	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
Moins de 20	1	0	1	0		1	1	1	1	
ans										
21 à 30	14	18	12	15		3	7	6	6	
31 à 40	10	9	6	6		3	3	5	1	
41 à 50	8	11	12	13		3	3	6	8	
51 à 60	12	16	11	13		3	8	2	3	
61 et plus	0	1	1	1				0	0	
Total	45	55	43	48		13	21	20	20	

La tranche d'âge des personnes admises est conforme à la population globalement accueillie.

31% des personnes admises ont moins de 30 ans contre 33% en 2020 26,6% des personnes admises ont plus de 51 ans contre 31% en 2020

⁷ DIPEC : document individuel de prise en charge = contrat de séjour.

LE SEXE

Source: Mediateam

Sexe	Des p		accompa tal)	gnées	Evolution N/N-1	Des		s accompa mises	agnées	Evolution N/N-1
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2018		
Homme		28	23	28			10	13	8	
Femme		27	20	20			11	7	12	
Total		55	43	48			21	20	20	

En 2021 : Il y a plus d'hommes que de femmes dans les personnes accompagnées admises. Le nombre de femmes et d'hommes accompagnés a baissé entre 2020 et 2021 parmi l'ensemble des usagers accompagnés.

LA SITUATION FAMILIALE

Source : Tableaux secrétariat

									vec			Av	
			ans	Sa			vec		ant à		vec		eur
Situation	An		ant à	enfa			ant à		ge au		neur	ho	
familiale	nées	ch	arge	cha	rge		ge au	dor	nicile	h	ors	dom	icile
				adı	mis	dor	nicile	ac	lmis	dor	nicile	adı	mis
		Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev
Vivant seul	2021	16	43,2	8		1		0		4		0	
	2020	19	%	12		4	100	0		5	56%	3	
	2019	19	47,5	16		2	50%	2	50%	2	50%		
	2018	24	54%	11		3		1		1			
			92%										
Vivant en	2021	5	13,5	0		1		0		1			
couple	2020	3		0		0		2	100	2	22%		
	2019	4		4		0		2	50%	0		0	
	2018	2		0		1		3		1		1	
Vivant en	2021	2	5,4	1		0		0		1		0	
co-location	2020									1	11%		
	2019									1	25%		
	2018									0			
Vivant chez	2021	14	38%	4		1		0		0		0	
autrui	2020	18	45%							1	11%		
	2019	12	34%	0		2	50%			1	25%		
	2018	0		4		0				0			
	2021	37		13		3		0		6		0	
TOTAL	2020	40		12		4		2		9		3	
	2019	35		20		4		4		4		0	
	2018	26		15		4		4		2		1	

Source : Tableaux secrétariat

En ce qui concerne les personnes sans enfant à charge, nous constatons :

- Que 43,2% vivent seule et 37,2% chez autrui ;
- Une légère baisse du pourcentage des personnes vivant chez autrui (de 45% à 37,8).

LA SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

Pas d'évolution majeure globale entre 2020 et 2021 :

- Une légère baisse du pourcentage des locataires : 44% des personnes accompagnées (49% en 2020) ;
- Le pourcentage des hébergés reste stable entre 2020 et 2021

En revanche nous n'avons pas accompagné de SDF en 2021 : en 2020 (4%) alors qu'aucune personne accompagnée ne l'était en 2019.

	N	Nombre total de Nombre de personnes							onnes	
1. 1.	persor	nnes ac	compa	gnées	Evolution	ac		agnée	es	Evolution N/N-1
Lieu de vie					N/N-1		adm	ises		
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
Propriétaire	3	2	4	4		2	1	2	3	
Locataire	20	27	20	23		4	12	3	7	
Hébergé	16	17	15	13		4	4	5	5	
En famille d'accueil			0	0						
Hôtel – Hôtel social	2	2	1	2		1			1	
Foyer jeune travailleurs	1		0	1		1			1	
Maison-relais	2	3	3	2		1	1		2	
Résidence accueil	1		0	0						
Résidence sociale		1	0	2			1	4	1	
Résidence autonomie										
Autre : SDF		2	0	1			2			
Non renseigné								6		
Total	45	55	43	48	-18%	13	21	20	20	-38%

Source : Mediateam

LA SITUATION RELATIVE A L'EMPLOI

Il est à noter que 73% sont sans activité. Le public accueilli explique le fait que ce pourcentage soit élevé.

Source: Mediateam

Situation	i		re total sonnes pagnées		Evolution N/N-1		mbre de mpagn	•		Evolution N/N-1
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
En formation initiale	1	0	1	1		1	0		1	
Sans activité professionnelle	33	40	36	31		33	12		16	
En recherche d'emploi (MO)		0	0	4			0		1	
En recherche d'emploi (MP)		2	0	3			2			
En activité professionnelle (MO)	3	2	1	1		3	2		1	
En activité professionnelle (MP)	4	4	3	5		4	1			
Autres	4	7	2	3		4	4		1	
Total	45	55	43	48	-18%	45	21	20	20	

LES MESURES DE PROTECTION

Source: Mediateam

		Nombi	re total			No	mbre d	e person	nes	
Mesures de	de pe	rsonnes a	accompa	gnées	Evolution N/N-1	acce	ompagr	nées adm	nises	Evolution N/N-1
protection	2021	2020	2019	2018	14/14-1	2021	2020	2019	2018	
Sans mesure	28	35	23	20		6	17	13	10	
Curatelle simple	2	1				2				
Curatelle aménagée										
Curatelle renforcée	13	14	13	21		3	4	5	8	
Tutelle	2	2	4	6		2		2		
MASP										
Autres : en cours		3	3	1					2	
Total	45	55	43	48	-18%	13	21	20	20	-38%

62% des personnes n'ont pas de mesure de protection.

38% des personnes accompagnées sont sous mesure de protection. Il n'y a pas de baisse notable entre 2020 et 2021.

La répartition entre les mesures de curatelle et de tutelle montre une nette prédominance pour les curatelles renforcées.

LES TYPES DE DEFICIENCES

Source : Mediateam

Types de déficiences	Non	nbre tota accomp		nnes	Evolution N/N-1	Nombre personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1	
Déficiences principales	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
Déficiences intellectuelles										
TSA										
Troubles psychiques	38	45	37	41		13	14	16	16	
Troubles du langage et des apprentissages										
Déficiences visuelles										
Déficiences motrices	1	1	1	2			1	1	2	
Déficiences auditives										
Déficiences plurielles			0	1						
Cérébro-lésés										
Troubles du comportement et de la communication										
Autres (neurologique, mentale, respiratoire, trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, troubles des fonctions supérieures, douleurs, fatigabilité)	6 (4 neurologique 2 mentale)	9 (5 neurologique et 4 mentale)	5 (4 mentale 1 neurologique)	4			6	3	2	
Total	45	55	43	48	-18%	13	21	20	20	-38%

18% des personnes accompagnées n'ont pas la déficience psychique comme déficience principale.

Types de déficiences	Nom	bre tota	l person agnées	ines	Evolu tion N/N- 1	Nombre personnes accompagnées admises 20 202 2019 201				Evol ution N/N-
Déficiences associées	2021	2020	2019	201 8		20 21	202	2019	201 8	
Déficiences	7	12	12	12		1	4	4	3	
intellectuelles	,	12	12	12		'	4	4	3	
TSA	2	1		0		1	1			
Troubles psychiques	4	8	3	0		<u>'</u>	3	1		
Troubles du langage	4	4	4	4		1	3	2		
et des	-	-	-	_		'		_		
apprentissages										
Déficiences visuelles	2	1	1	2		1	0			
Déficiences motrices	12	14	8	2		2	8	6	1	
Déficiences	1	2	0	0			3		-	
auditives		_								
Déficiences	10	11	1			2	5			
plurielles										
Cérébro-lésés	2	2					2			
Troubles du	4	10	10	18			2	3	2	
comportement										
et de la										
communication										
Autres (neurologique,	12	19	23	29		6	7		7	
mentale, respiratoire, trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, troubles des fonctions supérieures, douleurs, fatigabilité)										
Total	59	84	62	67	-30%	14	38	16	13	-63%

82% des usagers accompagnés ont un handicap psychique principal. Le pourcentage était le même en 2020 et correspond à la population ciblée par le dispositif.

Certains usagers sont orientés vers le SAMSAH pour des troubles psychiatriques associés à d'autres troubles principaux. Il est à noter que les déficiences associées ont baissé mais cela s'explique par le fait que le nombre de personnes accompagnées a diminué.

LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Durée d'accompagnement		lombre onnes ac			Evolution N/N-1		-	personne ées admi		Evolution N/N-1
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
< à un an	14	24	15	16		12	21	20	20	
de 1 à 2 ans	14	16	14	15		1				
de 3 à 5 ans	16	13	12	16						
de 6 à 9 ans	1	2	1	1						
>= à 10 ans	0	0	1							
Total	45	55	43	48	-18%	13				

Source: Mediateam

Les usagers admis ayant signé leur contrat sont forcément suivis depuis moins d'un an. Nous constatons en 2021, une augmentation des durées > à 3 ans du fait du renouvellement de dossier. Les accompagnements se complexifient ce qui explique une durée plus longue de prise en charge.

LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre de fins d'accompagnement

Source : Tableau secrétariat

Par motif		Qu	antité		Evolution
Tai moti	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Projet abouti objectifs atteints	9	14	11	7	
A la demande de la personne	5	8	2	16	
A la demande du SAMSAH	7	6	6	10	
Raisons majeures :	1	2	5	0	
Déménagement = DEM	DEM	1 DEM	3 DEC		
Décès = DEC		1 DEC	2 DEM		
État de santé	1		1	1	
Réorientation	2	2	0	1	
Autre	1		0	3	
TOTAL	26	32	25	38	19%

Le nombre de fin d'accompagnement a baissé de 19% :

- 2 réorientations
- 3 demandes de fin d'accompagnement de moins qu'en 2020 émanant de la personne
- 34% de projets aboutis

LA PRESTATION D'EVALUATION DES USAGERS

Sources: Mediateam

			Evolution		
	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Notifications prestation d'évaluation reçues	5	0	2	12	
Nombre de personnes évaluées dans l'années	5	8	17	19	
Nombre de personnes entrées en évaluation	4	5	14	14	
Évaluations terminées (nb de personnes sorties)	5	8	13	16	
Dont aboutissant à un accompagnement SAMSAH	2	4	7	5	
Nombre d'évaluations en cours au 31-12	0	1	4	3	
Refus d'évaluation	0	2	2	0	
Interruption de l'évaluation	0	1	1	0	

En 2021 : nous faisons le constat suivant :

- Une augmentation des personnes entrées pour la prestation d'évaluation ;
- 2 évaluations sur 5 ont abouti à un accompagnement au SAMSAH Belle Alliance ;
- La file d'attente ne contient que 2 notifications d'évaluation pour 2022, dont une qui a été refusée par la personne. Il n'y en donc qu'une en liste d'attente pour 2022.
- Les prestations d'évaluation ne sont toujours pas comptabilisées dans le rapport d'activité demandé par l'ARS alors qu'elles mobilisent l'équipe pluridisciplinaire.

IV. LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES

La démarche qualité a été structurée par la création en avril 2018 d'un service, doté de moyens humains et techniques.

Le service qualité et gestion des risques, bien repéré désormais par les professionnels poursuit la mise en place de la démarche qualité et la promotion auprès des professionnels – des anciens comme des nouveaux – de la culture institutionnelle basée notamment sur la culture positive de l'erreur et le partage des données et des pratiques. Mais « sans perdre courage », le SQGR doit de nombreuses fois « sur le métier remettre son ouvrage » car le réflexe - comme par exemple - de passer par le service qualité pour le référencement des documents n'est pas encore acquis. La traçabilité dans la base commune en sera son aboutissement.

L'activité en 2021 a été perturbée comme en 2020 par la pandémie de la COVID-19. Le service a dû répondre à la crise sanitaire en poursuivant les cellules de veille, les procédures dédiées et le suivi en collaboration avec l'ARS, le CD95 et la médecine du travail.

Certains dossiers prévus en 2021 ont été reportés sur 2022, notamment la procédure de conduite à tenir en cas d'alarme la nuit (hébergement) et la finalisation du DUERP.

IV.1 LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Garantir la qualité de l'accompagnement, c'est pour nous – entre autres - passer par :

- La mise en place d'actions correctives suite au dépôt de réclamations ;
- La mise à jour des outils de la Loi 2002-2 ;
- Le respect du nombre de réunions CVS et la mise en place effective des actions décidées ;
- La mise à jour des procédures obligatoires mises en œuvre ;
- Le nombre de réunions dédiées aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles ;
- La démarche éthique et de bientraitance.

IV.1.1 Le droit des usagers

IV.1.1.1 LES FICHES DE RECLAMATION DES USAGERS (FRU)

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisées				
		2021	2020	2019	2018	
Taux d'actions correctives si action justifiée	100% des réclamations ont obtenu une action corrective	97%	100%	96 %	89,5%	

En 2021, 31 FRU ont été déposées par les stagiaires de l'ESRP (20 en 2020, 27 en 2019, 19 en 2018). Toutes les réclamations nécessitaient la mise en place d'action corrective.

Le taux d'actions correctives mises en place est de 97%. Une seule réclamation n'a pu bénéficier d'une réponse adaptée car le manque de place au service restauration était dû aux mesures sanitaires.

DOMAINE DE RECLAMATION	¥	NBRE DE RECLAMATION
+ Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipement techniques		20
± Comportements violents et manquements graves (de la part de l'usager))	1
+ Droits et devoirs		6
± Incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports		3
± Situations de maltraitance (subies par l'usager)		1
Total général		31

65 % (soit 20 réclamations sur 31) des réclamations concernaient les incidents liés à des défaillances d'équipements techniques. Dans ce domaine, les plaintes ont porté principalement sur les problèmes informatiques (ordinateurs, lenteur de connexion internet, réseau ...).

19 % (soit 6 réclamations sur 31) concernaient les droits et devoirs, notamment les retards de rémunération, le défaut d'information du passage d'un prestataire et les difficultés avec la méthode pédagogique du formateur.

Les incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports représentent 10 % des réclamations (soit 3 réclamations sur 31). Les plaintes concernaient la panne du distributeur de boissons, les problèmes de place en salles de restauration suite aux mesures sanitaires.

Les comportements violents et manquements graves (de la part de l'usager) et les situations de maltraitance subies par l'usager (de la part d'un autre usager) représentent chacun 3 % des domaines de réclamations. Soit 6% au total. Les actions correctives ont été efficaces et ont permis d'éviter la récidive.

IV.1.1.2. L'ACTUALISATION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2 (ESRP ET SAMSAH)

Indicateur négocié	Cible	Mode de calcul	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
au CPOM			en 2021	en 2020	en 2019	en 2018
La conformité des		Nombre de				
outils à la Loi 2002 -	100%	documents mis à				
2 à destination des		jour / Nombre de	29%	28%	0%	100%
usagers		documents	27/0	20 /0	0 /6	100 %
		à mettre à jour				

En 2021, 6 documents relatifs à la Loi 2002-2 devaient donner lieu à une mise à jour annuelle.

2 sur 6 ont été mis à jour soit 33% : il s'agit du Livret d'accueil stagiaire ESRP et du Livret d'accueil usager SAMSAH notamment au regard du RGPD, de Via-Trajectoire et de Défi.

La mise à jour du règlement de fonctionnement de l'ESRP (2015) et du SAMSAH (2023) est amorcée au regard de décret fixant les dispositions obligatoires. Il pourrait être finalisé en 2022 (rattrapage du retard pour l'ESRP et anticipation pour le SAMSAH)

En 2021, 1 document (PS SAMSAH) devaient donner lieu à sa mise à jour quinquennale.

Le projet de service du SAMSAH n'a pas été refait volontairement : une demande d'alignement des dates sur le CPOM et le PE a été faite auprès de la DD95-ARS IDF – sans réponse à ce jour. Parallèlement un groupe de travail territorial a été mis en place et le processus de l'admission à la sortie de l'usager a été mis à jour.

Soit un taux global de 2/7 = 29%.

ESRP	Délai	Date	Date mise en
LSKF	de mise à jour	actualisation	application
DIPEC / Contrat de séjour	1 fois par an	18/01/2018	18/01/2018
Avenant contrat de séjour ESRP		15/12/2020	15/12/2020
en période COVID			
Projet individualisé (PAP)	1 fois par an	Février 2018	Février 2018
PE 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	25/10/2018	25/10/2018
PS 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	13/12/2018	13/12/2018
Livret d'accueil	1 fois par an	18/12/2020	18/12/2020
Règlement fonctionnement	1 fois tous les 5 ans	4/02/2015	4/02/2015

SAMSAH	Délai	Date	Date mise en
	de mise à jour	actualisation	application
DIPEC / Contrat de séjour	1 fois par an	10 /07/2018	10 /07/2018
Projet individualisé (PAP)	1 fois par an	10-2018	10-2018
PE 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	25/10/2018	25/10/2018
PS 2016-2020	1 fois tous les 5 ans	11-2016	11-2016
Livret d'accueil	1 fois par an	07-2018	07-2018
Règlement fonctionnement	1 fois tous les 5 ans	07-2018	07-2018

IV.1.1.3 LE MODE DE PARTICIPATION DES USAGERS

L'établissement encourage l'expression des usagers à travers plusieurs modes de participation :

- Le « CVS »;
- Le « Groupe d'expression » ;
- Des « Groupes de parole » ;
- Des « Enquêtes de satisfaction ».

Le CVS à l'ESRP

Lors de la signature du CPOM, Belle Alliance s'est engagé dans le volet de « La prise en charge » à organiser 3 réunions CVS dans l'année. En 2021, 4 réunions plénières

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Nombre de réunions plénières réalisées en					
		2021	2020	2019	2018		
Nombre de réunions du	3 réunions						
CVS ou de groupe	(plénières) par	4	2	3	1		
d'expression dans	an	4	2	3	4		
l'année							

D'autres réunions sont organisées afin de préparer les réunions plénières :

Mode de participation	Nombre de réunions préparatoires			Nombre de réunions simples				
	2021 2020 2019 2018 2021 202			2020	2019	2018		
CVS de l'ESRP	4	2	3	4	6	5	11	10

Réunions simples	Réunions préparatoires
02/02/2021	18/05/2021
06/04/2021	20/07/2021
04/05/2021	31/08/2021
06/07/2021	23/11/2021
05/10/2021	
02/11/2021	

Comme l'an passé, la présidente du CVS a exprimé la satisfaction des membres du CVS au regard des modalités de fonctionnement mises en place, des réponses apportées par la direction et de la gestion des mesures sanitaires liées à la COVID-19.

Les représentants des stagiaires ont participé comme membres votants à 2 CA en 2021.

Les groupes de paroles a l'ESRP

Mode de participation	Nombre de réunions gestion de conflits animées par un psychologue			s par un d'échange animés par un psycholo				
	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
Groupes de paroles	NT	0	2	3 en RAN MDPP	NT	0	5	6 en RAN/MDPP

Les temps de régulation pédagogique hebdomadaires a l'ESRP

Mode de participation	Nombre de réunions régulation animées par un formateur					
	2021	2020	2019	2018		
Régulation Préqualifiant	39 DEP	1 en FLE	?	24 en RAN-		
				MDPP		
	200 en EAA,	182 en EAA,	107 en EAA,	97 en EAA et		
Régulation Qualifiant	SA et TAI	SA et TAI	SA et TAI	SA		
	(SA: 68; EAA	(SA: 106;	(SA: 78; EAA:	(SA: 62;		
	96 ; TAI : 36)	EAA: 67;	19 ; TAI : 10)	EAA: 35)		
		TAI: 9)				

Pour le DEP, la synthèse se fait en présence de l'éducatrice, du chargé d'insertion et de l'intégralité du groupe (hors stage). Chaque stagiaire rédige une synthèse de sa semaine.

Nous notons une augmentation importante des bilans hebdomadaires du qualifiant et notamment en TAI. Les périodes de congés et les périodes de stage ont été déduites

Les groupes d'expressions au SAMSAH

	Nombre de réunions						
Mode de participation	2021	2020	2019	2018			
Groupe d'expression (GE)	2	1	2	2			
Nombre de participants	5 / 52	7 / 10	3/6	5/7			
/ sur nombre de conviés							
Nombre de commissions GE	12	6	10				
des 2 professionnels							
Fonction des animatrices	CESF	CESF	CESF	CESF			
	AMP	AMP	Psychologue	Psychologue			

Au cours de l'année 2021, il y a eu :

- Deux groupes d'expression : un le 13/04/21 avec 5 usagers présents sur 52 invités et un le 12/10/21, en présence de Madame HARKATI et de 4 usagers présents sur 52 invités,
- 12 commissions groupe d'expression afin : d'organiser les séances, rédiger les comptes rendus, dépouiller les questionnaires de satisfaction et travailler les outils en lien avec le service qualité.
- La passation du questionnaire de satisfaction auprès des usagers par leur réfèrent.

Les usagers sont venus soit avec le transporteur adapté, soit par eux-mêmes soit avec les professionnels du SAMSAH.

Les comptes rendus, rédigés par la référente et la co-référente, sont transmis à la Directrice de Belle Alliance, à la responsable de service, à la responsable qualité et à l'équipe pluridisciplinaire.

Ils sont également présentés lors des CTE et des Conseils d'Administration. Cela permet aux professionnels de bénéficier du retour fait par les usagers.

En ce qui concerne le questionnaire de satisfaction, les résultats ont été communiqués aux usagers lors du groupe d'expression d'octobre. Un rapport d'enquête a également été réalisé avec l'aide du service qualité.

Les difficultés rencontrées en 2021 restent similaires à celles de 2020 à savoir :

- Mobiliser les usagers à participer au groupe d'expression et à ce qu'ils y perçoivent un intérêt. Le groupe d'expression est souvent perçu par les usagers comme un groupe de parole.
- · Mobiliser les usagers pour aborder le prochain ordre du jour.

Les usagers présents ne représentent que 9,6% de l'effectif total.

IV.1.1.4 LES ENQUETES DE SATISFACTION

A l'ESRP

Nombre de promotions				Nombre de stagiaires sortis				Nombre de stagiaires			
			(C)				sollicités (B)				
2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
14	13	13	7	165	160	142	133	148	106	127	109

Nom		tagiaires a du (A)	ayant	Taux de réponse en % (A/C)				
2021	2021 2020 2019 2018			2021	2020	2019	2018	
118	118 70 127 97				44	89	89	

L'administration de l'enquête de satisfaction de sortie du stagiaire via le logiciel Web BlueKanGo se poursuit. Il est toujours supervisé par le service qualité qui fait tiers dans la relation formateurs/usagers. Durant l'année 2021, le service qualité et gestion des risques a supervisé 14 sessions d'enquêtes de satisfaction de sortie de stagiaires.

Le taux de réponse au questionnaire est de 76 %.

Le rapport d'enquête de satisfaction 2021 présente les résultats et leur analyse. Il est disponible et consultable par tous sur l'intranet Belle Alliance.

Cette année, les résultats sont encore présentés :

- o Par dispositif pour quelques domaines notamment l'accompagnement MPS, le dispositif de formation, le ressenti et l'environnement de formation.
- Sous forme de comparatif du niveau de satisfaction des critères évalués entre les deux sites (Château et Verger) pour l'hébergement.

Sont ajoutés les résultats sous forme de comparatif du taux de satisfaction sur les années précédentes (2020 et 2021).

Au SAMSAH

Nombre personnes sollicitées (B)			Nombre de personnes ayant répondu (A)				Taux de réponse en % (A/B)				
2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
52	51	43	36	31	34	34	27	60	67	79	75

La passation du questionnaire de satisfaction (modifié en 2021) auprès des usagers par leur réfèrent a pu être réalisée en 2021. Elle a eu lieu au domicile des usagers ayant signé un contrat et accompagnés depuis au moins 6 mois. La passation se fait sur papier en présence ou non des professionnels qui ont fait le choix d'accompagnement au remplissage pour certains usagers en difficulté malgré le risque d'influence induite.

La saisie des enquêtes est réalisée, sur le logiciel BlueKanGo, par les professionnelles référentes du groupe d'expression qui en font l'analyse. Cf. Résultat enquête satisfaction 2021 disponible sur l'intranet Belle Alliance. Les résultats seront communiqués aux usagers lors du groupe d'expression de 2021.

Le nombre, de personnes sollicitées se maintient (de 51 à 52)

En revanche, le taux de retour du questionnaire (60%) a encore baissé en 2021 (67% en 2020 contre 79% en 2019.

Cette baisse est liée à différents facteurs :

- La disponibilité des usagers (hospitalisations, vacances ...),
- L'organisation du service et de la mobilisation des professionnels.

IV.1.1.5 LES PROCEDURES OBLIGATOIRES

Indicateur négocié au	Cible	Réalisé	Réalisées	Réalisées	Réalisées
CPOM		en 2021	en 2020	en 2019	en 2018
Nombre de procédures obligatoires relatives aux droits des usagers mises en	Nombre officiel de procédure obligatoire	6	4	1	1
place					

Les procédures obligatoires concernent :

- La promotion de la bientraitance et le traitement des situations de la maltraitance ;
- La déclaration obligatoire aux autorités des dysfonctionnements graves ;
- La gestion de crise (Plan bleu, PCA);
- La gestion des risques infectieux et des épidémies (légionellose, grippe ...).

Cette année, les procédures mises à jour ou créées sont les suivantes :

- La conduite à tenir en cas de situation de Covid-19 (suspicion confirmé) chez un stagiaire ;
- La conduite à tenir devant un professionnel COVID+ en ESMS PH;
- L'évacuation en cas d'incendie de jour ;
- La gestion des situations d'urgences médicales à l'ESRP et à la mise en place des fiches de liaison d'urgence pour les pompiers ;
- La mise en œuvre du plan de gestion interne des vagues de chaleur (anciennement Canicule) ;
- La lutte anti-punaises.

IV.1.2 Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)

Indicateur négocié au	Cible	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
СРОМ		en 2021	en 2020	en 2019	en 2018
Nombre de réunions	Seuil constant à				
dédiées aux RBPP	maintenir	0	0	0	3
Ou événements intégrant	Seuil constant à				
leurs connaissance et	maintenir	3	1	3	-
analyse					

Comme précisé par le passé, nous n'organisons plus de réunions dédiées spécifiquement à l'étude de RBPP depuis 2019. Faute de temps et de sens. Mais c'est à l'occasion des réunions de groupes de travail, du comité de suivi du PE et des séminaires organisés en intra que les RBPP sont étudiées au regard du thème traité : cela donne du sens et permet l'appropriation par les professionnels.

Certaines réunions des groupes de travail n'ont pas pu être toutes réalisées en visio-conférence et ont dû être annulées ou reportées pour cause de pandémie. Cela a diminué le temps à consacrer à la connaissance et à l'analyse des RBPP.

Le séminaire Bientraitance pour l'ensemble des professionnels de BA a permis l'étude de :

- « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre »
- « Mission du responsable de service et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile »

Les révision/créations du guide CVS (ESRP) et du guide pour la participation à l'expression des usagers du SAMSAH a donné lieu à l'étude de :

- « Expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale »

IV.1.3 L'éthique / La Bientraitance

Indicateur négocié au	Cible	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
CPOM		en 2021	en 2020	en 2019	en 2018
Nombre de réunions du	2 réunions				
CSPE dédiées à la	par an	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
démarche éthique					
Ou événements intégrant	2 réunions				
leurs connaissance et	par an	1			
analyse					

La question éthique a été traitée lors du séminaire « Bientraitance » qui a été réalisé en novembre 2021. Elle sera inscrite au prochain PE.

Les questions éthiques sont abordées lors des réunions de direction, notamment sur :

- La question de la laïcité : signes religieux
- La question de l'impossibilité de soins pour les professionnels du SAMSAH quand il n'y a pas d'IDE libéral.e disponible.

IV.1.3 Les groupes de travail qualité

AU SAMSAH

Malgré la pandémie, le groupe qualité restreint est parvenu à honorer 10 réunions en 2021. Les 9 premières ont permis :

- De mettre à jour les fiches des pratiques professionnelles dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel d'évaluation ;
- D'élaborer les fiches d'identité processus de l'accueil, de l'admission, de la co-construction du PAP
- De réviser la procédure d'admission (une admission courte, une admission longue)
- De créer la nouvelle procédure de l'admission à l'accompagnement

Une réunion complémentaire a été programmée en décembre pour la présentation à la MDPH de l'avancée des travaux relatifs au processus d'admission et à sa procédure.

Une réunion est prévue en janvier 2022 pour présenter ce travail à l'ensemble de l'équipe.

A L'ESRP

Le groupe qualité réadaptation s'est réuni 4 fois en 2021 pour traiter :

- Du suivi du projet de service réadaptation (2) ;
- Du processus d'admission (2/3 prévues).

Ces réunions ont permis :

- De faire le bilan d'avancement des actions prévues au projet de service ;
- De commencer
 - o à faire l'état des lieux des pratiques de préaccueil, de préadmission et d'admission
 - o à projeter ce qui est à changer/améliorer.

IV.2 LA GESTION DOCUMENTAIRE

L'année 2021 a été partagée par :

- La mise à jour des documents en lien avec la gestion de la pandémie de COVID-19.
 - Les supports de « sensibilisation/Formation aux mesures barrières et à l'organisation mise en place au CBA »,
 - Les procédures :
 - Conduite à tenir en cas de suspicion COVID chez un stagiaire présent sur site
 - Conduite à tenir en situation COVID (suspicion ou confirmé) chez un professionnel.
- La mise à jour de l'ancienne procédure canicule intitulée « Mise en œuvre du plan de gestion interne des vagues de chaleur »
- La mise à jour des supports de formations / sensibilisations (3)
 - o Mesures barrières pour les stagiaires
 - o Mesures barrières pour les professionnels
 - o Plan de gestion vagues de chaleur
- La création de procédures (3) :
 - o « Évacuation en cas d'incendie de jour » ; et sa mise à jour en fin d'année
 - o « Gestion des situations d'urgence médicale » ;
 - o « Conduite à tenir en cas de détection de punaises de lit »
- La création de formulaires (20) :
 - o Fiche d'informations à remonter au SQGR en cas de suspicion COVID
 - o Fiches d'informations médicales en cas d'urgence
 - o Fiches de liaison d'urgence (FLU)
 - o Fiche de suivi des FLU
 - o Fiche contextualisation lutte anti-punaises
 - Liste préparation lutte anti-punaises
 - o Consentement passage de prestataire à domicile (SAMSAH)
 - o Enquête de satisfaction accueil/admission 2021 (SAMSAH)
 - o Fiche de traçabilité pause-café des stagiaires
 - o Certificat médical pour pratique d'activités
 - Engagement de bientraitance envers les usagers
 - o Fiche objectifs et évaluation immersion candidat.e
 - o Fiche de la prestation d'analyse de capacité
 - o Autorisation d'utilisation de l'image d'un majeur
 - Fiche de traçabilité observation des salles
 - o Demande de transport navette + chauffeur
 - o Demande de prestation restauration pour événement
 - o Bordereau de versement de la Taxe d'apprentissage

- o Demande d'achat véhicule
- o Commande des fournitures de bureau

IV.3 LA GESTION DES RISQUES

IV.3.1 La gestion de la pandémie COVID-19

ENQUETES AUPRES DES AUTORITES

En 2021, pendant la pandémie, le SQGR a continué à renseigner des enquêtes pour les autorités sanitaires (ARS), notamment celles relatives à l'obligation vaccinale.

SENSIBILISATION/FORMATION

En 2021, le SQGR a dû mettre, plusieurs fois, à jour les supports de sensibilisation/formation aux mesures barrières et à l'organisation mise en place au sein de l'établissement, à destination des usagers et des professionnels. L'IDE ou les coordinateurs (MPS ou pédagogiques) se sont chargés de la communication auprès des usagers. Le support est remis aux professionnels entrants ; il est disponible sur l'intranet.

IV.3.2 Le CHSCT

Le CHSCT a organisé 3 réunions en 2021 au cours de laquelle, il a traité :

- De l'évolution des doctrines COVID-19
- Le suivi des cas COVID-19
- Du suivi des actions du service technique et sécurité
- De l'aménagement du MPS (amélioration conditions de travail)
- Du suivi des travaux (Marchés : accessibilité et autres)
- L'avancée du Dossier Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Des exercices d'évacuation : bilans, derniers événements, exercices programmés
- Le nouvel emploi du temps des professionnels su SAMSAH
- Le futur CSE
- Des questions du personnel :
 - Besoin de stores occultant bureaux des secrétaires et formateurs
 - Besoin de rampe sur escalier extérieur au château et à proximité MPS
 - Besoin de lutter contre le bruit des serveurs à proximité des salles de formation et bureaux des professionnels
 - Avancement accès PMR régie et admission

IV.3.3 La Qualité de Vie au Travail (QVT) et le Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le DUERP a été simplifié et validé en CHSCT le 23 novembre 2021 sans attendre le médecin du travail de l'AMETIF sollicité plusieurs fois.

Il reste pour 2022:

- L'élaboration du Programme Annuel d'Actions et de Prévention (PAAP) par risques et non pas par unité de travail
- Une réunion avec le COPIL pour validation des : pilotes et délais de réalisation des actions proposées par le SQGR.

IV.3.4 Les FEI

LE SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES

Le nombre d'événement indésirable, le domaine de signalement et le taux d'actions correctives mises en place sont parmi les indicateurs permettant de répondre à l'objectif visé par le service des ressources humaines.

	Nombre d'El					nrt	
2021	2020	2021	2020	2019	2018		
17	15	24	3	2	-9	+21	

17 FEI ont été déposées par les professionnels de l'ESRP et du SAMSAH soit 13,5% de plus que l'année 2020.

DOMAINE DE SIGNALEMENT	NOMBRE DE SIGNALEMENT
+ Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipement techniques	2
+ Actes de malveillance au sein de l'établissement	1
+ Comportements violents et manquements graves (de la part de l'usager)	2
+ Evénements santé environnement	1
+ Incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports	3
+ Sinistres et événements météorologiques exceptionnels	1
+ Situations en lien avec des difficultés relationnelles entre personnels	7
Total général	17

Les évènements signalés concernent les domaines suivants :

- Situations en lien avec des difficultés relationnelles entre personnels : 40 %

- Incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports : 18 %

Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipements techniques : 12 %

- Comportements violents et manquements graves (de la part de l'usager) : 12 %

- Actes de malveillance au sein de l'établissement : 6 %

- Événements santé environnement : 6 %

- Sinistres et événements météorologiques exceptionnels : 6 %

Domaine de signalement	N	Écart						
3	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
Accidents ou incidents liés à des								
défaillances d'équipement	2	1	4	-	+1	-3	+4	
techniques								
Actes de malveillance au sein de	1	4	1		-3	+3	+1	
l'établissement	I	4	ı	-	-3	+3	+ -	
Comportements violents et								
manquements graves (de la part	2	5	8	-	-3	-3	+8	
de l'usager)								
Événements santé environnement	1	-	1	-	+1		+1	
Droits et devoirs	-	1	-	-		+1		

Incidents liés à des								
dysfonctionnements des	3	2	1	1	+1	+1	=	
prestations supports								
Perturbations dans l'organisation			2			-2	+2	
du travail et la gestion RH	1	-	2	-		-2	+2	
Situations en lien avec des								
difficultés relationnelles entre	-	2	-	-	-2	+2		
personnels								
Sinistres et événements	1		3		+1	-3	+3	
météorologiques exceptionnels	I	-	3	-	+1	-3	+3	
Situations en lien avec des								
difficultés relationnelles entre	7	-	4	2	+7	-4	+2	
personnels								

Indicateur négocié au	Cible	Réalisé en				Écart				
СРОМ	Cible	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	
Taux d'actions correctives										
= Nb actions correctives /	100%	94 %	93 %	87,5%	33%		- 7	-12,5	-77	
Nb FEI										

Source: SQGR - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 2 - Volet 4 - Objectif 5

94 % (soit 16 FEI) des événements indésirables signalés en 2021 ont nécessité la mise en œuvre d'actions correctives.

Pour un signalement (soit 6%), la mise en place de l'action corrective n'était pas de la responsabilité de l'établissement. L'événement signalé concernait un acte de vandalisme subi par un stagiaire interne du Verger.

En 2021, des courriers réponse ont été adressés aux déclarants pour 29 % de signalements. Pour 65 % des événements signalés, les déclarants ont été informés oralement des réponses soit en réunion soit en entretien.

IV.4 LA COMMUNICATION DU SERVICE QUALITE

En 2021, le service qualité a pu réaliser une communication institutionnelle sous la forme de petit déjeuner institutionnel malgré la pandémie (1 en septembre et 1 en octobre). L'avancée sur les dossiers suivants a été présentée aux professionnels de l'ESRP et du SAMSAH :

- Point sur l'évolution de la réglementation Covid-19
- Présentation des nouveaux professionnels
- CPOM
- PE: Bilan PE; Renouvellement PE; GT 2022
- Schéma directeur immobilier
- Evaluation ESRP et SAMSAH : Référentiel HAS ; Calendrier
- Bientraitance
- Analyse des pratiques
- RGPD
- Archivage
- Démarche qualité : GED, Circuits, GQSAM, GQRP, Nouvelles procédures 2020 et 2021)
- Gestion risques : DUERP, FEI (Blue App)
- Partenariat : Rapports enquêtes de satisfaction, Répertoire partenaires BA, RAA

IV.5 LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

Le service qualité et gestion des risques a poursuivi en 2021 sa participation au développement institutionnel et notamment :

- A la finalisation du dossier « Autisme » ;
- A la Prestation d'Analyse des Capacités de l'AGEFIPH;
- A l'étude ergonomique de réaménagement du pavillon du SAMSAH
- Au schéma directeur immobilier.

IV.5.1 Le dossier « Autisme »

Le service qualité a fortement contribué à la finalisation du « Dossier de demande de création d'un service pour personnes atteintes de TSA SDI ADL » adressé à la DD95 de l'ARS-IDF en juin 2021. En juillet 2021 nous recevions du Responsable du département autonomie – Responsable unité personnes en situation de handicap délégation départementale du Val d'Oise, la réponse suivante :

« Je vous remercie pour le projet présenté qui nous semble particulièrement bien pensé, et fondé sur une connaissance des besoins du jeune public atteint du trouble du spectre de l'autisme (TSA) sans DI ou avec DI légère. Vous proposez un projet de plateforme de services spécifiquement dédiée à un public TSA, avec un accompagnement d'inclusion professionnelle et sociale passant par 3 processus. Le dispositif inclut entièrement la famille et les proches aidant, et prévoit des séjours de courte durée en internat (dans l'attente de la notification MDPH), ainsi que des séjours de répit.

Votre expertise au sein du DEP de l'ESRP, ainsi que l'enquête d'opportunité et l'étude de faisabilité réalisées auprès des différents acteurs (sanitaire, social, médico-social, enseignement, formation, emploi, MDPH, CRAIF et association de familles et aidants) ont fait apparaître qu'un manque de solutions adaptées et de structures dédiées spécifiquement à ce public était existant sur le territoire.

Toutefois, après examen approfondi de votre projet, le financement du dispositif soulève une impossibilité par manque de crédits. En effet, des dispositifs de droit commun existent pour qu'un financement soit susceptible d'être attribué, notamment à travers l'Emploi accompagné qui vise à permettre aux personnes en situation de handicap (tout public ciblé) d'obtenir un emploi rémunéré en milieu ordinaire de travail et de le conserver dans la durée. Il permet également l'accompagnement de l'employeur sans limite dans le temps et peut être mobilisé en complément d'autres dispositifs, et votre projet s'y apparente fortement.

Je vous invite à faire acte de candidature lorsqu'une nouvelle fenêtre d'ouverture d'appel à projets sera éventuellement lancée sur l'année 2022. »

IV.5.2 L'enquête de satisfaction « PAC »

Le service qualité a apporté son soutien à la réadaptation professionnelle par la création du support papier d'enquête de satisfaction PAC. La version informatique n'a pas été finalisée.

IV.5.3 Le réaménagement du SAMSAH

Le service qualité a participé à 1 réunion sur les 3 organisées par Active Ergonomique en vue du réaménagement du SAMSAH et à la relecture des propositions.

IV.5.4 L'animation des groupes de travail « architecture »

La responsable qualité a pu organiser, en 2021, avec les architectes programmistes de Filigrane programmation 3 réunions pour :

- Un rappel aux membres du CODIR sur la vision globale du site (schéma directeur immobilier) avec une mise en perspective des 2 scenarii dans l'hypothèse de l'acceptation ou du refus du projet autisme ;
- Des entretiens avec les responsables ESRP et SAMSAH et la visite du pavillon SAMSAH et de l'hébergement au Verger pour affiner les hypothèses de la vision globale de ce schéma directeur immobilier.

IV.6 - LE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

5 réunions du CSPE en présence des membres du CODIR ont été encadrées par le SQ.

Elles ont permis d'évaluer l'état d'avancement des axes d'améliorations décrits dans le Projet d'établissement 2018-2022 et de préparer le prochain PE 2023-2027 :

- Une présentation du calendrier de travail de l'année 2021
- Le bilan des actions PE à fin 2020
- Un arbitrage et une priorisation des actions restantes (en cours et non réalisées)
- La présentation de la méthodologie de travail pour le renouvellement du PE, des grilles d'analyse du contexte
- L'étude du contexte réglementaire, environnemental et institutionnel
- L'émergence de perspectives et leur synthèse
- L'analyse des perspectives synthétiques à l'aide du SWOT

V . LES MOYENS HUMAINS

V.1 LES MOYENS HUMAINS EXTERNES

V.1.1 Les prestations au SAMSAH

Les prestataires extérieurs (prestations médico-sociales payantes) qui interviennent à titre individuel et/ou collectif comptent 41.50 heures d'interventions pour l'ensemble des usagers accompagnés. Ces prestations extérieures connaissent une diminution de 132.53 % concernant essentiellement le recours aux neuropsychologues.

Types d'intervenants		ра	r an		Evolution
	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Neuropsychologue (2 bilans)	28	64	3,5	4	-56,25%
Ergothérapeute (3 bilans)	7,5	12,5	10,5	9	-40%
Sophrologue (6 séances)	6	10	0	1	-40%
Socio-esthéticienne	0	0	8	10	0%
Expert médical psychiatrique	0	10	10,5	1,5	-100%
Psychologue (bilan cognitif)	0	0		1,5	0%
Pédicure	0	0	3		0%
TOTAL	41,50	96,50	35,50	27	-56,99%

V.1.2 Les prestations à l'ESRP

Les intervenants extérieurs (prestations médico-sociales payantes) qui interviennent à titre individuel et/ou à titre collectif comptent 2 660 heures pour l'ensemble des usagers accompagnés. Soit une augmentation de 82.31 % du fait de la prestation de conduite (Formation conducteur de Bus), des animations sportives, et du recours aux neuropsychologues.

Le confinement et l'alternance des formations à distance et sur site en 2020 expliquent le report des bilans neuropsychologique et des cours de conduite sur l'année 2021.

		Nombre	e d'heures		
Types d'intervenants		pa	ar an		Evolution
	2021	2020	2019	2018	N/N-1
Neuropsychologue (11 bilans)	134	10	81	84	1240%
Ergothérapeute (30 bilans)	120	92,5	72	60	29,73%
Sophrologue (40 séances)	40	51	46	20	-21,57%
Socio-esthéticienne et esthéticienne	0	0	0	12	0%
Animateur sportif	63	6	34	35	950%
Animateur théâtre	58	24	74	82	141,67%
Animateur image de soi	34	6	12	9	466,67%
Formateur anglais	265	232	242	232	14,22%
Formateur conduite	1946	49	434	40	3871,43%
TOTAL	2 660	470,5	995	574	465,36%

V.2 LES MOYENS HUMAINS INTERNES

V.2.1 Les effectifs (au regard du réalisé paie et ERRD)

L'ESRP

L'effectif de l'ESRP en ETP 2021 est de 53,56

Rai	ison sociale :		CRP							
FIN	IESS ET:		950808592			1				
						J				
	Annexe 9J : Tableau	des effectifs et d	les rémunéra	tions (y comp	is personnel	de remplace	ment)			
									•	
ables	u des effectifs	•		Tab	leau des effect	tifs		Rémunérations h	orutes + charges fisc	ales et sociales
		t-t-	Effectif prév	isionnel 2021	Effectif r	réel 2021				
	Catégorie / emplois	Emplois permanents (P) / temporaires (T)	Nombre d'agents	Nombre d'ETP (1)	Nombre d'agents	Nombre d'ETP (base : 12 mois) (2)	Ecart Nombre d'ETP (2)-(1)	Rémunérations + charges prévues 2021 (3)	Rémunérations + charges réelles 2021 (4)	Ecart sur les rémunérations (4)-(3)
DIR	ECTION / ENCADREMENT			4,00		5,75	1,75	235 450,92 €	395 804,41 €	160 353,49
	ECTION / ENCADREMENT	Р	4	4,00	6	5,75	1,75	235 450,92 €	• •	160 353,49
DIR	ECTION / ENCADREMENT	Т	0	0,00	0	0,00		0,00€	0,00 €	0,0
		Р	4	4,00	6		1,75	235 450,92 €	395 804,41 €	160 353,4
	MINISTRATION / GESTION MINISTRATION / GESTION	P	15	14,50	13		-3,92	549 432,82 €	433 625,91 €	-115 806,9
	MINISTRATION / GESTION MINISTRATION / GESTION	T	15	14,50 0,00	13	10,58 0,00	-3,92 0,00	549 432,82 € 0,00 €	433 625,91 €	-115 806,9 0.0
LDI		P	15	14,50	13		-3,92	549 432,82 €	433 625,91 €	-115 806,9
SEF	RVICES GENERAUX		15	15,00	18		-1,12	525 511,71 €	518 257,10 €	-7 254,6
SEF	RVICES GENERAUX	P	15	15,00	18	13,88	-1,12	525 511,71 €	518 257,10 €	-7 254,6
SEF	RVICES GENERAUX	Т	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00€	0,00 €	0,0
DEC	STAURATION	Р	15	15,00	18	•	-1,12	525 511,71 €	518 257,10 €	-7 254,6 6 982,1
	STAURATION	P	3	3,00 3,00	3	3,00 3,00	0,00 0,00	141 505,80 € 141 505,80 €	148 487,92 € 148 487,92 €	6 982,1
	STAURATION	Ť	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00€	0,00 €	0,0
		Р	3	3,00	3	3,00	0,00	141 505,80 €	148 487,92 €	6 982,1
	CIO-EDUCATIF		3	3,00	5	3,70	0,70	127 643,48 €	163 120,69 €	35 477,2
	CIO-EDUCATIF	P	3	3,00	5	3,70	0,70	127 643,48 €	• •	35 477,2
500	CIO-EDUCATIF	T P	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00€	•	0,0
PAR	RAMEDICAL	P	3	3,00 1,00	5	3,70 1,00	0,70 0,00	127 643,48 € 45 161,66 €	163 120,69 € 45 798,12 €	35 477,2 636,4
	RAMEDICAL	Р	1	1,00	1	1,00		45 161,66 €	45 798,12 €	636,4
PAF	RAMEDICAL	Т	0	0,00	0	0,00		0,00€	0,00 €	0,0
		Р	1	1,00	1	1,00	0,00	45 161,66 €	45 798,12 €	636,4
	DICAL		0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,0
	DICAL	P T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00€	0,00 €	0,0
VIEL	DIOAL	P	U	0,00	0	0,00	0,00 0,00	0,00€	0,00 €	0,0
AUT	TRES FONCTIONS		21	20,80	22	15,65	-5,15	884 956,66 €	801 437,05 €	-83 519,6
	TRES FONCTIONS	Р	21	20,80	22	•	-5,15	884 956,66 €	801 437,05 €	-83 519,6
AUT	TRES FONCTIONS	Ţ	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	•	0,0
		Р	21 62	20,80	22 68		-5,15	884 956,66 €	801 437,05 €	-83 519,61
	FAL GENERAL kemple: 1 ETP sur 6 mois est comptabilisé pour 0,5 ETP		62	61,30	68	53,56	-7,74	2 509 663,05 €	2 506 531,20 €	-3 131,8

Il est à noter le passage de 2 agents de la catégorie « Administration » à la catégorie « Encadrement ».

LE SAMSAH

L'effectif du SAMSAH en ETP en 2021 est de 16,05

Raison sociale :	SAMSAH
FINESS ET:	950012179

Annexe 91 : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés (y compris personnel de remplacement) applicable aux FAM et aux SAMSAH

			Tableau des e	effectifs global		Dont effectifs	émargeant sur l	e forfait soins	Rémunérations brutes + charges fiscales et sociales		
	Emplois permanents (P) / temporaires (T)		Nbre d'agents (prévi-sionnel)		Ecart: (2)-(1)	ETP Année 2021 - Effectif prévisionnel (1)	ETP Année 2021 - Effectif réel (base 12 mois*) (2)	Ecart: (2)-(1)	Rémunérations + charges prévues 2021 (3)	Rémunérations + charges réelles 2021 (4)	Ecart (4)-(3)
DIRECTION / ENCADREMENT	[4.00		447.000.00.0	131 138.29 €	13 852.26 €
DIRECTION / ENCADREMENT DIRECTION / ENCADREMENT	P	2,00 2,00	2 2	2,00 2,00	0,00 0,00	1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	117 286,03 € 117 286,03 €	131 138,29 €	13 852,26 €
DIRECTION / ENCADREMENT	<u>-</u>	0,00	0	0,00	0,00		0,00	0,00		0.00 €	0,00 €
DIRECTION / ENCADREMENT	<u> </u>	2,00	0	2,00	0,00	1,00	1,00	0,00	117 286,03 €	131 138,29 €	13 852,26 €
ADMINISTRATION / GESTION	Г	0,90		0,90	0,00	0,00	0,00	0,00		46 858,94 €	-534,68 €
ADMINISTRATION / GESTION	P	0,90		0,90	0,00	0,00	0,00	0,00		46 858,94 €	-534,68 €
ADMINISTRATION / GESTION	T	0.00		0,00	0.00	0,00	0.00	0.00		0.00 €	0.00 €
	P	0.90	1	0,90	0,00	3,00	0,00	0.00	47 393,62 €	46 858.94 €	-534,68 €
SERVICES GENERAUX		0,13	2	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00		6 114,61 €	31,47 €
SERVICES GENERAUX	Р	0,13	2	0,13	0,00		0,00	0,00		6 114,61 €	31,47 €
SERVICES GENERAUX	Т	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 €	0,00 €
	Р	0,13	2	0,13	0,00			0,00	6 083,14 €	6 114,61 €	31,47 €
RESTAURATION		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00€	0,00 €	0,00€
RESTAURATION	P	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00€	0,00€	0,00 €
RESTAURATION	Т	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00€	0,00€	0,00 €
	Р				0,00			0,00			0,00 €
SOCIO-EDUCATIF		5,00	5	4,74	-0,26	0,00	0,00	0,00	216 393,87 €	203 570,29 €	-12 823,58 €
SOCIO-EDUCATIF	Р	5,00	5	4,74	-0,26	0,00	0,00	0,00	216 393,87 €	203 570,29 €	-12 823,58 €
SOCIO-EDUCATIF	Т	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 €	0,00€
	Р	5,00	5	4,74	-0,26			0,00	216 393,87 €	203 570,29 €	-12 823,58 €
PARAMEDICAL		5,60	6	4,06	-1,54	5,60	4,06	-1,54	233 827,56 €	209 941,52 €	-23 886,04 €
PARAMEDICAL	P	5,60	6	4,06	-1,54	5,60	4,06	-1,54	233 827,56 €	209 941,52 €	-23 886,04 €
PARAMEDICAL	Т	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00€	0,00 €	0,00€
	Р	5,60	6	4,06	-1,54	5,60	4,06	-1,54	233 827,56 €	209 941,52 €	-23 886,04 €
MEDICAL		0,60	2	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00		87 578,50 €	10 300,66 €
MEDICAL	P	0,60	2	0,60	0,00		0,60	0,00		87 578,50 €	10 300,66 €
MEDICAL	l P	0,00	0	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00 €	0,00€
	Р	0,60	2	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	77 277,84 €	87 578,50 €	10 300,66 €
AUTRES FONCTIONS AUTRES FONCTIONS		5,95 5,95		3,62 3,62	-2,33 -2,33	5,95 5,95	3,62 3.62	-2,33 -2,33	177 437,83 €	153 914,16 €	-23 523,67 €
AUTRES FONCTIONS AUTRES FONCTIONS	P	•		•					177 437,83 €	153 914,16 €	-23 523,67 €
AUTRES FUNCTIONS	 	0,00 5,95	0	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00 €	0,00€
TOTAL GENERAL	Г	5,95 20.18	25	3,62 16,05	-2,33 -4,13	5,95 13.15	3,62 9,28	-2,33 -3,87	177 437,83 € 875 699.89 €	153 914,16 € 839 116,31 €	-23 523,67 € -36 583,58 €
* · Evernle: 1 ETP eur 6 mais est comptabilisé pour 0 5 ETP		20,18	23	10,05	₹,13	13,15	9,20	-3,67	073 033,83 €	039 110,31€	-30 303,38 €

^{*:} Exemple: 1 ETP sur 6 mois est comptabilisé pour 0,5 ETP

V.2.2 L'accompagnement du personnel dans un environnement professionnel adapté

La politique managériale d'accompagnement du personnel dans un environnement professionnel adapté vise à renforcer la culture institutionnelle axée sur la bientraitance, la notion éthique et sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute autorité de santé (HAS)

LE SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES

Les événements indésirables faisant partie intégrante de la gestion des risques, ce point est traité au chapitre IV.3.4 « Les FEI ».

LES ACTIONS DE FORMATIONS

Les tableaux et indicateurs suivants permettent la quantification des formations et de mesurer l'accompagnement des professionnels en matière de bientraitance et d'éthique.

LES FORMATIONS REALISEES

Les formations diplômantes

Fonctions	Intitulé de la formation	Nombre de	Organisme de
occupées		participant	formation
Aide-soignant	IDE	1	Centre de formation
Alde-solghant	IDE	I	Louise COUVE

Les formations continues

		Particip	Organisme
Fonctions occupées	Intitulé de la formation	ants	de formation
RRH	Responsable des Ressources Humaines	1	CNEH
Psychologue	Journée nationale d'échangeS et de formation Travailler et avancer le DÉNI Comment gérer les personnalités difficiles et les Psychopathologies L'approche systématique dans le travail avec les familles	1 1 1 1	MEDIALIS IREMA AFAR CERF
Groupe	Analyses des pratiques (5 séances)	12	FCI
Groupe	La Bientraitance en Institution (6 séances)	9	FCI
Groupe	Sécuriser vos procédures disciplinaires	6	LEH
Groupe	Unité mobile de formation Incendie 2 groupes de 8 personnes	16	Préfeu
Groupe	Formation Incendie guide et serre-file 1 groupe de 8 personnes	8	Préfeu
Groupe	SST	6	INSITU
Service Finances et Direction	Maitriser les statuts et la gestion des Carrières	1	LEH

Aide-soignant	Le sentiment d'impuissance dans la relation d'aide	1	CERF
Encadrement et direction	Chargé(e) de coopération Responsable des affaires médicales Journée nationale d'échange et de formation	1 1 1	CNEH MEDIALIS
Service RH	Indemnités journalières SS - DSN	1	GERESO
Agent Service technique	SSIAP Services Sécurité Incendie Assistance à Personnes	1	CAPF
Responsable réadaptation et Psychologue du travail CI	Quelle prestation de préorientation dans mon établissement de demain ? (3 jours)	2	FAGERH
MPS + Administratif + RQGR	Sensibilisation au case management	15	PREPSY
Soit taux de 123 % = formations/personnel	TOTAL	86	Pour 69,61 ETP

LES INDICATEURS DE FORMATION INSCRITS AU CPOM

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Le taux de formation bientraitance				
managed at the con-		2021	2020	2019	2018	
Nombre des nouveaux agents formés à la bientraitance au 31 déc N / Nombre total de nouveaux agents recrutés en N	100%	100%	0	0	NC	

Source: RH - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 2 - Volet 4 - Objectif 5

Comme annoncé, en 2021 :

- Nous avons accompagné à l'aide d'un prestataire les 2 référents bientraitance (ESRP et SAMSAH) à la définition de leur mission et de leur rôle et à la compréhension de leur fonction au sein de l'établissement ;
- Nous avons réalisé avec l'ensemble des agents de l'ESRP et du SAMSAH un séminaire bientraitance (nov 2021).

		Somme des réunions réalisées			
Indicateur négocié au CPOM	Cible	2021	2020	2019	2018
Le nombre de réunions	2 réunions /				
d'analyse des pratiques	service	6 ESRP	1	0	0
intégrées à la démarche RBPP	(ESRP				
	/SAMSAH)				

Source: RH - Référence CPOM: Annexe 2: Axe 2 - Volet 4 - Objectif 5

En juin 2021, l'ESRP a finalisé un cycle de réunions dédiées à l'analyse des pratiques, supervisées par une consultante. 6 réunions sur 8 prévues ont pu être réalisés dans le contexte de pandémie.

Afin d'élargir l'expérience, il a été décidé de se rapprocher de l'Andesi, organisme de formation spécialisé au niveau du secteur médico-social afin de nous proposer un intervenant.

La convention signée fin 2021 va permettre dès 2022, et cette fois aussi au niveau du SAMSAH une nouvelle dynamique d'Analyse des Pratiques.

LES ACTIONS SOCIALES

Le repas de Noël a été maintenu au self avec un roulement des stagiaires et du personnel afin de pouvoir respecter les gestes barrières et les consignes de l'ARS en vigueur ;

Le goûter de Noël pour les enfants du personnel, les animations et la distribution de cadeaux par le Père Noël ont pu avoir lieu avec un respect strict des mesures barrières ;

Les pots institutionnels pour les départs en retraite ont été suspendus, les cadeaux ont été remis à l'agent par la directrice.

Les pots de départs des collègues ont été suspendus.

En cas de mariage et/ou de naissance, un bouquet de fleurs est envoyé à l'agent comme habituellement.

Le parc du centre a été mis à disposition de la Mairie pour la fête des récoltes organisée le 18 septembre 2021, des stands de jeux et des promenades en poneys étaient proposés.

Les enfants de l'école maternelle Marie Laurencin sont venus tous les jeudis de septembre pour s'entrainer avant leur compétition sportive du 19 octobre 2021.



VI.1 L'ACTIVITE: TAUX D'OCCUPATION REEL ET PREVU

	Indicateur négocié au CPOM	Cible	Taux réel ESRP	Taux Réel SAMSAH
2021	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	86,13%	92,81%¹ 90,19%²
2020	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	80 %	97,28%¹ 94,32%²
2019	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	98,42%	97,90%¹ 95,14%²
2018	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	100,91%	101,55%

1 : avec évaluations 2 : sans évaluations

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Activité théorique en journées	Activité réalisée en journées (évaluations incluses)	Activité réalisée en journées 2020
ESRP	25 542	28 380	24 443	22 571
Dont internat	8 514	9 460	5 215	5 471
Dont externat	17 028	18 920	19 228	17 100
SAMSAH	19 710	21 900	20 325	21 304
			(573 Eval°)	(648 Eval°)

Le taux d'activité de l'ESRP est inférieur aux objectifs du CPOM. L'activité de l'internat est très en dessous du prévisionnel, tandis que l'externat demeure très légèrement au-dessus de l'objectif fixé par le CPOM. Ce faible niveau d'activité s'explique par la mise en place de mesures barrières très strictes résultant en la diminution de capacité d'internat qui ne peut être compensée totalement.

En ce qui concerne le SAMSAH, le calcul de l'activité en journées est toujours en vigueur pour l'année 2021 au regard des objectifs du CPOM. Néanmoins, celui-ci a poursuivi sa participation à l'étude en cours sur une méthode de calcul de l'activité plus adaptée à ce type de service. Un projet de rapport d'activité fondé sur un calcul des actes et du temps alloué à chaque usager a, cette année encore, été communiqué à l'ARS.

Un avenant au CPOM fixant un objectif d'activité plus proche de la réalité de la mission du SAMSAH est attendu prochainement. Pour l'heure, le calcul de l'activité en journée démontre que le service, avec un taux d'occupation de 92,81 %, remplit ses objectifs pour l'année 2021.

VI.2 L'ERRD 2021

L'article R314-232 du Code de l'action sociale et des familles précise que l'établissement doit produire, à l'appui de l'état réalisé des recettes et des dépenses (ou ERRD), un rapport financier et d'activité

portant sur : « a) l'exécution budgétaire de l'exercice considéré ; b) L'activité et le fonctionnement des établissements et services, au regard notamment des objectifs du [CPOM...] ; c) L'affectation des résultats »

Les données d'activités étant détaillées dans le présent rapport (cf. supra) il ne sera question ici que de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 et de l'affectation des résultats.

V.2.1 L'Exécution budgétaire de l'exercice 2021

LES CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DE L'ESRP

Les charges afférentes à l'exploitation courante (Total en Euros - GROUPE I)

			Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
GROUPE I: CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalisations Exercice N-1	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
TOTAL en € GROUPE I	555 135,05	588 646,99	0,00	0,00	588 646,99	588 457,38	-189,61	0,0%	

Le niveau de dépenses du Groupe I pour l'ESRP respecte largement les prévisions presque à l'euro prés (-189.61 €). Au contraire de 2020, il n'y a pas eu de confinement, l'ensemble des prévisions de consommation (énergie, alimentation...) ont pu être respectées.

Les dépenses de fournitures médicales sont toujours aussi importantes en raison des nécessités d'achats de masques et d'équipements de protection liés à la mise en place des mesures barrières.

Les charges afférentes au personnel (Total en Euros - GROUPE II)

		•	Budget	exercice N		Réalisé Exercice N		
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalisations Exercice N-1	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives.	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE II	2 600 588,89	2 559 334,01	0,00	0,00	2 559 334,01	2 542 270,32	-17 063,69	-0,7%

Le niveau de dépenses du Groupe II pour l'ESRP respecte les prévisions, un écart par rapport aux dépenses prévues de -0.7 %. L'essentiel des recrutements ont pu être réalisés en 2021. De plus, des revalorisations de grilles salariales et des mesures nouvelles (complément de traitement indiciaire) pour certains agents explique l'augmentation des dépenses par rapport à 2020. Il y a à la fois un effet prix et un effet volume.

Les charges afférentes à la structure (Total en Euros - GROUPE III)

			Budget 6	exercice N	Réa	alisé Exercice N							
GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réalisations Exercice N-1	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)					
TOTAL en € GROUPE III	916 825,25	978 195,70	0,00	0,00	978 195,70	974 683,03	-3 512,67	-0,4%					

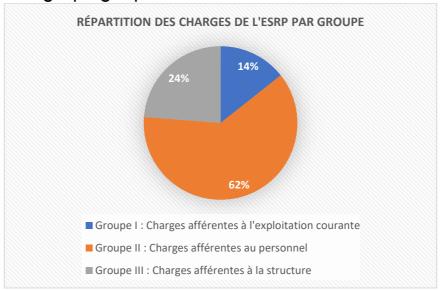
De même, le niveau de dépenses du Groupe III pour l'ESRP est conforme aux prévisions.

L'année 2021 a permis de poursuivre l'aménagement des salles de formation, l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

L'écart du compte de dotations aux amortissements est dû au système de refacturation des dotations relevant du SAMSAH.

Le niveau de dépenses totales pour l'ESRP est inférieur aux dépenses prévues de 0,5 %.





En ce qui concerne les produits, trois faits notables sont à constater :

- En premier lieu, l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement dont le montant est déterminé par la délégation départementale du Val d'Oise de l'agence régionale de santé d'Île de France. Elle a atteint, en 2021, 3 839 948,77 €, soit une augmentation de 0,80 % par rapport à la dotation versée en 2020 de 3 809 472,98 €.
- En deuxième lieu, l'ESRP a, en 2021, perçu un versement de la taxe d'apprentissage pour un montant total de 26 635,68 €.
- En troisième lieu, la délégation départementale du Val d'Oise de l'Agence régionale de Santé Île-de-France a accordé au Centre le versement de crédit de non-reconductibles de fonctionnement au titre de l'achat des autotests pour un montant de 3 605,22 € et des mesures nouvelles à savoir :
 - o Extension du complément de traitement indiciaire (CTI) pour 30 652,40 € ;
 - o Revalorisation des grilles salariales pour un montant de 2 058,59 €;
 - o Et mise en œuvre des mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail pour un montant de 18 706,77 €.

Les produits du groupe III sont, en raison de leur nature prédictible, sont égaux au montant prévisionnel.

LES CHARGES ET LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DU SAMSAH

Les charges afférentes à l'exploitation courante (Total en Euros - GROUPE I)

			Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
GROUPE I: CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATIO N COURANTE	Réalisations Exercice N-1	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificativ e	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisation s / prévisions (%)	
TOTAL en € GROUPE I	115 379,87	193 772,54	0,00	0,00	193 772,54	175 941,57	-17 830,97	-9,2%	

Le niveau de dépenses du Groupe I pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 9,2 %.

L'écart est principalement dû à un recours plus faible aux prestations à caractère médico-social à l'extérieur dont la ligne affiche un écart entre la prévision et la réalisation de -86,9 % (compte 6112). Cette diminution traduit la difficulté de réaliser ces prestations dans le contexte sanitaire actuel.

Les charges afférentes au personnel (Total en Euros - GROUPE II)

			Budget (exercice N	Réalisé Exercice N			
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalisations Exercice N-1	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE II	836 652,24	918 094,27	0,00	0,00	918 094,27	865 432,98	-52 661,29	-5,7%

Le niveau de dépenses du Groupe II pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 5,7 %. Ce dernier est beaucoup plus conforme au budget initial qu'en 2020.

L'écart est dû à des difficultés de recrutement sur des postes couverts par le forfait soin, en particulier un poste de psychologue et un poste d'infirmière, aujourd'hui pourvus. En effet, l'essentiel des recrutements ont pu être réalisés en 2021. De plus, des revalorisations de grilles salariales et des mesures nouvelles (complément de traitement indiciaire) pour certains agents explique l'augmentation des dépenses par rapport à 2020. Il y a à la fois un effet prix et un effet volume.

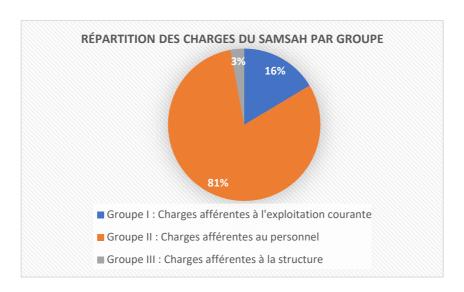
Les charges afférentes à la structure (Total en Euros - GROUPE III)

			Budget exercice N				Réalisé Exercice N			
GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réalisations Exercice N-1	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)		
TOTAL en € GROUPE III	38 389,29	40 310,40	0,00	0,00	40 310,40	31 014,40	-9 296,00	-23,1%		

Le niveau de dépenses du Groupe III pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 23,1 % en raison, des futurs travaux d'accessibilité prévus en 2022. En effet, les aménagements et travaux d'entretien ont dû être reportés.

Le niveau de dépenses totales pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 6,9 %.

La répartition des charges par groupe est la suivante :



En ce qui concerne les produits, là encore, certains points importants sont à signaler :

- La dotation accordée par l'ARS a augmenté de 0,80 % pour s'élever à un montant de 627 894,05 €, pour un montant en 2020 de 622 910,77 €.
- En ce qui concerne la dotation accordée par le Conseil départemental du Val d'Oise de 447 686 €, nous constatons une augmentation de 3760 €, soit 0,84% appliqué sur l'enveloppe budgétaire globalisée de 2020 (indépendamment des retraits de report à nouveau affecté en diminution des charges d'exploitation).
- La délégation départementale du Val d'Oise de l'Agence régionale de Santé Île-de-France a accordé au Samsah le versement de crédit de non-reconductibles de fonctionnement au titre de l'achat des autotests pour un montant de 589,51 € et des mesures nouvelles à savoir :
 - o Extension du complément de traitement indiciaire (CTI) pour 5 012,17 €;
 - o Revalorisation des grilles salariales pour un montant de 336,61 € ;
 - o Et mise en œuvre des mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail pour un montant de 3 058,86 €.
- Le Conseil départemental du Val d'Oise a accordé au Samsah le versement d'une aide exceptionnelle (dotation non reconductible) pour un montant de 63 000,00 € pour financer en priorité :
 - La diminution des déficits cumulés de sorte qu'ils ne constituent plus un risque à l'avenir pour le Département;
 - La mise en œuvre d'actions non pérennes ou innovantes répondant aux orientations départementales telles que la bientraitance, la télémédecine, les mutualisations entre le domicile et les « établissements d'hébergement »;
 - o Les dépenses permettant de réaliser in fine des économies de fonctionnement ;
 - Et la mise en œuvre de projets dans le domaine de la culture, du sport ou tout domaine bénéficiant directement aux usagers et aux professionnels.

Cette dotation exceptionnelle a notamment permis de financer :

- Une partie des dépenses liées à la réalisation d'un séminaire bientraitance (29 et 30 Novembre 2021) organisé pour l'ensemble des professionnels

- Dans le cadre lié à l'impact des travaux d'accessibilité des locaux du SAMSAH et afin de garantir la continuité de service :
 - Les frais liés à l'installation des bureaux éphémères au sein de l'ESRP pour pallier
 l'indisponibilité des locaux du SAMSAH pendant la durée des travaux
 - L'extension d'un parking à l'ESRP permettant de garer les véhicules de service du SAMSAH

Les produits du groupe II sont très faibles (1 106,14 €) et correspondent à des remboursements d'indemnités journalières et à des produits de gestion courante.

LES INVESTISSEMENTS

Les montants par compte d'acquisition pour 2021 sont les suivants :

Emplois			Budget Exercice 2021				Réalisé Exercice 2021		
N° de comptes	Libellés	Réalisations Exercice 2020	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	Insuffisance d'autofinancement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00%
10	Fonds propres et réserves – Réduction - (sauf compte 106) (1)	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00%
	Titre 1 : Remboursement des dettes financières :								
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 ⁽¹⁾))	7 525,00 €	10 000,00€	0,00€	0,00€	10 000,00€	8 730,00 €	-1 270,00 €	-12,70%
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (1)					0,00€		0,00 €	0,00%
17	Dettes rattachées à des participations (1)	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00%
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (1)	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00%
	Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :								
20	Immobilisations incorporelles	9 900,00 €	62 460,71 €	0,00€	0,00€	62 460,71 €	36 215,25 €	-28 245,48 €	-42,02%
21	Immobilisations corporelles	396 468,08 €	986 482,62 €	0,00€	0,00€	986 482,62€	286 950,61 €	-699 532,01 €	-70,91%
	- dont terrains	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont agencements de terrains	0,00€	15 000,00 €	0,00€	0,00€	15 000,00€	14 040,00 €	-960,00 €	-6,40%
	- dont constructions	217 577,69 €	417 261,20 €	0,00€	0,00€	417 261,20 €	134 249,00 €	-283 012,20 €	-87,83%
	- dont installations techniques, matériel et outillage	28 036,10 €	442 528,32 €	0,00€	0,00€	442 528,32 €	24 182,33 €	-418 345,99 €	-94,54%
	- dont autres immobilisations corporelles	150 854,29 €	111 693,10 €	0,00€	0,00€	111 693,10 €	114 479,28 €	2 786,18 €	2,49%
23	Immobilisations en cours	19 352,24 €	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	37 929,58 €	37 929,58 €	0,00%
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00%
	Titres 3 : Autres emplois :								
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00%
071	Annulation de titres sur exercices clos (2)	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00%
	TOTAL DES EMPLOIS	433 245,32 €	1 058 943,33 €	0,00€	0,00€	1 058 943,33 €	369 825,44 €	-689 117,89 €	-65,08%
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	86 034,47 €	86 034,47 €	0,00%
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	433 245,32 €	1 058 943,33 €	0,00€	0,00€	1 058 943,33 €	455 859,91 €	-603 083,42 €	-56,95%

Les écarts s'élèvent à :

Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
1 058 943,33 €	369825,44 €	-689 117,89 €	-65,08%

Le montant des investissements réalisés sur 2021 est inférieur à celui prévu en raison de retards pris dans la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) adossé au CPOM actuel. Ces retards sont notamment dus aux règles strictes encadrant la commande et l'investissement publics, en particulier l'application du Code de la commande publique et des procédures de dématérialisation des marchés. Cependant l'écart s'améliore par rapport à 2020, les travaux et chantier prévus ont pu être avancées.

L'étude et la consultation des entreprises pour la maitrise d'œuvre ont pu être réalisées en 2021. Cependant les travaux de mise en accessibilité d'un montant estimé de 505 000 € ne débuteront qu'en 2022. Parmi les gros chantiers impactant le PPI, l'étude liée aux travaux de consolidation du mur est prévue pour 450 000 € au PPI, celle-ci a pu être terminée et revoit largement les prévisions à la baisse.

Les études liées aux travaux de canalisation ont été réalisées en 2021 permettant ainsi les travaux en 2022. L'étude pour la réalisation des travaux préconisés par l'audit thermique et énergétique du Centre (pour 200 000,00 €) a aussi été finalisé en 2021 et une entreprise a été retenue lors de la commission des marchés tenue en octobre 2021.

Le projet d'extension de salle, prévu au PPI, a été repris dans le cadre de la réflexion au niveau du schéma directeur immobilier et pour une négociation au futur CPOM / PPI.

Le fond de roulement d'investissement (FRI) du Centre demeure donc très élevé (à hauteur de 3 125 187,96 €).

LA DETERMINATION ET L'AFFECTATION DES RESULTATS

Les résultats comptables constatés pour les deux services sont les suivants :

Compte	ESRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
Excédent	25 386,75 €	77 399,61 €	102 786,36 €
Déficit		1 105,22 €	1 105,22 €

En ce qui concerne l'ESRP, le résultat comptable doit être corrigé à hauteur des produits de cession des éléments d'actifs perçus en 2021 pour 1 200,00 €.

Au stade de l'ERRD, ce recoupement ne relève plus de la détermination du résultat mais de son affectation.

Le déficit du SAMSAH concerne le budget du Conseil départemental, et est notamment dû à une augmentation des coûts des combustibles et carburants. En effet, les visites à domicile ont augmenté de 20% et le coût du carburant également.

Aussi, la détermination et l'affectation des résultats du Centre peuvent être présentées synthétiquement comme suit :

synthetique	ment comme suit :			
N° de compte	Compte	CRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
12	Excédent	25 386,75 €	77 399,61 €	102 786,36
12	Déficit (sans signe "-")		1 105,22 €	1 105,22 €
110	Report à nouveau (solde créditeur)			0,00
119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")			0,00
(Résultat administratif)		25 386,75 €	76 294,39 €	101 681,14

Le montant du résultat administratif de l'ESRP et du SAMSAH représente ainsi 2,27 % du total des dotations accordées sur 2021 (y compris les mesures nouvelles et les CNR) par l'ARS et est dans la limite des 3 % fixée par le CPOM.

Le résultat administratif du SAMSAH pour la part financée par le Conseil départemental est de $0 \in$, sous réserve de l'acceptation de la reprise sur la réserve de compensation des déficits proposée supra. Il n'y a donc pas lieu de décider d'une affectation pour ce résultat nul.

Les affectations des résultats administratifs proposées dans le cadre de l'ERRD sont par conséquent les suivantes :

110	Report à nouveau (solde créditeur)			0,00€
119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")			0,00€
10682	Réserves affectées à l'investissement	1 200,00 €		1 200,00 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)			0,00€
10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits		-1 105,22 €	-1 105,22 €
	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	24 186,75 €	77 399,61 €	101 586,36 €
10687	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")			0,00€
		25 386,75 €	76 294,39 €	101 681,14 €

VI. 3 LES RATIOS

71.3		Valeur de	Valeur de	
Thèmes & intitulés	Mode de calcul	l'indicateur pour	l'indicateur pour	
(valeurs indicatives)		2020	2021	
1. Endettement à moyen et long terme				
4.4.1-445	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100	0.000	0.000	
1.1. Indépendance financière (<50%)	Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	0,00%	0,00%	
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables	0.00	0.00	
1.2. Apprement de la dette (22)	Dettes financières à moyen et long terme	0,00	0,00	
1.3. Durée apparente de la dette	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)	0,00	0,00	
	CAF	0,00	0,00	
2. Patrimoine immobilier				
2.1. Vétusté des immobilisations (1)				
Construction	Solde créditeur des comptes 28	0,67	0,68	
Installations techniques, matériel et	Solde débiteur des comptes 21 correspondants	0.04	0.00	
outillage	Soide debiteur des comptes 21 correspondants	0,81	0,82	
Autres immobilisations corporelles		0,81	0,80	
3. Equilibres du bilan				
3.1.a. Fonds de roulement en jours				
d'exploitation Ponos de rouvellent a investissement				
Ponos de rourement d'investissement		239,46	241,99	
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	FRI ou FRE ou FRNG x 365 j.	200,45	197,73	
Fonds de roulement net global (FRNG)	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	439,91	439,71	
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en	BFR x 365 j.			
jours d'exploitation	Total classe δ (charges décaissables uniquement)	-21,27	-1,08	
*······	Trésorerie x 365 j.	404.40	440.70	
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	461,18	440,78	
3.2. Réserve de couverture du BFR en	Solde des comptes 141 et 10685 x 365 j.	54.21	53.38	
jours d'exploitation	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	54,21	53,30	
4. Rotation des postes d'exploitation en				
jours				
4.1. Stocks	[Stocks (solde débiteur classe 3)] x 365 j.	0.00	0,00	
(10-20 j.)	Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00	0,00	
4.2. Créances	(Solde débiteur comptes 41) x 365 j.	0.00	0,00	
(< 30 j.)	Total des produits (comptes 70 et 73)	-,	-,	
4.3. Dettes fournisseurs	(Solde créditeur comptes 401) x 365 j.	123,78	83.98	
(< 45 j.)	Total des charges (comptes 60 à 62) (2)			
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	(Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 j.	7,64	8,63	
	Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)			
5. Autres				
5.1 Taux de CAF (5 à 10%)	<u>CAF x100</u>	7,32%	8,02%	
	Total classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et			
5.2 Taux de réserve de compensation	Réserve de compensation des déficits (c/10686 ou c/106856)	22.040/	22.470/	
des déficits	<u>x100</u>	23,01%	22,47%	
	Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787) - c/709 et c/713			
5.3 Taux de marge brute	(Comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65) x 100	8,62%	9,31%	
•	Comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713			

VII. LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE PROCHAINE

VII.1 LES PERSPECTIVES 2022 POUR BELLE ALLIANCE

L'année 2022 constituera l'année de négociation du prochain CPOM et l'élaboration du nouveau projet d'établissement.

A ce titre, le comité de pilotage est mobilisé dans une démarche de bilan, d'état des lieux et de mise en perspective.

Ainsi, et à titre d'exemple, la mise en œuvre du décret relatif à la formation professionnelle, des ESRP-CPO demande à repenser l'accompagnement pédagogique et les évaluations lors de l'admission des usagers. L'activité cible est à rediscuter et à ce titre les évolutions de l'hébergement et de l'agrément associé sont à re-questionner dans un contexte de territorialisation des orientations, d'évolution de la cartographie de l'offre sur le territoire. La rencontre avec les partenaires, les échanges et groupes de travail sur le territoire permettront d'apporter une réponse à la définition de l'offre et à l'adaptation des services que doit proposer Belle Alliance.

De même, l'impact de la mise en œuvre de la réforme Serafin-ph va être prise en compte dans le prochain projet d'établissement et amènera à repenser les modalités de prise en charge des usagers et de la prise en compte de leurs besoins. L'ensemble de ces aspects sont aussi repris dans un schéma directeur et de sa traduction dans le prochain plan pluriannuel d'investissement. Suivant le plan validé, les ajustements nécessaires mais aussi les moyens adaptés pourront être mis en place.

Les perspectives du Service Qualité et Gestion des Risques

L'ETHIQUE ET LA BIENTRAITANCE

Début 2022 - à partir des éléments recueillis auprès des groupes de travail réunis lors du séminaire Bientraitance en novembre 2021 - le service qualité et gestion des risques présentera lors d'une réunion institutionnelle le plan d'actions d'améliorations des pratiques favorisant la bientraitance.

LES ENQUETES DE SATISFACTION

Nous renouvelons le projet de réaliser un questionnaire dédié à l'accueil (comme les autres ESRP de la FAGERH) à passer le mois ou le trimestre qui suit l'entrée des stagiaires. En effet, lors de la passation de l'enquête en fin de parcours, les stagiaires ont souvent oublié la période correspondant à leur accueil.

LES FRU ET LES FEI

Comparativement à 2020, nous avons progressé dans le suivi et l'effectivité de la mise en place des actions correctives, en revanche le délai de réponse reste perfectible.

En 2022, le service poursuivra la sensibilisation des chefs de service - lors des CODIR - à la nécessité de mise en place d'actions correctives dans un délai ne dépassant pas 15 jours.

Afin de maintenir ce délai de réponse raisonnable un suivi hebdomadaire des FRU et FEI va être mis en place

De plus Le service doit veiller à ce que l'action corrective mise en place permettre de résoudre la cause du dysfonctionnement.

Par ailleurs, la sensibilisation à la culture positive de l'erreur doit être poursuivie lors des réunions institutionnelles.

LE GROUPE QUALITE SAMSAH (GQSAM)

Le bilan du travail réalisé par le groupe restreint va être présenté début 2022 à l'ensemble des professionnels du SAMSAH.

6 réunions sont déjà planifiées de janvier à juin 2022 pour la poursuite du travail notamment sur les fiches d'identité des processus Suivi de l'accompagnement, Sortie du dispositif, Evaluation, Non admission

Le référentiel HAS des ESMS attendu courant 2022 devra permettre de repartir sur des bases connues.

LE GROUPE QUALITE READAPTATION PROFESSIONNELLE (GQRP)

Les réunions de travail du GQRP sont à prévoir en 2022. Il s'agira notamment de terminer le processus admission de l'ESRP et de tracer l'avancement du projet de service.

VII.2 LES PERSPECTIVES 2022 A L'ESRP

En ce qui concerne l'ESRP, les perspectives pour l'année 2022 portent :

- Prioritairement sur:
 - o La finalisation du plan d'action du PS;
 - L'adéquation de notre activité conformément à l'esprit du décret paru en octobre 2020 sur les ESRP, ESPO notamment pour l'anticipation des situations de rupture de parcours des stagiaires afin de leur garantir un continuum d'accompagnement (en amont comme en aval);
 - La mise en place de formations modulaires pour l'ensemble de l'offre de formation et notamment la mise en place de plateformes d'accès aux métiers du tertiaire administratif et commercial et métiers du transport et de la logistique afin de répondre plus précisément aux besoins et projets professionnels des personnes accueillies et du marché de l'emploi.
- Les perspectives portent également sur :
 - o La mise en place d'une entreprise d'entrainement pédagogique
 - La mise en place d'un service spécifique autisme dédié aux jeunes 16-25 ans visant à accompagner leur insertion sociale et professionnelle après accord de l'ARS IDF;
 - o La préparation à la certification de nos actions de formation.

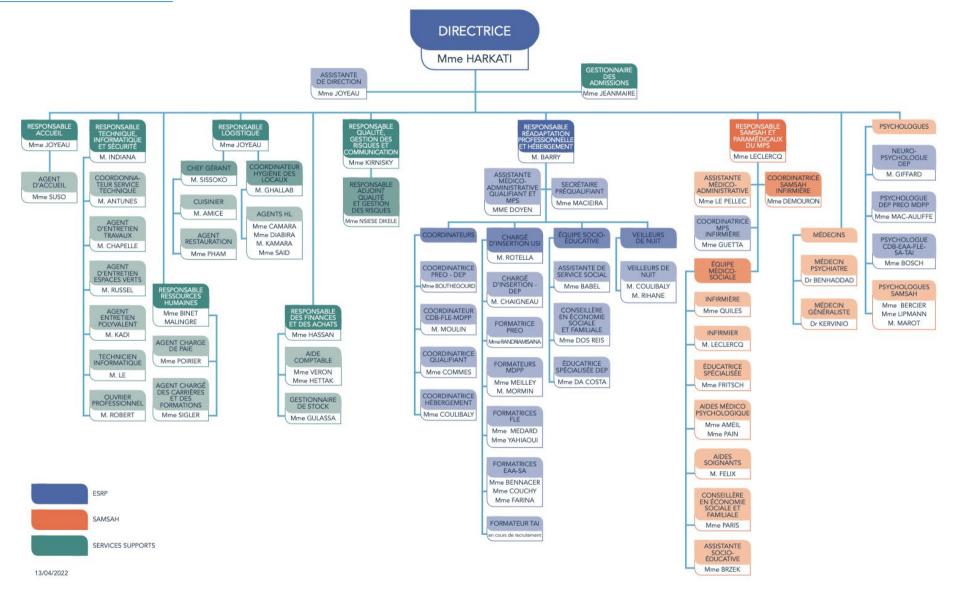
VII.3 LES PERSPECTIVES 2022 AU SAMSAH

À partir de 2022, il est prévu au SAMSAH :

- Le maintien des groupes d'expression ;
- La poursuite de la passation du questionnaire de satisfaction par les professionnels ;
- La réalisation d'une enquête de satisfaction accueil-admission sur une année pleine auprès des usagers admis en accompagnement afin de mesurer le degré de satisfaction de la nouvelle procédure d'admission ;
- L'évaluation des outils mis en place en 2021 dans le cadre de la nouvelle procédure d'admission ;
- La continuité de collaboration avec le service qualité : GQSAM + commission groupe expression
- La poursuite de l'uniformisation institutionnelle des outils du groupe d'expression du SAMSAH (forme) sous une approche de présentation commune, en lien avec la charte graphique de l'institution avec le service qualité et le service communication ;
- La finalisation des documents émis par les groupes de travail : PASP ; pratiques professionnelles ;
- La participation des professionnels du SAMSAH au CLSM d'Argenteuil-Bezons ;
- Une immersion du cadre au SAMSAH PREPSY afin de mesurer l'intérêt de la mise en place du case management.

VIII. LES ANNEXES

VIII.1 L'ORGANIGRAMME



VIII.2 LE GLOSSAIRE

AGEFIPH: Association de gestion du fonds pour

l'insertion professionnelle des handicapés

ANAP: Agence nationale d'appui à la performance

ARS: Agence régionale de santé

ASP: Agence de services et de paiement

CA: Conseil d'administration
CAF: Capacité d'autofinancement

CASF: Code de l'action sociale et des familles

CBA: Centre Belle Alliance

CD-95: Conseil départemental du Val d'Oise

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie

des personnes handicapées

CEAPSY: Centre ressources troubles psychiques IDF

CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des

conditions de travail

CLSM: Conseils locaux de santé mentale

CNIL : Commission nationale de l'informatique et des

libertés

CNSA: Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie

CODIR-PE: Comité de direction, pilote du PE

CPOM: Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

CRA: Centres de ressources de l'autisme

CSPE: Comité du suivi du projet d'établissement

CSS: Code de sécurité sociale

CTE: Comité technique d'établissement

CTRIV: Conducteur de transport routier interurbain de

voyageurs

CV: Curriculum vitae

CVS: Comité de vie sociale

DARI: Document d'analyse du risque infectieux

DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux

DD-95: Délégation départementale du Val d'Oise

DEP: Dispositif d'éducation professionnelle

DIPEC: Document Individuel de Prise en charge

DURP: Dossier unique des risques professionnel

EAA: Employé(e) administratif(ve) et d'accueil (titre)

ENC : Etude nationale de coûts (Serafin-PH)

EPRD : Etat prévisionnel des recettes et des dépenses

ERRD : Etat réel des recettes et des dépenses

ESAT: Etablissement et service d'aide par le travail

ESMS: Etablissements et services sociaux et médico-

sociaux

ESRP : Etablissement et service de réadaptation

professionnelle

ETP: Equivalent temps plein

ETPR: Equivalent temps plein rémunéré

FA: Fiche actions

FIPH-FP: Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

FLE: Français langue étrangère

GOS: Groupe opérationnel de synthèse

GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point (méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires)

HAD : Hospitalisation à domicile

HAS: Haute autorité de santé

HPST : Hôpital, patients, santé, territoires (Loi) MDPH : Maison départementale des personnes

handicapées

MPS: Médico-psycho-social(e)

ONF: Office nationale des forêts

PAP: Plan d'accompagnement personnalisé

PC: Personnal computer (ordinateur personnel)

PE: Projet d'établissement

PPF: Plan pluriannuel de financement

PPI: Plan pluriannuel d'investissement

PRIAC : Programme interdépartemental

d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie

PRS: Projet régional de santé

RAPP : Réunion d'accompagnement de la personne dans son projet

RBPP : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

RGPD: Règlement général sur la protection des données

RH: Ressources humaines

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

RRP: Responsable de la réadaptation professionnelle

SA: Secrétaire assistante (titre)

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des

personnes handicapées

SERAFIN-PH: Services et établissements:

Réforme pour une adéquation des financements aux parcours des Personnes Handicapées

SISO : Système d'information de suivi des orientations

SROMS : Schéma régional d'organisation médico-sociale

TAI: Technicien d'assistance en informatique (titre)

TSA: Trouble du spectre de l'autisme

UF: Unité fonctionnelle

USI : Unité de soutien à l'insertion